Le Monde

CINQUANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 16774 – 7,50 F - 1,13 EURO

JEUDI 31 DÉCEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde

SUPPLÉMENT

L'euro superstar

Un euro, des euros ! Dès le 1er janvier, nous pourrons goûter les délices des règles de trois pour la conversion des francs en euros, la nouvelle monnaie européenne. Ce cahier spécial vous permettra de mieux vous orienter dans ce nouvel univers

Un cahier spécial de seize pages pour découvrir les points de vue des « pour » et des « contre », et mieux cerner les enjeux et les non-dits de la nouvelle monnaie européenne. En prime, un dictionnaire historique des onze monnaies nationales.

Bonjour, l'euro !

- Naissance de la monnaie unique le 1er janvier 1999 à zéro heure
- Un entretien avec le président de la Banque centrale européenne
- « L'euro dopera le bien-être général », déclare au « Monde » Wim Duisenberg

L'EURO est là. Pour la dernière fois, mercredi 30 décembre, dans les onze pays de l'Euroland, les cotations se faisaient en monnaie nationale. Ensuite, sur les mêmes Bourses et marchés financiers, viendra le temps de l'euro. Jeudi, vers 12 h 30, les ministres des finances des Onze, réunis à Bruxelles pour saluer cette étape historique de la construction européenne, fixeront les taux de conversion des monnaies nationales en euros et le taux de change de la monnaie unique en dollars.

L'euro est là, et c'est *« incontestablement historique »*, commente Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), dans un entretien accordé au *Monde*. *« C'est la première fois dans l'Histoire que onze Etats décident d'abandonner leur monnaie nationale et leur souveraineté au profit d'une autorité fédérale »*, remarque-t-il.

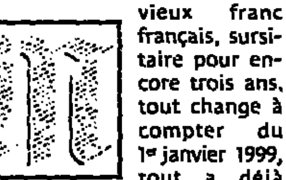
Le patron de la BCE est confiant – tout est prêt, assure-t-il – et optimiste : *« L'euro dopera la croissance économique et le bien-être général. »* Il observe que la conjoncture reste relativement favorable au lancement de la monnaie unique : *« Pour 1999, nous prévoyons une croissance dans l'Euroland comprise entre 2,25 % et 2,5 % »*, puis *« un redressement »* à la fin de l'année et *« une accélération en l'an 2000 »*. Mais Wim Duisenberg répond aussi par un *« non »* catégorique et sans appel quand on lui demande s'il entend quitter son poste avant terme, d'ici quatre ans, pour céder sa place à Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, comme Jacques Chirac l'a assuré lors de la nomination du néerlandais à la tête de la BCE.

L'euro est là et une ville tient sa revanche : Francfort. Cité de tolérance et de culture, patrie de Goethe, elle avait échoué – battue par Bonn – à devenir capitale provisoire de la République fédérale. Abritant le siège de la BCE, elle va devenir un des lieux-clés de l'Union européenne, le centre financier de l'Euroland.

L'euro est là

Lire pages 2, 3 et 12

Nouveau départ



ÉDITORIAL

EH BIEN, nous y sommes ! Même si rien n'a changé, ou presque, dans notre vie quotidienne, même si nous avons toujours au fond de nos poches ce bon vieux franc français, sursitaire pour encore trois ans, tout change à compter du 1er janvier 1999, tout a déjà changé : la naissance de l'euro modifie nos perspectives, et nous permet de passer à une autre étape de notre Histoire.

Cette révolution est, faut-il le rappeler, une victoire de la volonté sur les marchés, de la détermination de quelques-uns sur les forces économiques.

J.-M. C.

Lire la suite page 11

Deux Khmers rouges « très désolés »

A Phnom Penh, où ils ont rencontré le premier ministre Hun Sen après leur reddition du 25 décembre, Khieu Samphan et Nuon Chea se sont dits *« très désolés »* du génocide cambodgien et ont réclamé *« l'oubli »* du passé. Washington souhaite qu'ils soient traduits en justice. p. 4

et notre éditorial p. 11

Chômage en baisse

Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 0,2 % en novembre, soit 4 700 personnes de moins qu'en octobre. p. 6

Un Algérien dans la tourmente

Itinéraire d'Ali Bensaad, réfugié en France, condamné à mort par les islamistes et par un tribunal de son pays pour avoir dénoncé l'affairisme du pouvoir. p. 10

Public-privé : l'argent de l'école

UN ARRÊT du Conseil d'Etat provoque l'indignation des défenseurs de l'enseignement public. Cette décision a cassé un jugement du tribunal administratif de Paris en autorisant cinq lycées privés d'Ile-de-France, qui disposent de filières techniques, à bénéficier de financements non plafonnés de la part des collectivités territoriales. Le Comité national d'action laïque (CNAL) dénonce une *« décision qui conduit à un détournement de la loi Falloux »*. Cette loi limite les subventions publiques à 10 % des dépenses des établissements privés. Selon le SNES-FSU, *« le lobby de l'enseignement privé obtient du juge ce qu'il n'avait pu obtenir du législateur »*.

Lire page 8

A la Bourse de Paris, c'était la dernière séance du franc

FIN de l'histoire à la Bourse de Paris : vers 17 h 10, mercredi 30 décembre, pour la dernière fois, les cotations devaient s'afficher en francs. Dès lundi 4 janvier, les cours des actions et des obligations seront libellés en euros. Au Palais Brongniart, nul n'a versé une larme... ou sabré le champagne. Et pour cause : depuis bien longtemps, les opérateurs ont déserté la place de la Bourse. Les cotations des actions à la criée ont cessé depuis 1991. Le 6 novembre 1998, les voix des négociateurs sur les marchés à terme se sont tues. Il n'y avait guère qu'une demi-douzaine d'intermédiaires qui continuaient, chaque jour, à se réunir pendant quelques minutes, vers midi, pour fixer le cours de l'or.

Au Palais Brongniart, transformé en musée de la Bourse, seules quelques banderoles aux couleurs de l'euro flottent sur les façades. Dans une certaine indifférence : les passants sont davantage impressionnés par les illuminations de Noël des vitrines des grands magasins. Chez les professionnels, aucune émotion. *« Il ne s'agit que de cours qui s'inscrivent sur des écrans. L'unité monétaire nous importe peu lorsque nous établissons nos ratios financiers »*, raconte froidement un analyste. *« Nous avons l'habitude de jongler avec une multitude de devises. Une de plus, cela ne change pas grand chose »*, renchérit le gérant de fonds investis en obligations internationales. *« La plupart de mes portefeuilles étaient libellés en écus, le passage à l'euro ne me pose aucune difficulté »*, s'amuse une spécialiste des actions européennes.

Tout de même, il a fallu se préparer attentivement. De nombreux galops d'essai ont rassuré les banquiers et boursiers sur le pied de guerre depuis trois ans. Ce basculement est trop stratégique, il a provoqué trop de dépenses (20 milliards de francs pour les banques) pour que les professionnels l'abordent dans une totale sérénité. Une mobilisation générale a été décrétée sur la place parisienne. Plus de 10 000 personnes ont été réquisitionnées. Elles passeront trois jours, dont le réveillon du Nouvel An, devant leurs écrans informatiques.

Pour l'occasion, la législation du travail a été contournée. Les salariés ont accepté de travailler pendant les jours fériés. Des « Monsieur » ou « Madame » euro ont été désignés dans chaque établissement. Des chambres d'hôtels ont été réservées non loin des banques pour le repos des cadres ainsi réquisitionnés. Les services des meilleurs traiteurs parisiens ont été sollicités. Mais pas une goutte d'alcool ne sera versée dans leurs gobelets. Il faut garder la tête froide.

Pas moins de trois postes de commandement, dont un à la Banque de France et un autre au siège de la Sicovam, l'organisme chargé d'aiguiller les ordres de Bourse, devraient surveiller le bon déroulement des programmes informatiques conçus pour permettre la conversion de toutes les opérations. Plus de 1 200 seuils informatiques, jugés stratégiques, ont été recensés. Tout devra être prêt au plus tard lundi à 5 heures, lorsque les premiers échanges avec les dix autres places de la zone euro commenceront. Alors, peut-être, les boursiers cèderont-ils aux sirènes du champagne.

Joël Morio

Fin de siècle à Nantes

Deux cent cinquante artistes, musiciens, danseurs, acteurs, plasticiens, représentant l'art non officiel new-yorkais, sont les invités du festival nantais. p. 18 et 19

La mort de Robert Guillain

Notre ancien collaborateur Robert Guillain est décédé le 29 décembre à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il avait notamment couvert les dernières semaines de la Longue Marche de Mao en Chine et représenté *Le Monde* au Japon jusqu'en 1976. p. 9

Le dopage aux Etats-Unis



MARK MCGWIRE

ÉLU sportif de l'année, héros national pour avoir réalisé la meilleure performance au nombre des *home-runs*, le joueur de base-ball américain Mark McGwire avoue consommer de l'androstènédiol (substance aux effets identiques à ceux des stéroïdes anabolisants). Un exemple du laxisme qui existe aux Etats-Unis en matière de dopage.

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON. 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1231 - 7,50 F

Les navigateurs ne sont pas des trompe-la-mort

EN VOILE, le risque fait partie de la course. Le drame qui a endeuillé la classique australienne Sydney-Hobart, où une tempête a fait six morts, le rappelle. La polémique qui enfle déjà est hypocrite. Les voix qui s'élèvent pour crier au scandale sont sûrement parmi celles venues samedi 26 décembre, à Sydney, avec des dizaines de milliers de personnes, saluer les 115 embarcations engagées dans une course considérée comme l'un des événements de l'île-continent et qui rapporte chaque année plus de 30 millions de francs à l'économie tasmanienne. Le continent austral, qui pleure aujourd'hui, s'apprête à accueillir en héros les concurrents d'Around Alone, course du monde en solitaire avec escales, dont le premier, Giovanni Soldini, est attendu dans la nuit du 30 au 31 décembre à Auckland après un voyage éprouvé par les grains des quarantièmes rugissants.

Aux griefs des « terriens », les marins répondent volontiers qu'il s'agit de leur vie, de leur choix. *« Le Vendée Globe a été créé pour les marins qui veulent aller au bout d'eux-mêmes »*, affirme l'article premier du règlement de cette course quadriennale. *« Il s'agit plus d'une philosophie du respect de la mer que de considérer les océans comme un terrain de sport »*, explique Philippe Jeantot, son organisateur. Le risque est essentiel au rêve qui anime ses navigateurs, même si certains « spectateurs » affectionnent les drames. L'image de Peter Goss tendant la main et la vie à Raphaël Dinelli sur le Vendée Globe 1997 a fait le tour du monde. Isabelle Autissier doit non seulement sa stature à ses qualités de marin, mais aussi aux mésaventures dont elle a été la protagoniste.

Le 28 décembre 1994, elle a déclenché ses balises de détresse, mettant ainsi fin à son aventure dans le *Boc Challenge*, course à la voile en solitaire et avec escales, aujourd'hui appelée Around Alone, où elle concourt à nouveau. Au cours de la deuxième étape, entre Le Cap et Auckland, la navigatrice venait de démâter une deuxième fois : le gréement de fortune monté aux îles Kerguelen, après le premier démâtage d'*Ecureuil-Poitou-Charente*, n'avait pas résisté à un nouveau grain.

Bénédicte Mathieu

Lire la suite page 11

Viniculture et culture en Aquitaine

De l'Hôtel Saint-James à Bouliac, construit par Jean Nouvel, au musée de Philippine de Rothschild, le riche paysage vinicole du Bordelais marie art et grands crus : margaux, lafite, latour et autre mouton. p. 16

Graines de rosiers

Des sachets de graines de rosiers sont proposés par plusieurs marques. Passé les trois premières années durant lesquelles l'arbrisseau, chétif, voire franchement moche, peine à faire deux fleurettes, les jardiniers patients seront récompensés par une vingtaine de rosiers... pour une vingtaine de francs. p. 17

EUROPE L'euro va devenir la monnaie de onze pays européens vendredi 1er janvier à 0 heure. Cette union monétaire avait été décidée, il y a huit ans, à Maastricht. Depuis, les membres de l'Union ont dû s'appliquer à réduire leur déficits budgétaires et leur inflation, afin de faire converger leurs cycles économiques. ● LES TRANSACTIONS seront gênées jusqu'au 4 janvier au matin. Les parités de conversions auront été fixées jeudi 31 décembre par les ministres des finances à Bruxelles. ● WIM DUISENBERG, président de la Banque centrale européenne qui entre en fonction, explique dans un entretien exclusif au *Monde* que le succès de l'euro et son acceptation par les populations viendront de la stabilité des prix dans l'Euroland. ● QUATRE PAYS restent à l'écart : la Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède et la Grèce. *(Lire aussi page 12.)*

Avec l'euro, onze pays mettent en commun leur souveraineté monétaire

Le compte à rebours est lancé : toutes les transactions financières sont gelées dans l'attente des parités. Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne, explique au « Monde », que la monnaie unique servira de « catalyseur » pour harmoniser les politiques des pays membres

Conformément au rendez-vous pris à Maastricht, il y a huit ans, en 1991, par les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, l'Union européenne aura vendredi 1er janvier sa monnaie unique, l'euro. Une monnaie qui sera dans un premier temps celle de onze des quinze pays membres de l'Union, les autres ayant décidé de ne s'y joindre qu'ultérieurement.

VERS L'EURO

Au moment où dans les villes d'Europe, dans les familles, on s'apprêtera à passer tranquillement dans la nouvelle année, la dernière du millénaire, des milliers de personnes seront occupées au siège des banques à boucler les programmes d'ordinateurs, à vérifier une dernière fois les derniers détails techniques pour que le « basculement » des circuits financiers des monnaies nationales en euro puisse s'opérer sans encombre à l'ouverture des marchés, le 4 janvier, après le long week-end de la Saint-Sylvestre.

Jeudi 31 décembre 0 heure, toutes les opérations financières seront gelées dans les onze pays de la zone. En milieu de journée, le Conseil des ministres des finances des Quinze se réunira dans le bâtiment du Conseil à Bruxelles pour annoncer officiellement, sur proposition des banques centrales européennes et de la Commission, la valeur de chacune des onze monnaies nationales concernées en euro. Précédée symboliquement d'un lâcher de ballons, la séance sera publique.

Vendredi 1er janvier à 0 heure, l'euro a cours. Il n'y aura pas de suspens sur la valeur des onze monnaies. La parité retenue ne devrait pas différer sensiblement des cours pivot de chacune des monnaies par rapport à l'écu. Ceux-ci sont restés très stables depuis le sommet de Bruxelles, qui a arrêté en mai 1998 la liste des pays participants. La nouvelle parité sera fixe et irrévocable. Même si elles continueront d'avoir cours jusqu'en 2002, date du changement des billets et des pièces, les monnaies nationales de la zone ne seront plus qu'une subdivision de l'euro. L'euro succède juridiquement à l'écu (European Currency Unit), créé en 1976 comme *« monnaie panier »* pour servir de référence dans le système monétaire européen. La Banque centrale européenne, installée depuis le 1er juin à Francfort, prend officiellement ses fonctions à la tête du système européen de banques centrales (SEBC), constitué du réseau des banques centrales nationales.

A partir du lundi 4 janvier, l'euro sera la seule monnaie dans toutes les transactions interbancaires. C'est en euros que seront libellés la dette et les encours des états des pays membres. Les ministres des finances lui attribueront au cours de leur réunion de jeudi une valeur de change, qui correspondra à la valeur de l'écu, par rapport aux autres grandes monnaies internationales. Au dollar, mais aussi par rapport aux quatre monnaies de l'Union européenne qui restent pour le moment en dehors de la zone.

L'annonce de la parité des monnaies permettra aux établissements financiers de se mettre au travail pour introduire ces valeurs dans leurs ordinateurs et opérer les conversions nécessaires pour le démarrage des opérations de Bourse à l'issue du week-end. Officiellement, le système Target de refinancement des banques, mis en œuvre par le système européen de banques centrales (SEBC), sous la responsabilité de la Banque centrale européenne, commencera à fonctionner lundi 4 janvier à 5 heures du matin.

Les salles de marché commenceront à opérer en euros au fur et à mesure de leurs ouvertures à la sortie du week-end. Les premières cotations auront lieu en Asie, compte tenu du décalage horaire. Du côté des administrations, c'est à ce moment que la dette publique basculera dans la nouvelle monnaie, que les premières adjudications d'emprunts d'Etat seront réalisées en euros. A partir de là, pour monsieur-tout-le- monde, commence une longue période de transition de trois ans, jusqu'au 1er janvier 2002.

H. de B.

La Finlande avant les autres

La Finlande aura le privilège, essentiellement symbolique, d'être le premier des onze pays de l'euro à adopter officiellement la monnaie unique le 1er janvier 1999. Située, géographiquement, plus à l'est que les dix autres, elle vit en avance d'une ou deux heures sur eux. Aussi Helsinki donnera-t-elle le coup d'envoi de l'euro à 0 heure vendredi matin (heure locale), alors que l'année 1998 ne sera toujours pas terminée chez ses partenaires. *« Ce sera excitant de connaître cette période unique avant les autres, même si notre joie ne durera qu'une heure... »*, commente Markus Sovala, économiste au ministère des finances. *« Mais les conséquences pratiques seront très limitées »*, les transactions dans la nouvelle monnaie ne débutant pas avant lundi 4 janvier en Europe, note Sirpa Wallius, chef économiste à la banque MeritaNordbanken. Ce jour-là, les échanges entre banques commenceront à la même heure pour les Onze, privant la Finlande de son avantage horaire.

Un long et savant calcul pour fixer les taux de conversion

C'EST JEUDI 31 décembre, vers 12 h 30, que seront connus les taux de conversion des monnaies nationales en euros. C'est à ce moment que sera dévoilée, par exemple, la valeur exacte et définitive de l'euro face au franc. Celle-ci sera diffusée par la Commission européenne sur internet et sur les principaux serveurs financiers, mais aussi sur un grand tableau lumineux à l'occasion d'une cérémonie – retransmise à la télévision – réunissant à Bruxelles les ministres de l'économie et des finances chargés d'entériner officiellement ces parités historiques.

Auparavant, de 11 heures à 11 h 30, se sera tenue une téléconférence entre banques centrales nationales, au cours de laquelle auront été collectées les données constatées sur les marchés de changes, et notamment les cours en dollars des différentes monnaies de l'Euroland. Parallèlement, les instituts d'émission se seront assurés que les cours constatés entre les onze monnaies de la zone euro (deutschemark, franc français, florin néerlandais, franc belgo-luxembourgeois, lire italienne, peseta espagnole, livre irlandaise, escudo portugais, schilling autrichien et markka finlandais) correspondent bien à leurs taux pivots au sein du mécanisme de change européen, choisis comme référence, lors du sommet de Bruxelles, début mai, pour déterminer les parités bilatérales.

Dès la fin de cette téléconférence, la Commission calculera les taux de conversion en euros des différentes devises. Pour ce faire, elle établira le taux de l'écu, donc de l'euro, vis-à-vis du dollar. Celui-ci sera obtenu par l'addition du cours en dollar des différentes devises européennes, pondéré par le poids de chacune dans le panier de monnaies que constitue l'écu (dans lequel le mark représente 30 %, le franc 19 %, etc.). Ainsi sera établi le premier taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar. Dès lors que seront connus, par exemple, le taux de change du franc français face au dollar et celui de l'euro face au dollar, la combinaison des deux permettra de calculer très simplement le taux de conversion du franc français en euros. Il en sera de même pour les autres devises de l'Euroland.

A 15 heures, le règlement sur les taux de conversion, adopté préalablement par le Conseil écofin, sera publié au *Journal officiel* des Communautés européennes et il entrera en vigueur à minuit.

Les parités des monnaies nationales vis-à-vis de l'euro seront très proches de leurs cours actuels par rapport à l'écu, puisqu'il a été décidé, pour des raisons juridiques et pour assurer la continuité des contrats financiers, que l'euro succédera à l'écu sur la base de 1 pour 1. Mercredi matin 30 décembre, 1 écu valait 1,9622 deutschemark et 6,5800 francs. Le taux de conversion officiel de l'euro comportera six chiffres (en comptant ceux avant et après la virgule).

P.-A. D.

Mode d'emploi

Personne ne pourra dire qu'il a été pris au hasard. Le passage des anciens aux nouveaux francs, qui avait été très mal préparé en termes de communication, d'autres expériences, comme le ralliement des Britanniques à un système monétaire décimal, ont été étudiés à la loupe pour faciliter au maximum le passage à l'euro pour toutes les catégories d'usagers. Des centaines de milliers de brochures en tout genre ont été distribuées ou sont à la disposition de ceux qui le veulent, chaque foyer a été destinataire d'une notice du ministère des finances.

● **La valeur de l'euro.** Il devrait être rapidement difficile d'ignorer la valeur de l'euro, qui sera fixée définitivement jeudi, à quatre décimales près. Elle sera à peu près celle de l'écu, valeur de référence jusqu'à aujourd'hui dans le système monétaire européen, qui était mercredi 30 décembre de 6,58 francs.

● **Double étiquetage.** Le passage à l'euro a son coût pour les entreprises, qui doivent adapter leurs systèmes informatiques ou au moins leurs comptabilités. Mais c'est aussi, pour celles qui sauront en profiter, une occasion de capter de nouveaux clients. L'arrivée de l'euro, à partir de janvier, se traduira pour le consommateur normal d'abord en termes de marketing. Quelques-unes des plus grandes chaînes de distribution grand public se sont ainsi préparées à fournir à leur clientèle, dès le 4 janvier, un double étiquetage complet de leurs étalages. Dans le domaine des services, beaucoup n'avaient pas attendu cette date fatidique pour proposer leurs conseils ou leurs services. Depuis plusieurs mois déjà, la facturation dans certains commerces indique le montant en euros en dessous du montant en francs. Les banques, qui doivent prendre garde à la concurrence, ont fait des efforts particuliers à leurs guichets.

● **Paiement en euros.** Sauf pour les boursicoteurs avertis, qui pourront tenter leur chance avec les nouveaux index des places financières, l'euro ne va pourtant pas bouleverser la vie quotidienne. Tout a d'ailleurs été fait pour cela. Pas d'affolement. La période de transition prévue jusqu'en 2002 doit permettre à chacun de s'adapter selon son rythme. Ceux qui voudront utiliser les euros pourront demander des carnets de chèques spéciaux ou utiliser leurs cartes de crédit. Mais il faudra s'informer des règles d'utilisation, notamment en dehors de son territoire national. Payer en Espagne avec un chéquier français en euros devrait continuer à être facturé, au moins dans un premier temps, par les banques. Les commerçants pourront jouer le jeu, s'ils le veulent, en acceptant des paiements en euros. Ils n'y seront pas plus tenus que d'accepter aujourd'hui des chèques, c'est affaire d'intérêt. Là comme ailleurs, la règle d'or, jusqu'à la disparition des monnaies nationales, est « ni interdiction ni obligation ». Elle sera appliquée dès le 4 janvier par les administrations. Ceux qui voudront payer leurs impôts en euros pourront le faire, les perceptions sont équipées pour. Mais les salaires, sur les fiches de paie, devront continuer à figurer en francs, ce qui n'interdit pas de faire figurer en face des montants l'équivalent euro.

Cette union avait été décidée il y a huit ans à Maastricht

« *LA SEMAINE du grand saut* », « *réveillon historique* » : les superlatifs ne manquent pas pour saluer l'avènement de la nouvelle monnaie qui voit le jour le 1er janvier 1999 dans 11 des 15 pays de l'Union européenne. Honni par ceux qui y voient le fossoyeur de la Nation, symbole d'espoir pour tous ceux qui comptent sur l'Union pour redonner à l'Europe la voix qu'elle a perdue en ce siècle de conflits terrifiants où elle a perdu son âme, l'euro est l'un des événements majeurs de cette fin de millénaire.

Les coups de chapeau qui saluent son arrivée de par le monde – et singulièrement aux Etats-Unis où l'on a tardé à prendre la volonté des Européens au sérieux – permettront peut-être à ces derniers de prendre eux-mêmes la mesure du pas qu'ils sont en train de franchir. Hormis dans les pays du sud, où l'euro vaut reconnaissance de faire partie de l'élite, la nouvelle monnaie est plus souvent accueillie comme un mal nécessaire que comme un événement libérateur.

Les Britanniques ne se sont toujours pas résolus à l'abandon de la livre sterling, monnaie d'empire. Les Allemands n'acceptent pas non plus de gaieté de cœur de voir disparaître un mark qui représente leur puissance retrouvée. Et si les Français ne semblent pas trop regretter leur franc, qui au gré des dévaluations d'après-guerre a perdu quelque peu de ses contours, ils se demandent encore dans leur majorité si tous ces chambardements valent la peine des complications qu'ils s'attendent à subir dans leur quotidien.

Malgré le matraquage médiatique de ces dernières semaines – qui est à la hauteur d'une échéance historique – la conscience de l'euro, qui ne sera vraiment palpable en bons et vrais billets qu'en 2002, reste diffuse. Comme l'est la conscience que l'Europe passe ainsi à un autre stade. Quarante et un ans après le traité de Rome instituant la Communauté économique européenne, cinq ans après le baptême de l'Union européenne (1er novembre 1993), les Européens disposent désormais, avec l'euro et le drapeau bleu étoilé, des deux grands symboles autour desquels les peuples traditionellement se rassemblent lorsqu'ils ont le sentiment d'appartenir à un même destin, à une même collectivité territoriale.

Quel chemin parcouru depuis que les pères fondateurs, au premier rang desquels le français Jean Monnet, eurent l'idée de fonder la réconciliation, la reconstruction de l'Europe sur l'établissement progressif d'une zone de coopération économique où les Européens – Français et Allemands au premier rang – apprendraient peu à peu à vivre ensemble. *« L'Europe ne se fera pas d'un seul coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait »*, avait prédit Maurice Schumann, dans sa fameuse proclamation du 9 mai 1950, où il proposait la mise en commun des productions de charbon et d'acier.

La CECA naissait un an plus tard, avec l'Allemagne et la France, les trois pays du Benelux et l'Italie. L'échec quelques années plus tard de la communauté européenne de défense, par refus du Parlement français de ratifier l'accord, montrait la justesse du point de vue. Malgré leurs différences de langues, de traditions, les sociétés européennes ont lentement dû prendre conscience, dans un monde dominé par les deux super-puissances de la guerre froide, que leurs intérêts, le maintien de leurs modes de vie concouraient inévitablement à se rapprocher, à s'entraider. Sociologues, historiens, géographes constatent aujourd'hui l'émergence d'un modèle spécifique de société européenne, basé sur un mélange de liberté d'entreprise et de protection de l'individu, auquel personne n'était prêt à renoncer. Dans un intéressant ouvrage sur les *« voisins du Rhin »*, le professeur Hartmut Kaelble, de l'université de Berlin, signalait dès la fin des années 80 que la coopération franco-allemande était portée par le rapide rapprochement des structures sociales des deux sociétés depuis la guerre.

Cette réalité, les premiers à la reconnaître sur le terrain ont été les entrepreneurs, à la recherche d'un marché suffisamment vaste pour résister à leurs concurrents américains et japonais. Les changements de parité monétaire, les contrôles de change, qui n'ont été abolis définitivement en France qu'en janvier 1990, étaient beaucoup trop rigides pour les nouvelles conditions du système de commerce mondial. Dès 1970, mandaté par ses partenaires, le premier ministre et ministre de des finances luxembourgeois, Pierre Werner, avait reconnu dans un rapport les avantages d'une union monétaire. Mais les conditions étaient loin d'être mûres.

Une avancée politique décisive

Après le « serpent » de 1972, la création du système monétaire européen, en 1979, pour instaurer un peu d'ordre dans le flottement des parités monétaires européennes, a représenté la première réponse coordonnée à une situation de crise imposée aux Européens de l'extérieur : l'effondrement du système monétaire international de Bretton Woods, en 1971, avec son corollaire, l'envol des prix du pétrole qui fait prendre conscience aux Européens de la vulnérabilité de leurs économies.

Huit ans plus tard, les Européens, par l'Acte unique de 1986, jetaient les bases d'une zone commerciale homogène, le *« marché unique »*, qui les obligeaient à un grand chambardement pour harmoniser les règles de concurrence. La suppression des contrôles douaniers aux frontières internes de l'Union européenne, le 1er janvier 1993, était le premier signe hautement symbolique du changement psychologique en train de s'opérer. L'Europe devenait capable, au nom d'un intérêt supérieur, de faire accepter par ses membres la mise en commun d'attributs de souveraineté aussi essentiels que les droits de douane.

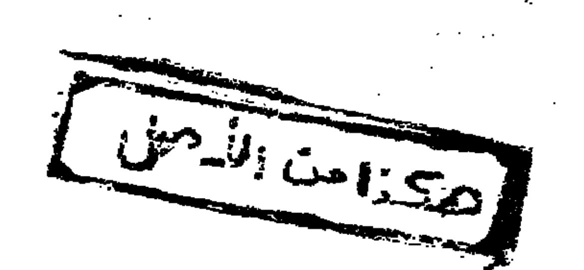
La relance de l'idée de monnaie unique apparaît dès lors dans la logique des choses. Ce grand marché sans frontières ne peut se concevoir à la longue avec les distorsions de concurrence que les ajustements monétaires ou fiscaux des gouvernements provoquent. La crise monétaire des années 1992/1993, lorsque les effets de la spéculation et de politiques mal ajustées menacent de faire exploser l'ensemble du système monétaire, est là pour en témoigner. Même si en définitive les grands équilibres ne sont pas affectés, la dévaluation des monnaies du sud et de la livre sterling provoque d'importantes perturbations avec des répercussions sociales et politiques. On dénonce les *« dévaluations compétitives »*.

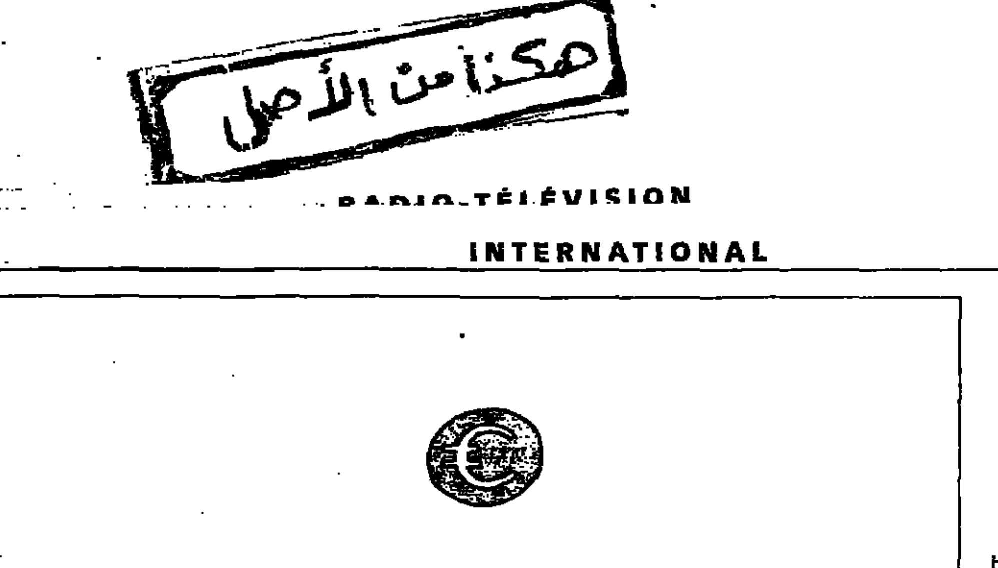
Cette crise, qui a fait tanguer l'union monétaire, en a aussi confirmé le caractère inéluctable. Après la chute du mur de Berlin, il était de toute façon difficile de faire marche arrière. Les Quinze s'étaient résolus à l'unification allemande à une condition : qu'elle aille de pair avec un nouvel approfondissement de la construction européenne. Dès la fin de 1991, le sommet de Maastricht avait transformé la CEE en « Union européenne ». Dans le nouveau traité, celle-ci se voit charger *« de promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures, par le renforcement de la cohésion économique et sociale et par l'établissement d'une Union économique et monétaire comportant, à terme, une monnaie unique »*.

La ratification de Maastricht ne sera pas chose aisée, comme en témoigne le référendum de 1992 en France où il est approuvé de justesse. En dépit des polémiques et des batailles, la mise en œuvre de l'euro suivra pourtant le calendrier fixé. Les gouvernements se sont ralliés les uns après les autres à la discipline de fer imposée par le traité et par l'Allemagne pour parvenir à la convergence nécessaire de leurs économies. C'est en cela que l'euro représente une avancée politique décisive. Le maintien de cette convergence oblige aujourd'hui les Onze à approfondir la coordination de leurs politiques, allant toujours plus loin dans l'intégration. Seuls quatre pays ne sont pas sentis prêts à sauter ce pas : la Grèce pour des raisons économiques, les trois autres (Grande-Bretagne, Danemark, Suède) parce qu'ils hésitent encore.

Henri de Bresson







Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne

« La confiance ne tombe pas du ciel,il faut la gagner »

FRANCFORT
de nos envoyés spéciaux

« L'euro devient réalité le 1er janvier. Dans quelle mesure ce jour est-il historique ?

– C'est difficile à quantifier, mais c'est incontestablement un jour historique. C'est la première fois dans l'Histoire que onze Etats souverains décident d'abandonner leur monnaie nationale et leur souveraineté au profit d'une autorité fédérale, fût-elle limitée au domaine monétaire. Dans le processus d'intégration européenne, c'est le pas le plus remarquable et le plus significatif.

– Quels sont les principaux avantages de l'euro ?

– En tant qu'économiste, j'estime que le principal avantage sera d'avoir des prix totalement transparents qui pourront être comparés dans un marché de 300 millions d'habitants. Ensuite, les taux de changes vont disparaître dans la zone euro. Ce changement concerne les gens dans leur vie de tous les jours. Mais il fait également disparaître un des obstacles au commerce international ; les variations de changes faisant partie des incertitudes qui gênent les industriels et les commerçants. Leur suppression va faciliter le commerce des biens et des services et, comme nous l'a enseigné l'économiste Ricardo, plus de commerce signifie plus de bien-être pour tout le monde. L'euro dopera la croissance économique et le bien-être général.

– Est-ce à dire que l'euro va créer des emplois ?

– Oui, dans la mesure où il contribuera à la croissance.

– Quels sont les risques négatifs de l'euro ?

– Je n'en vois pas. Le processus d'union monétaire a été préparé pendant quatre ans, tant aux niveaux nationaux qu'au niveau européen, de manière très précise et très bonne. Nous avons essayé d'exclure tous les risques. Les risques qui peuvent subsister sont d'ordre psychologique. Pour certains pays, il est difficile de dire adieu à sa monnaie nationale, celle-ci étant devenue symbole de l'identité nationale. C'est particulièrement vrai pour l'Allemagne.

– Que convient-il de faire pour faire accepter l'euro par les Européens ? Pour qu'ils s'identifient à cette nouvelle monnaie ?

– Il faut créer une stabilité des prix de telle sorte que les gens aient confiance dans l'euro et ainsi dans la monnaie de leur avenir. Cette confiance ne tombe pas du ciel, il faut la gagner. La Banque centrale européenne (BCE) la gagnera par son succès. Pour obtenir ce succès, il nous faut être compris et pour être compris, il faut nous expliquer et être transparent. C'est ce que nous allons faire inlassablement.

– Vous ne poussez pas la transparence jusqu'à publier les débats de vos délibérations comme c'est le cas au Royaume-Uni ?

– C'est la seule chose que nous ne ferons pas. Publier les débats internes du conseil des gouverneurs et les opinions de ses différents membres conduirait les opérateurs des marchés à anticiper. Comment va voter tel membre la semaine prochaine, sachant comment et pourquoi il a voté le mois dernier ? Ces prophéties peuvent s'autoalimenter et même s'autoréaliser, comme cela est souvent le cas sur les marchés financiers. Au lieu de créer des certitudes, cette politique crée de l'incertitude et elle augmente la volatilité sur les marchés. En outre, elle peut provoquer des pressions sur les membres du conseil. Les politiques, les Parlements, devant lesquels les membres du conseil sont aussi responsables, pourraient être tentés d'influencer tel ou tel membre, en lui disant : vous avez voté ainsi la dernière fois, votez différemment la prochaine fois. La publication des débats pourrait être une menace sur l'indépendance de la Banque centrale.

» Mais nous allons expliquer nos décisions plus encore que ce qui est requis par le traité de Maastricht. Nous allons publier un rapport mensuel et non pas trimestriel, exposant le point de vue du conseil sur la situation économique en Europe et sur tous types de sujets. Nous serons auditionnés quatre fois par an par le Parlement européen.


WIM DUISENBERG

– Les fonctionnaires de Bruxelles ont mauvaise réputation. Ne risquez-vous pas d'être vus comme des super-technocrates mal aimés ?

– Je ne veux pas être aimé. Je veux que l'euro inspire confiance. Un banquier central ne doit pas rechercher à être aimé. De temps en temps, on dit que nous devrions nous soucier plus du chômage. Mais nous nous en soucions ! Nous sommes convaincus que la meilleure contribution que nous puissions faire à la lutte contre le chômage est de créer un climat de stabilité et de confiance dans le futur. Et nous avons comme instrument réel la politique monétaire. Mais nous avons un deuxième instrument, qui consiste à parler publiquement de tous les problèmes. Nous ne serons jamais fatigués d'expliquer. Nul ne nous empêchera de dire que le chômage en Europe, particulièrement dans les grands pays, est essentiellement de nature structurelle et qu'en ce domaine la politique monétaire ne peut rien faire. Le chômage est dû au manque de flexibilité du marché du travail. Ce sont les autres qui doivent apporter les changements nécessaires, les gouvernements, mais aussi les partenaires sociaux.

» Nous ne fuirons jamais aucun dialogue, avec les gouvernements, les partenaires sociaux, les Parlements. En revanche, je n'accepte pas l'idée qu'il faille un contre-pouvoir, comme on l'entend souvent en France. J'ai été pendant seize ans gouverneur de banque centrale et chaque semaine j'avais un déjeuner fructueux avec le ministre des finances. C'était un dialogue qui était nécessaire mais nous ne nous sommes jamais considérés l'un et l'autre comme des contre-pouvoirs. Très souvent, le ministre des finances a ses contre-pouvoirs au sein du conseil des ministres. C'est celui qui dit non aux projets des autres ministres, et il trouve dans le banquier central un allié, qui appuie son action budgétaire. Nous ne cesserons de redire, en public par exemple, qu'il est nécessaire d'avoir à moyen terme un budget à l'équilibre, voire en léger excédent, comme l'exige le pacte de croissance et de stabilité accepté par les gouvernements eux-mêmes.

– Vous avez dit n'être pas satisfait de l'évolution budgétaire actuelle ?

– De 1993 à 1997, les déficits publics se sont réduits dans l'Euroland de 1 % par an en moyenne pour atteindre 2,5 % du PNB. En 1999, nous aurons une baisse supplémentaire de 0,4 %, ce qui est significativement moins que les années précédentes. Selon les prévisions de la Commission, la réduction devrait tomber en l'an 2000 à 0,2 %. Cette réduction des déficits ne va pas assez vite dans la direction de l'équilibre, d'autant qu'elle intervient dans une période ou la croissance, même si elle est plus modérée que prévu, reste soutenue.

– Quelles sont vos prévisions de croissance ?

– Nous attendons un léger ralentissement de la croissance, mais pas considérable. Pour 1999, nous prévoyons une croissance dans l'Euroland comprise entre 2,25 % et 2,5 %. Nous tablons sur un redressement fin 1999 et une accélération en l'an 2000.

– D'aucuns disent qu'une union monétaire n'est pas viable sans union politique ?

– De mon point de vue personnel, je suis favorable à une plus grande union politique, à plus d'harmonisation des politiques sociales et budgétaires et à une politique extérieure commune. Mais en tant que banquier central, je ne suis pas d'accord avec la thèse selon laquelle une union monétaire n'est pas possible sans union politique. Je crois que l'union monétaire durera et qu'elle servira de catalyseur pour atteindre, ne l'appelons pas une union politique, mais une plus grande harmonisation ou coordination de nos politiques, sans que cela passe nécessairement par un transfert supplémentaire de souveraineté dans ces domaines. Avec le temps, cela pourra prendre des décennies, les structures fiscales dans l'Euroland vont se rapprocher, sans qu'elles aient nécessairement à être identiques.

– Que pensez-vous de la volonté des syndicats européens de coordonner les politiques salariales au niveau européen ?

– Je ne pense pas que ce soit une bonne idée. En tant que banquier central, je dois rappeler la règle : les salaires ne doivent pas croître plus vite que la productivité. Or la productivité peut progresser de manière très différente selon les pays, les régions, les secteurs, les entreprises. Un mouvement général de hausse des salaires risquerait de ne pas refléter ces différences.

« Une croissance dans l'Euroland entre 2,25 % et 2,5 % » en 1999

– Quelle est la valeur optimale du dollar vis-à-vis de l'euro ?

– Le taux de change en tant que tel n'est pas notre objectif premier. Je ne veux donc pas m'exprimer sur des changes précis. En revanche, ce qui nous intéresse beaucoup, c'est d'avoir une relation stable entre le dollar et l'euro. Plus que le niveau des changes, c'est la volatilité qui est un problème.

– Y a-t-il au début un risque d'afflux excessif de demande de capitaux en euros ?

– Si l'euro est une réussite, c'est-à-dire a une stabilité interne, je suis sûr qu'il sera aussi une monnaie internationale attirante sur le plan international. A terme, je pense qu'il deviendra une monnaie de réserve comme le dollar et le mark, qui représentent aujourd'hui 80 % des réserves mondiales de devises. Dans certains cas, l'euro va remplacer immédiatement en partie le dollar : il ne faut pas oublier par exemple qu'un tiers du commerce intra-européen est libellé en dollars. Ce commerce aura lieu mécaniquement en euros à partir du 1er janvier avec la disparition des monnaies nationales.

– Quitterez-vous votre poste au bout de quatre ans comme les Français l'ont dit lors de votre nomination ?

– J'avais espéré que vous ne me poseriez pas la question. La réponse est non. »

Propos recueillis par
Eric Le Boucher
Arnaud Leparmentier
et Philippe Ricard

Les raisons « psycho-politiques » de la Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne doit rejoindre l'Union monétaire, estime le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg. *« C'est de l'intérêt de l'Europe et du Royaume-Uni. C'est aussi dans l'intérêt de l'euro, qui aura d'autant plus d'avantages que la zone euro est grande »*, nous a-t-il déclaré.

Il ne croit pas à l'argument des anti-euro britanniques qui affirment que l'économie de Grande-Bretagne est, dans le cycle économique, plus en phase avec les Etats-Unis qu'avec le continent. *« Les Pays-Bas et l'Irlande sont dans une phase de cycle économique différente de celle de l'Espagne ou de l'Italie »*, note M. Duisenberg qui conclut : *« Pour être honnête, je pense qu'il n'y a pas de raisons économiques à la non-entrée de la Grande-Bretagne dans l'euro. Il n'y a que des raisons politiques ou psycho-politiques. »*

La fin du diktat monétaire allemand

ANALYSE
La mise en place de la zone euro est une consécration *pour les petits pays*

AVEC la naissance de l'euro, les hommes politiques français, toutes tendances confondues, devront renoncer à une de leurs distractions préférées : critiquer la politique monétaire de la Banque de France. Ils ne pourront plus s'en prendre à la stratégie définie par son gouverneur Jean-Claude Trichet ni accuser celui-ci d'être un clone du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. Avec la monnaie unique, les adversaires de M. Trichet vont devoir changer de cible et viser cette fois le président de la Banque centrale européenne (BCE) Wim Duisenberg.

De Jacques Chirac à Lionel Jospin, en passant par Jean-Pierre Chevènement, Philippe Séguin, Alain Madelin ou Valéry Giscard d'Estaing, tous ont, à un moment ou à un autre, pour telle ou telle raison, stigmatisé la ligne suivie par l'institut d'émission français. Aucun économiste ne contestera que la défense forcenée de la parité du franc face au mark, par le biais de taux d'intérêt longtemps très élevés, a eu un coût économique important, notamment au lendemain de la réunification allemande. La croissance en a été amputée et, avec elle, le chômage s'en est trouvé augmenté.

BIZARRERIE

Mais l'Union monétaire aurait-elle été possible si la France avait décidé de décrocher le franc du mark ? Les Allemands auraient-ils accepté de troquer leur monnaie contre l'euro si la France n'avait pas affiché sa détermination à faire du franc une devise aussi forte que le deutschemark ? De fait, la classe politique française apparaît bien mal placée pour critiquer la stratégie monétaire suivie en France : depuis dix ans, les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, ont tous choisi de suivre la même voie, celle de l'arrimage du franc à la monnaie allemande. La prime de taux d'intérêt payée par la France n'a été que la conséquence d'une décision sur la parité de change éminemment politique, prise au plus haut niveau de l'Etat.

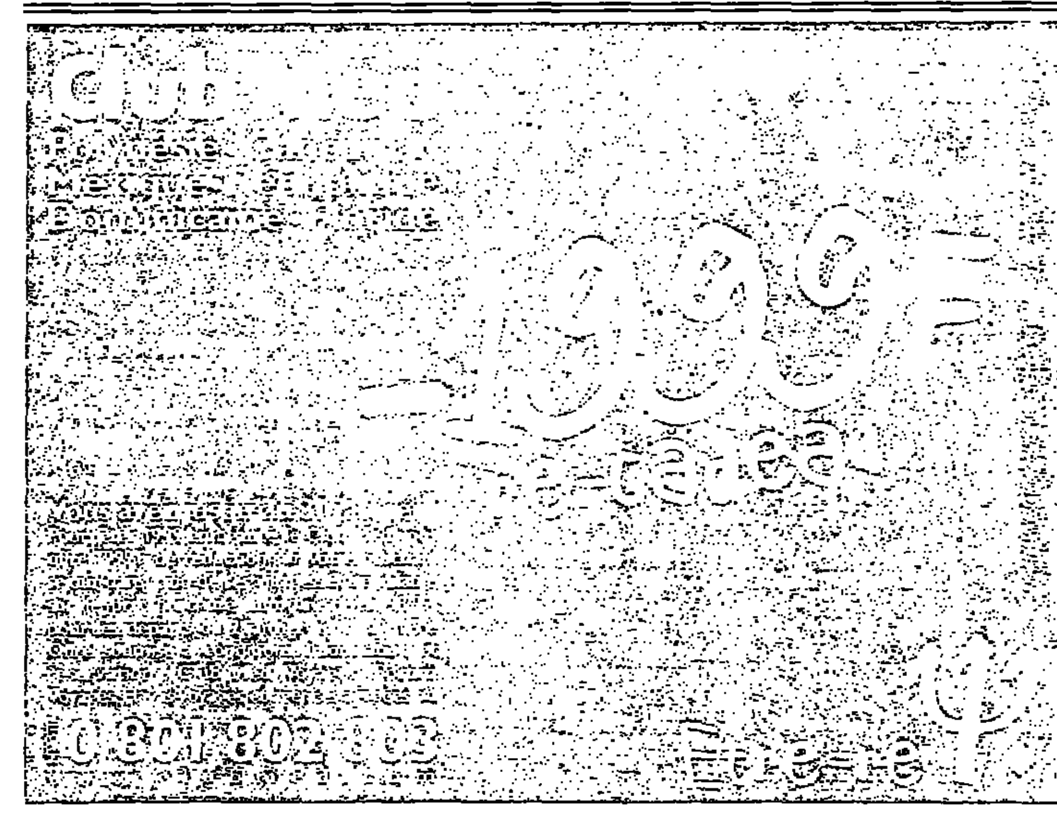
Il reste qu'à partir du 1er janvier 1999 les bouffées d'orgueil national n'auront plus lieu d'être puisque la politique monétaire française sera définie, de la façon la plus officielle qui soit, à Francfort, par le conseil des gouverneurs de la BCE. La France y aura deux représentants : le vice-président du directoire, Christian Noyer, et le gouverneur de la banque centrale nationale, Jean-Claude Trichet. Certains verront là une formidable conquête pour un pays jusqu'alors privé de tout pouvoir monétaire et qui, du jour au lendemain, aura le même degré d'influence qu'une Allemagne qui, en revanche, aura, avec l'euro, volontairement renoncé à sa toute-puissance. D'autres déploreront au contraire la bizarrerie consistant à ce que la France ou l'Allemagne, en raison du système *« un homme une voix »* en vigueur à la BCE, n'aient pas plus de poids que la Finlande ou les Pays-Bas. Ou encore celle faisant que les trois grands pays de l'Euroland – France, Allemagne et Italie, qui représentent à eux seuls les trois quarts de la richesse de la zone –, se retrouvent nettement minoritaires au sein du conseil, avec seulement six voix sur dix-sept.

NOUVELLE PENSÉE ÉCONOMIQUE

A cet égard, la création de l'euro apparaît surtout comme une consécration pour les petits pays, ce qui n'est d'ailleurs pas sans inquiéter certains experts. Ceux de l'OCDE jugent *« préoccupant le risque de voir des considérations d'ordre régional exercer une influence injustifiée sur la politique monétaire »*. Il n'est pas certain, malgré les professions de foi des banquiers centraux, que les réflexes – ou les égoïsmes – monétaires nationaux disparaissent rapidement. Le gouverneur de la banque centrale autrichienne, par exemple, votera-t-il volontiers pour une hausse des taux alors que ce geste, si adapté soit-il à l'échelle de l'Euroland, va à l'encontre des intérêts de son propre pays ? Et comment réagiront les élus français, qui ne décoléraient déjà pas lorsque l'Allemagne agissait sans tenir compte de la situation économique en France, si la BCE prend une décision sous l'impulsion des représentants du Portugal et du Luxembourg ? L'euro sera d'abord, pour tous les citoyens européens, un exercice d'altruisme et de solidarité monétaires, exercice qui s'annonce, pour la France, compte tenu des mauvaises habitudes prises, plus délicat qu'ailleurs.

Le transfert officiel du pouvoir monétaire de Paris à Francfort, de la Banque de France à la BCE, de M. Trichet à M. Duisenberg, aura enfin un impact majeur sur la pensée économique française. Les appels répétés lancés par la Banque de France en faveur de la réduction des déficits publics, de la modération salariale ou d'une plus grande flexibilité du marché du travail n'ont guère reçu d'écho, depuis quatre ans, auprès des gouvernements qui se sont succédé. Ces derniers y ont surtout vu l'émanation d'une *« pensée unique »* dont ils entendaient précisément, conformément à leurs promesses électorales, se démarquer. Le fait que M. Duisenberg reprenne ces recommandations à son compte, en durcissant le ton, avec le soutien unanime de seize dirigeants monétaires de onze pays, augmentera singulièrement la force du message. S'il était relativement aisé et *« politiquement correct »*, pour les milieux politiques et syndicaux français, d'ignorer les conseils de M. Trichet, il leur sera plus difficile de passer outre ceux de M. Duisenberg. Il n'est pas sûr que l'exception française – la France est par exemple le seul pays de l'Euroland à avoir programmé dans son budget pour 1999 une hausse des dépenses de l'Etat – résiste longtemps à la pression venue de Francfort.

Pierre-Antoine Delhommais



Khieu Samphan et Nuon Chea « désolés » du génocide cambodgien

Les deux anciens lieutenants du défunt chef khmer rouge Pol Pot réclament l'oubli pour le passé sanglant de leur dictature au nom de la « réconciliation nationale ». Washington souhaite qu'ils soient traduits en justice

Les deux derniers principaux dirigeants khmers rouges, Khieu Samphan et Nuon Chea, se sont dits, mardi 29 décembre, « *désolés* » pour le drame qu'a subi le Cambodge du temps où ils étaient au pouvoir en compagnie de Pol Pot, de 1975 à janvier 1979. Lors *d'une conférence de presse à Phnom Penh*, où ils ont rencontré le premier ministre Hun Sen après leur reddition du 25 décembre, ils ont toutefois refusé d'admettre une responsabilité personnelle dans le génocide cambodgien et ont réclamé *« l'oubli »* du passé. M. Hun Sen a exclu qu'un procès pour *« crimes contre l'humanité »* puisse être organisé dans l'immédiat. Le département d'État américain a pour sa part réclamé un tel procès en soulignant que les relations de Washington avec le Cambodge en dépendraît. Paris tardait, *mercredi*, à faire connaître sa position *(lire aussi notre éditorial page 11).*

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

« *Very sorry.* » Très désolé. Khieu Samphan l'a dit trois fois, mardi 29 décembre, présentant ainsi les premières excuses d'un dirigeant khmer rouge à la suite d'une gestion du Cambodge qui a fait, de 1975 à 1978, près de deux millions de victimes, soit le cinquième de la population. A la demande d'un journaliste cambodgien, il l'a répété en khmer. Nuon Chea, ancien bras droit de Pol Pot, ne s'est exprimé qu'une seule fois au cours de la conférence de presse, pour ajouter : « *Nous sommes très désolés non seulement pour les vies humaines, mais aussi pour les vies d'animaux perdues pendant la guerre.* » Ni l'un ni l'autre n'ont explicitement admis une responsabilité personnelle.

Ainsi donc, après avoir été accueillis par le premier ministre Hun Sen et avant d'être reçus par le prince Norodom Ranariddh, président de l'Assemblée nationale, les deux dirigeants khmers rouges, qui se sont rendus le 25 décembre, ont dû subir, visiblement mal à l'aise et parfois crispés, l'épreuve d'une conférence de presse dans un luxueux hôtel de Phnom Penh.

Quels sont les responsables des massacres pendant le règne khmer rouge ? « *Si nous devons dire qui a raison et qui a tort, nous ne pouvons pas avoir de réconciliation nationale* », a répondu Khieu Samphan. « *C'est une vieille histoire. Je ne peux pas la clarifier* », s'est défendu Nuon Chea. Les questions devenant incisives, la séance a été levée au bout d'une demi-heure.

Les journalistes cambodgiens sont repartis frustrés. « *Je voudrais savoir qui est le vrai responsable de la mort de mes parents* », a dit l'un d'entre eux.

PAS DE PARDON ROYAL

Le personnel de l'hôtel, propriété thaïlandaise, a été médusé par la présence de ces deux vieillards dont l'un, Khieu Samphan, était au départ méconnaissable sous ses cheveux teints en noir, et l'autre, Nuon Chea, marchait à l'aide d'une canne tout en s'appuyant sur un garde du corps. Accompagnés de dix-sept proches, ils étaient arrivés à bord de deux minibus précédés par une voiture au bord de laquelle se trouvait Ieng Sary, l'ancien beau-frère de Pol Pot.

« *Laissez le peuple cambodgien résoudre ce problème* », a encore dit Khieu Samphan à propos d'un procès international concernant des « crimes contre l'humanité ». Il a ainsi fait écho à Hun Sen, lequel avait déclaré lundi « *ne pas voir ce qu'un procès pourrait réaliser* ». Dont acte : la « *réconciliation nationale* » l'emporte, pour l'instant, sur tout autre considération. Mais la possibilité de réunir un tribunal n'en est pas pour autant entièrement écartée.

En effet, Norodom Sihanouk, qui avait accordé un pardon royal à Ieng Sary en 1996 à la demande du gouvernement de l'époque, a exclu mercredi de « *renouveler* » l'octroi de sa grâce « *aux grands criminels khmers rouges* ».

Le monarque, qui séjourne à Pékin jusqu'à la mi-janvier, a ajouté qu'« *un tribunal international a parfaitement le droit de se saisir de cette affaire de génocide au Cambodge, puisqu'il s'agit de crimes contre l'humanité* ». « *Cela relève*, a-t-il déclaré, *de la conscience de la communauté des peuples du monde.* » Le roi Sihanouk a laissé à Hun Sen « *toute la responsabilité* » de la gestion de « *cette malheureuse et dramatique affaire de pardon à accorder aux Khmers rouges* ».

« HORS LA LOI »

Le premier ministre, de son côté, fait valoir que l'arrestation des criminels pourrait déboucher sur la rébellion de deux zones autonomes, celles de Païlin dans l'extrême Ouest et d'Anlong Veng dans l'extrême Nord, où des milliers de Khmers rouges ont conservé leurs armes. En outre, Hun Sen n'a ni le pouvoir de pardon ni celui d'amnistie et il n'a pas évoqué de requête en faveur d'une grâce royale. A l'exception de Ieng Sary, tous les dirigeants khmers rouges encore en vie demeurent donc sous le coup d'un vote unanime de l'Assemblée nationale qui les a placés, en juillet 1994, « *hors la loi* ».

Exclue pour le moment, l'hypothèse d'un procès n'est que reportée. Le roi Sihanouk, pour sa part, a relevé le « *très grand et indéniable mécontentement de la majorité du peuple khmer* » à l'égard de la clique qui l'a asservi voilà vingt ans. Le débat n'est pas refermé et Hun Sen est loin de l'ignorer.

Jean-Claude Pomonti

L'assassin qui aspirait à la retraite

« *LE PREMIER MINISTRE Pol Pot et moi-même, je vous l'assure, sommes profondément imbus de l'esprit français, du Siècle des Lumières, de Rousseau, Montesquieu...* » Ainsi parlait, voici presque vingt ans, Khieu Samphan. Impossible alors de déterminer si l'homme maniait un humour particulièrement noir ou parlait dans une inconscience totale de la tragédie dont il venait de se rendre coresponsable.

PORTRAIT

Khieu Samphan n'a jamais donné le moindre signe d'être plus « modéré » que son chef Pol Pot

Il s'exprimait alors, devant une carte militaire, dans un repaire de jungle à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, près de la chaîne des Cardamomes. C'est dans ce massif montagneux du sud-ouest du Cambodge que les Khmers rouges, fraîchement évincés de Phnom Penh par les troupes vietnamiennes, s'efforçaient de recomposer leurs forces avec l'aide des gouvernements occidentaux, de la Chine et des Nations du Sud-Est asiatique ligués contre l'alliance soviéto-vietnamienne en Indochine.

Khieu Samphan, serviteur fidèle de Pol Pot, fut l'homme de cette caricaturale union de *realpolitik*. Personnage inquiétant et mystérieux. Il parle d'une voix très douce, légèrement éraillée, dans des termes choisis. En vingt ans de confrontations régulières avec la presse, on ne l'a jamais vu s'énerver à l'évocation des crimes du régime khmer rouge. Que ce soit sous les banyans de la forêt vierge ou dans les salons de quelque hôtel de luxe, il ne s'est jamais, au fil de dizaines de rencontres, départi de ce ton monocorde, presque halluciné.

Parfois, il s'interrompt au milieu d'une phrase, s'enferme dans un long silence, les yeux rivés sur un coin de table. Puis reprend, comme si de rien n'était. Cherche-t-il des mots pour convaincre de l'impossible « amnésie » frappant, dans son langage public, le génocide khmer ? Partage-t-il plutôt le vertige qu'inspirent les conséquences de ses naïves pensées de jeunesse ? L'homme n'est pas du genre à se confier longtemps. Ses mentors chinois, ses parrains thaïlandais, et aujourd'hui encore Hun Sen, qui le tient en son pouvoir, ont su restreindre au maximum l'accès aux dirigeants khmers rouges.

HOMME DE DOSSIERS

Pol Pot, mort en avril, représentait, de l'avis des rares qui l'ont approché, une réincarnation relativement charismatique d'un mal khmer très ancien. Khieu Samphan, lui, dans sa frêle silhouette vaguement occidentalisée, n'a rien d'un meneur d'hommes. Il serait plutôt homme de dossiers, pour autant qu'on puisse en juger. C'est que, plus encore que ses compagnons d'armes, Khieu Samphan est un « produit » certifié de l'Université française, étalon du « savoir » dans le Cambodge de la décolonisation des années 50.

Il est né en 1931 dans la province de Svay Rieng, le « Bec de canard » du territoire cambodgien plongeant dans la région sud-vietnamienne du delta du Mékong. C'est un territoire où est particulièrement vif l'antagonisme des deux peuples, depuis que les rois d'Angkor ont dû abandonner aux « *Yuons* » haïs le « *khmer krom* », accès direct, de terre fertile, à la mer de Chine du sud. Elève brillant, dit-on, du meilleur lycée de Phnom Penh, il est envoyé en France poursuivre des études qui l'amènent à entrer en contact avec le cercle des étudiants marxistes cambodgiens qu'anime Saloth Sâr, plus tard connu sous le nom de Pol Pot.

Les futurs activistes se réunissent au Quartier latin et à la Cité universitaire, sous la houlette d'un Parti communiste français en quête d'émules pour mener, sur le terrain, une lutte de décolonisation. Le parti de Maurice Thorez est, alors, le père spirituel du mouvement khmer rouge, bien avant que le maoïsme chinois ne se mêle de la partie en Indochine.

A la différence de Pol Pot, Khieu Samphan envisage l'action légale. Sa thèse de doctorat en économie préconise un repli de son pays sur son terreau rural : certains verront dans ce texte l'esquisse des énergiques méthodes de gouvernement des Khmers rouges une fois le pouvoir conquis, en 1975, à la faveur de la guerre américaine d'Indochine.

« L'Humanité » et les Khmers rouges

***« Verra-t-on un jour au banc des accusés les anciens cadres de Pol Pot ? »*, demandait, le 28 décembre, l'éditorialiste de *L'Humanité* sous le titre « Il faut juger les assassins du Cambodge ». *« Nombreux, poursuivait l'organe du Parti communiste français, sont ceux qui traînent les pieds à cette seule image. Peut-on oublier aussi facilement que les capitales occidentales, mais aussi Pékin et Bangkok, ont joué la carte khmère rouge jusqu'à l'usure en livrant aux "saigneurs" du Cambodge les armes, la formation militaire, l'argent et la complicité diplomatique, et en leur laissant la jouissance du siège du Cambodge à l'ONU bien après leur éviction du pouvoir ? Qui oubliera le sourire de Khieu Samphan lors des accords de Paris en 1991 ? (...) Pour imaginer l'avenir, les Cambodgiens doivent affronter leur mémoire, leur passé, pour retrouver leur identité anéantie du jour au lendemain »*, concluait l'éditorialiste.**

De retour au Cambodge, il entame une carrière de professeur, de journaliste, de député de gauche, dûment élu, et de ministre dans le royaume parlementaire de Sihanouk. Jusqu'à ce jour de 1967 où, pris dans les remous de la politique phnom-penhoise, il est humilié en place publique et mis à nu par des nervis. Il se réfugie alors auprès de l'insurrection communiste et de Pol Pot, qu'on ne sait pas encore être le meneur de l'Angkar - l'« Organisation » insurgée. Le roi Sihanouk est renversé en 1970. Le maréchal Lon Nol prend le pouvoir... et perd la guerre. Phnom Penh tombe aux mains des « *Khmers rouges* » (le sobriquet est de Sihanouk) en avril 1975 : Norodom Sihanouk, leur allié, quitte son exil pékinois, rentre au Cambodge, tient brièvement le rôle de chef d'Etat, puis doit abandonner toute fonction. Khieu Samphan devint chef de l'Etat du « Kampuchea démocratique », mais il n'aura pas l'occasion de voyager à l'étranger. La révolution commence à manger ses enfants, les purges se multiplient : l'« expérience » bascule dans le tragique. Khieu Samphan, durant cette période, ne donne aucun signe d'être en quoi que ce soit plus « modéré » que Pol Pot, « *Frère numéro un* » de ce pouvoir radicalement extrémiste.

DÉCOMPOSITION

C'est pourtant cette étiquette de « pragmatique » qui lui est curieusement accolée quand le régime s'effondre devant les armées vietnamiennes en janvier 1979 et que les Khmers rouges, leurs forces en décomposition, se retrouvent sur la frontière thaïlandaise. Rapidement, Khieu Samphan devient le porte-parole le plus en vue de la guérilla, tandis que Pol Pot est progressivement escamoté. Khieu se pose en chef-représentant d'un gouvernement « légal » du Cambodge reconnu aux Nations unies, sous l'autorité morale puis politique de Norodom Sihanouk, chef de la résistance antivietnamienne au sein du « Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique ». On le voit, dès lors, dans les chancelleries occidentales, à Pékin, à New York, faire la leçon à la communauté internationale contre l'occupation de son pays par les « *Vietnamiens avaleurs de terre khmère* ».

Il représente son mouvement à la conclusion des accords de Paris en 1991, mettant fin à une guerre interne tout au long de laquelle il s'est toujours refusé à répondre aux questions sur le sort de Pol Pot, autrement que par une formule inlassablement répétée : « *Pol Pot est dans la jungle où il continue le combat* ». C'en était devenu un code pour dire que les Khmers rouges refusaient de reconnaître leur passé. A l'occasion, Khieu Samphan affirme que la plupart des actions criminelles imputées aux Khmers rouges résultaient en fait de manipulations vietnamiennes ou relevaient de la propagande de Hanoï.

Depuis la décomposition de la direction khmère rouge, courant 1998, conséquence des revers qu'ils ont subis au cours des dernières années, on ignorait le sort exact de Khieu Samphan et de l'homme dont il semble être demeuré inséparable, Nuon Chea, ancien chef de la sécurité et idéologue du régime de Pol Pot. On sait maintenant que ces deux hommes cherchent à finir leurs jours paisiblement dans la forêt, aux côtés d'un troisième dirigeant de cette Angkar désormais presque démantelée, Ieng Sary. Et il se pourrait bien qu'ils y parviennent.

Francis Deron

Prise d'otages meurtrière du Djihad islamique yéménite

UN assaut rapide et sanglant lancé par les forces de sécurité yéménites a scellé tragiquement, mardi 29 décembre, la prise d'otages de seize touristes occidentaux par un groupe intégriste, le Djihad islamique. Quatre touristes auraient été tués : trois Britanniques et un Australien, ainsi que deux ravisseurs. Les touristes anglo-saxons, arrivés le 20 décembre, avaient été enlevés la veille à Abyane, à quelques kilomètres d'Aden, l'ancienne capitale du Yémen du Sud.

L'enlèvement d'étrangers est une pratique courante au Yémen qui compte parmi les plus pauvres pays du monde. Les tribus, puissamment armées, ont pris l'habitude d'y recourir pour obtenir, en échange de leur libération, des subsides ou des infrastructures. Depuis 1993, plus de 150 touristes ou expatriés ont été kidnappés et libérés sains et saufs. Un groupe de quatre Allemands, enlevés le 6 décembre, est toujours retenu par la tribu des Bani Dhabiane, multi-récidiviste en la matière.

L'enlèvement de lundi n'avait pourtant rien à voir avec les rapts précédents. Les ravisseurs se sont en effet réclamés du Djihad islamique et ont avancé des revendications purement politiques : la libération d'un de leurs chefs emprisonnés, Saleh Haydara Atwani, et la levée de l'embargo pétrolier imposé à l'Irak par les Nations unies depuis la guerre du Golfe. Le gouvernement a réagi en frappant vite et fort. Alors que les enlèvements durent souvent plusieurs semaines, certains cheikhs locaux proposant leurs bons offices entre les ravisseurs et les autorités, les forces de sécurité ont immédiatement donné l'assaut. Les autorités de Sanaa ont affirmé que les touristes tués avaient été abattus par leurs ravisseurs.

« AFGHANS »

Constitué au début des années 80, le Djihad islamique yéménite est un groupuscule intégriste composé d'environ deux cents membres. Ces derniers, de différentes nationalités, sont pour l'essentiel des anciens « Afghans », ces militants islamistes formés au combat dans les maquis de l'Afghanistan. Le Djihad islamique yéménite a entretenu tout d'abord de bonnes relations avec le pouvoir central. Il a notamment combattu aux côtés des troupes du président, Ali Abdallah Saleh, lors de la tentative infructueuse de sécession du Sud, en 1994.

A l'époque, le président Saleh s'appuyait également sur le puissant Parti islamique de la réforme, l'Islah, dans sa lutte contre les anciens socialistes du Sud. Après les élections de 1997, qui lui ont assuré la majorité absolue, le président yéménite a pris ses distances avec la formation islamiste qui compte parmi ses responsables Abdel Majid Zendani, tenu pour l'un des organisateurs des filières « afghanes » et proche du Soudanais, Hassan Tourabi. Le Yémen, qui a engagé un programme de réforme économique sous l'égide de la Banque mondiale, a été aussi invité par ses soutiens financiers occidentaux, dont les Etats-Unis, à se débarrasser des groupes de moudjahidines pour qui il constitue une discrète base arrière.

En février, les forces de sécurité ont procédé à plusieurs arrestations. Plusieurs attentats à la bombe ont ensuite été imputés au groupuscule qui a transféré en novembre son quartier général de Abyane à Chabwa. Les membres du Djihad, qui s'efforcent d'obtenir des soutiens tribaux par le mariage, peuvent jouer d'une corde sensible au Yémen : le sentiment anti-américain. Car la coopération de Sanaa avec Washington n'est pas qu'économique : sept officiers américains de haut rang se sont rendus au Yémen au cours de l'année, dont le général Anthony Zinni, en décembre. Trois exercices militaires américano-yéménites ont également été organisés au cours de l'année.

Gilles Paris

Le Parlement basque a élu José Ibarretxe à la tête du gouvernement autonome

Le nouveau « lehendakari » a reçu le soutien des indépendantistes

Le président de la région autonome du Pays basque a été élu, mardi 29 décembre, avec les voix des séparatistes radicaux, bras politique de l'organisation armée ETA, pour la première fois depuis le retour de la démocratie en Espagne il y a vingt ans. Juan José Ibarretxe, candidat du Parti nationaliste basque (PNV, modéré), a largement devancé son rival, le candidat conservateur Carlos Iturgaiz.

MADRID
de notre correspondante

Par une majorité de 40 voix, le Parlement basque a désigné, mardi 29 décembre, son nouveau *lehendakari*, le chef du gouvernement autonome. Il s'agit de Juan José Ibarretxe, du Parti nationaliste basque, quarante et un ans, vice-président du gouvernement sortant, qui était soutenu par sa propre formation, les nationalistes d'Eusko Alkartasuna (EA), et l'appui – une grande première – des radicaux indépendantistes de Herri batasuna-Euskal Herritarrok, la « vitrine politique » de l'organisation terroriste ETA. Face à lui, le candidat du Parti populaire, Carlos Iturgaiz, n'a obtenu que 18 voix, socialistes et communistes avaient préféré voter blanc.

Juan José Ibarretxe devient donc le premier *lehendakari* de l'histoire de la démocratie, élu avec l'appui déterminant (14 voix) de HB-EH, le seul parti basque qui n'a jamais condamné la violence, le seul aussi qui se propose ouvertement, dans les mois qui viennent, de créer une « assemblée des municipalités basques », comme contre-pouvoir aux institutions autonomes déjà existantes. Autant dire que la cohabitation ne sera pas sans risque pour le PNV, qui a déjà scellé un accord de gouvernement, purement nationaliste, avec Eusko Alkartasuna, samedi dernier, et doit pouvoir compter sur l'appui parlementaire de HB-EH, pour gouverner (*Le Monde* du 28 décembre).

D'autant que, comme l'a rappelé M. Ibarretxe dans son discours de présentation, la « consolidation du processus de paix », née de la trêve annoncée par l'ETA le 16 septembre, sera sa priorité. Aussi a-t-il lancé un appel *« à la fin des divisions politiques »* et *« au dialogue sans exclusion, ni condition, mais dans le respect des décisions basques »*. De son côté, le porte-parole de HB-EH, Arnaldo Otegi, a justifié l'appui de sa formation au nouveau *lehendakari* en précisant qu'il ne s'agissait pas de voter *« pour un candidat, mais pour un diagnostic et un projet : la souveraineté »*. En d'autres termes, HB ne soutiendra que les initiatives qui iront dans son sens.

PROCESSUS DE PAIX

Avec l'élection de M. Ibarretxe et les accords politiques de gouvernement, c'est le cadre même du futur processus de paix qui achève de se mettre en place. Comme pour avoir les mains plus libres et désamorcer *certains points de « tension »*, le gouvernement espagnol a annoncé la fin du transfert sur le continent de vingt et un prisonniers de l'ETA qui purgeaient leurs peines sur les îles ou les enclaves espagnoles au Maroc. Un premier geste pour rapprocher de leurs familles les condamnés de l'ETA, mais jugé très insuffisant par les partis nationalistes basques et une bonne partie de l'opinion.

Parallèlement, comme pour *rendre plus sereines ses relations* avec l'opposition socialiste, le gouvernement Aznar avait accordé le 23 décembre une grâce partielle, réduisant de dix à trois ans la peine infligée à l'ex-ministre socialiste de l'intérieur José Barrionuevo et à son adjoint à la sécurité, Rafael Vera, les principaux condamnés du procès Segundo Marey. Procès du nom de cet entrepreneur français, confondu avec un responsable de l'ETA et enlevé en 1983, dans ce qui devait être le premier acte des GAL, ces commandos antiterroristes de libération, responsables de vingt-huit assassinats dans les années 80, dans les milieux radicaux du sud de la France.

A la suite de cette grâce, le Tribunal constitutionnel a suspendu mardi l'exécution des peines de MM. Barrionuevo et Vera, ainsi que celles de trois autres condamnés dans la même affaire, Miguel Planchuelo (ex-policier de Bilbao), Ricardo Garcia Damborenea (ex-dirigeant socialiste basque) et Julian Sancristobal (ex-gouverneur civil de Biscaye). Ils ont été placés en liberté conditionnelle dans l'attente de *l'examen des recours qu'ils avaient* déposés.

Marie-Claude Decamps

Chypre renonce à déployer des missiles russes

AU RETOUR d'une visite de 24 heures en Grèce, le président chypriote, Glafcos Cléridès, a annoncé, mardi 29 décembre, avoir renoncé à déployer dans le sud de Chypre les missiles sol-air S-300 achetés à la Russie et contestés par la Turquie qui occupe le nord de l'île. Dans un communiqué de la présidence, M. Cléridès fait état, en revanche, d'un possible déploiement des missiles dans l'île grecque de Crète, évoquée depuis plusieurs semaines par la presse comme une alternative pour désamorcer la crise ouverte par cette affaire.

A Ankara, le ministre turc des affaires étrangères, Ismail Cem, a affirmé mardi soir que *« cette histoire des S-300 s'est transformée en une tragicomédie (...) Le non-déploiement de ces armes est le fruit de la détermination de la Turquie ». « Au cas où ces missiles seront déployés en Crète, comment pourra alors la Grèce, membre de l'OTAN, expliquer la présence sur son sol d'armes de fabrication russe ? »*, a demandé le chef de la diplomatie turque. La Grèce a apporté son *« total soutien »* à cette décision que Washington a saluée comme *« une importante mesure afin de réduire les tensions sur l'île »*.

M. Cléridès affirme assumer personnellement la responsabilité de cette décision qui ne fait pas l'unanimité dans la classe politique chypriote. *« J'ai sérieusement pris en considération la position du gouvernement grec »*, ajoute M. Cléridès. L'achat des missiles S-300 de fabrication russe par les Chypriotes grecs, objet d'un contrat conclu en janvier 1997 pour 420 millions de dollars selon la presse de Nicosie, a provoqué la colère de la Turquie, qui a menacé de les détruire dès leur déploiement. Le gouvernement de Nicosie, composé des seuls Chypriotes grecs et le seul reconnu par la communauté internationale, a été ces derniers mois l'objet de pressions occidentales pour l'empêcher de déployer les missiles, afin d'éviter une crise majeure au sein de l'OTAN, dont font partie la Grèce et la Turquie. – *(AFP.)*

Le roi de Jordanie a achevé son traitement anticancéreux

AMMAN. Le roi Hussein de Jordanie a quitté la clinique de Rochester où il a subi tout au long de l'automne un traitement anticancéreux, a annoncé, mardi 29 décembre à Amman, le prince héritier Hassan Ibn Talal. Le prince héritier a également lu un message du roi Hussein dans lequel ce dernier affirme que les médecins qui l'ont traité *« sont satisfaits des résultats des examens effectués au terme du traitement, qui ont dépassé toutes les attentes »*. Le roi Hussein a souligné dans ce message qu'il devrait retourner à la clinique Mayo *« en mars »* pour des examens de routine. Il a ajouté que, avant de rentrer en Jordanie, il passerait *« quelques jours à Washington, avant de se rendre à Londres, puis à Amman »*, pour *« récupérer* [ses] *forces »*. Le roi Hussein, soixante-trois ans, atteint d'un cancer des ganglions lymphatiques, avait été hospitalisé le 14 juillet à la clinique Mayo, à Rochester. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAK : la Russie a renoncé, mardi 29 décembre, à présenter au Conseil de Sécurité** de l'ONU une nouvelle proposition sur le règlement de la crise irakienne. La réunion du Conseil a été dominée par le nouveau bras de fer entre l'Irak et les Etats-Unis à propos des zones d'exclusion aérienne. – *(AFP.)*

■ **CHINE : la croissance de l'économie a atteint 7,8 % en 1998,** soit un peu moins que l'objectif de 8 % que la Chine s'était fixé pour cette année, a-t-on indiqué de source officielle. Le produit intérieur brut *(PIB) s'est élevé à 7 970 milliards de yuans (962 milliards de dollars) en* 1998, ont précisé des responsables du Bureau national des statistiques lors d'une conférence de presse à Pékin. Il s'agit du taux de croissance le plus faible enregistré par la Chine depuis 1991. L'an dernier, la croissance s'était établie à 8,8 %, contre 9,7 % en 1996. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le procès du président Bill Clinton** pour parjure et entrave à la justice dans le cadre de l'affaire Lewinsky sera bref, moins de deux semaines, et se tiendra au Sénat des Etats-Unis du 11 au 22 janvier, a affirmé mardi 29 décembre la chaîne de télévision américaine CBS. Le traditionnel discours du président Bill Clinton sur *« l'état de l'Union »*, prévu le 19 janvier devant les deux Chambres réunis en séance solennelle, serait en conséquence repoussé à une date ultérieure, toujours selon CBS. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright** se rendra à Moscou pour une visite de travail du 25 au 27 janvier, a confirmé mardi 29 décembre le ministère russe des Affaires étrangères. Le porte-parole n'a donné aucune précision sur le programme de la visite. Les relations entre Washington et Moscou viennent de traverser une phase de vive tension à la suite des frappes anglo-américaines contre l'Irak, dénoncées par la Russie. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le bilan des décès dus au froid en Pologne s'est aggravé** après les fêtes de Noël et l'on compte 162 morts depuis la mi-novembre, après une nouvelle vague de basses températures de moins 10 degrés centigrades, a annoncé la police lundi 28 décembre. La 162e victime, une femme de quatre-vingt-six ans, a été découverte dimanche soir dans un champ, morte d'hypothermie, vraisemblablement après s'être évanouie, selon la police. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : le président Fernando Henrique Cardoso,** qui sera investi vendredi 1er janvier pour un nouveau mandat de quatre ans, devra réaliser l'ajustement budgétaire tout en défendant la stabilité du real, alors que les perspectives économiques et financières restent sombres au Brésil. *« L'ajustement budgétaire sera la priorité du nouveau gouvernement »*, a déclaré M. Cardoso en annonçant, la semaine dernière, son nouveau cabinet, présenté comme étant de *« continuité »*. – *(AFP.)*

EMPLOI Le nombre des demandeurs d'emploi en novembre a baissé de 0,2 %, soit 4 700 chômeurs de moins. Ce chiffre confirme une lente décélération du chômage qui concerne toutes les catégories de demandeurs d'emploi. Pour la première fois depuis 1992, le nombre de chômeurs âgés de moins de vingt-cinq ans est repassé en dessous de la barre des cinq cent mille. ● LES COLLECTIFS de chômeurs, confrontés à la faible mobilisation de leurs militants, sont contraints de réfléchir à une nouvelle stratégie. Face à l'attitude nouvelle du gouvernement, ils devraient également exercer désormais leur pression sur les partenaires sociaux. ● LE SECTEUR des emplois de service demeure un gisement à exploiter, affirment deux chercheurs de l'Insee, dans une étude publiée par la revue mensuelle *Economie et statistique*.

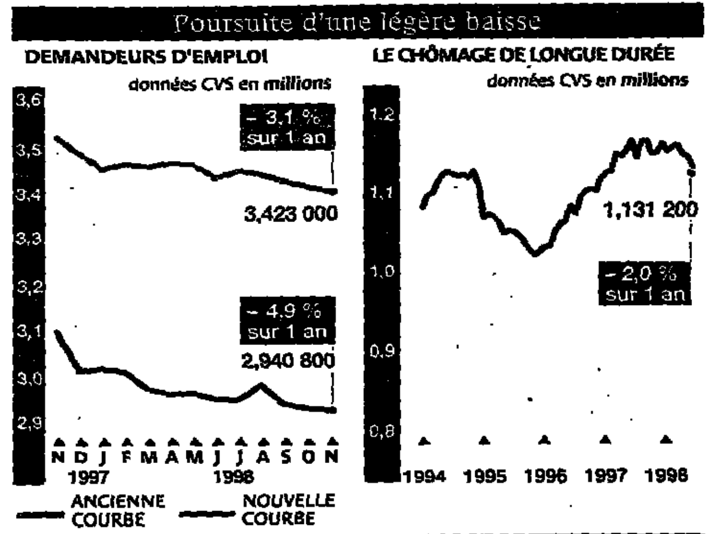
La baisse du chômage se confirme mais se ralentit

Toutes les catégories de demandeurs d'emploi sont concernées. Cette amélioration profite tout particulièrement aux chômeurs de longue durée et aux jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans dont le nombre repasse en dessous de la barre des cinq cent mille

LE GOUVERNEMENT peut afficher une satisfaction discrète : si elle est de faible ampleur, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en novembre touche en revanche toutes les catégories de salariés. Selon les statistiques publiées, mercredi 30 décembre, par le ministère de l'emploi et de la solidarité, la France compte 2 940 8000 demandeurs d'emploi, à la fin du mois de novembre, (en données corrigées des variations saisonnières), soit une légère diminution de 4 700 personnes, (–0,2 %), qui vient après une baisse de –0,3 %, au mois d'octobre. Sur un an, la courbe du chômage observe une décroissance de 4,9 %.

Si l'on ajoute les chômeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois, le nombre total de demandeurs d'emploi atteint 3 423 000 chômeurs. Sur un mois, le résultat est même plus satisfaisant, avec une baisse de 0,3 %, soit 10 600 demandeurs d'emploi en moins. En revanche, le bilan est moins favorable sur un an (–3,1 %). Le gouvernement peut aussi se réjouir du repli de 0,1 point du chômage, calculé d'après les critères du Bureau international du travail (BIT), dont le taux s'établit à 11,5 % de la population active, (contre 11,6 % le mois précédent et 12,6 % en juin 1997).

Dans les motifs de satisfaction ponctuelle, le gouvernement peut aussi mettre en avant pour le mois de novembre une baisse simultanée des deux indicateurs – la courbe officielle du chômage, et celle qui inclut les demandeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. Précédemment des évolutions contradictoires avaient été observées entre ces deux courbes, signe de transfert entre les catégories de chômeurs.



Dans la suite des petits signes positifs, le chômage de longue durée affiche une baisse de 0,4 % pour les hommes et de 0,2 % pour les femmes. Il reste toutefois encore 1 131 2000 personnes qui sont au chômage depuis plus d'un an. Mais le gouvernement observe avec satisfaction le recul de 2 % sur un an du chômage pour cette catégorie de population - à la fois très fragilisée, qui a du mal à retrouver un emploi et dont le stock ne fluctuait quasiment pas depuis deux ans. Au mois d'octobre, le chômage de longue durée était en dessous de son niveau de 1997 et cette tendance se confirme en novembre.

RECUL PLUS NET

De même, on observe un recul plus net du chômage pour les hommes et les femmes âgées de moins de vingt-cinq ans. 233 000 jeunes hommes sont à la recherche d'un emploi, soit –0,9 %, par rapport au mois précédent et 264 200 jeunes femmes sont dans la même situation, soit –1,3 %. Pour la première fois depuis 1992. Le nombre de jeunes de moins de 25 ans à la recherche d'un emploi repasse en dessous de la barre des 500 000. Sur un mois, seuls les hommes âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans connaissent une augmentation du chômage de 0,3 %.

Sur un an, c'est la situation des plus de cinquante ans qui est la plus préoccupante aux yeux du gouvernement, avec une progression du chômage de 2,3 % pour les hommes et de 5,1 %, pour les femmes. C'est la raison pour laquelle Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité a décidé de durcir le dispositif Delalande, en renchérissant le coût pour les employeurs du licenciement des quinquagénaires.

En novembre, 354 000 demandeurs d'emploi sont entrés dans les fichiers de l'ANPE, soit un bond de 3,7 % par rapport à octobre. On observe à la fois une hausse des entrées (de 3,1 %) faisant suite à une fin de contrat à durée déterminée (CDD), ou liées à une fin de mission d'interim (+ 6,1 %). Les entrées qui suivent un licenciement économique augmentent de 0,5 %, mais sur un an, elles sont encore en recul de 14 % ; celles faisant suite à une première entrée augmentent de 2,8 % et celles classées dans les autres licenciements de 4,3 %. Cette série de mauvais chiffres constitue une première alerte pour le gouvernement. Parallèlement, 337 300 personnes sont sorties de l'ANPE (+1 %). Les entrées en stage, tout comme les reprises d'emploi connaissent un fléchissement par rapport à octobre. 232 000 offres d'emploi (+6,8 %) ont été déposées à l'ANPE.

Pour le gouvernement Jospin, la principale incertitude repose désormais sur l'évolution du taux de croissance en 1999 qui permettra soit une poursuite de la décroissance lente du chômage, soit un retournement de tendance, anticipé et redouté. Tant les experts du patronat que les conjoncturistes des instituts indépendants prévoient un ralentissement de la croissance, dans une fourchette située entre 2 % et 2,2 %. Le gouvernement, par la voix de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, a d'ailleurs reconnu que l'objectif de 2,7 % qui a servi de base à l'élaboration de la loi de finances pour 1999 a peu de chances de se vérifier.

Depuis sa nomination à Matignon, comme premier ministre en juin 1997, M. Jospin peut tirer satisfaction de la baisse de 197 000 demandeurs d'emploi. Mais cette baisse s'est en fait amorcée avant son retour au pouvoir et répond aussi à une logique cyclique. Le gouvernement peut certes estimer que sa politique de soutien à la demande intérieure a permis un accompagnement de la reprise économique.

Alain Beuve-Méry

Licencier les plus de 50 ans coûtera plus cher

Licencier des quinquagénaires va désormais coûter plus cher aux employeurs. Conformément à ce qu'elle avait annoncé début novembre, la ministre de l'emploi, Martine Aubry, a fixé par un décret publié au *Journal officiel* du 29 décembre un nouveau barème de pénalités. Celui-ci prévoit un quasi-doublement de la contribution dite Delalande, du nom du député RPR qui l'a initiée en 1987, puisqu'il sera désormais réclamé l'équivalent de deux mois de salaire brut aux entreprises renvoyant un salarié âgé de cinquante ans.

Cette pénalité s'accroissant, dans un premier temps, avec l'âge du licencié, elle pourra atteindre un an de salaire brut lorsque ce dernier est âgé de cinquante-six et cinquante-sept ans. Elle sera ensuite égale à dix mois de salaire à cinquante-huit ans, puis à huit mois de salaire à cinquante-neuf ans. Ce durcissement épargne toutefois les petites entreprises : celles de moins de vingt salariés demeurent exonérées et le nouveau barème ne s'applique pas à celles employant entre vingt et cinquante personnes.

Les services domestiques restent un gisement d'emplois, selon une étude de l'Insee

FACE aux craintes nourries par un ralentissement de la croissance en 1999 qui entraînerait immanquablement une chute du nombre de créations d'emplois, le gouvernement peut-il puiser à nouveau dans les emplois de proximité ? Une étude publiée dans la revue mensuelle *Economie et statistique* de l'Insee (décembre 1998) par deux chercheurs de cet institut le laisse entendre.

Selon ses conclusions, le recours aux services domestiques d'aide à la personne (entretien général de la maison, ménage, repassage, garde d'enfant à domicile, etc.), qu'ils soient fournis par une employée de maison ou par un salarié d'entreprise de nettoyage ne sont pas *« seulement une affaire de revenu, de goût et de préjugés : c'est aussi une question de coût du service »*. Dans ces conditions, *« une politique visant à faire baisser le prix de revient supporté par les ménages, afin d'augmenter le recours à ces services, et partant de favoriser la création d'emplois dans ce secteur, peut être suivie d'effets »*, concluent les deux auteurs.

En 1996, plus de quatre millions de ménages ont eu recours à une aide de proximité pour la vie quotidienne qui, pour partie seulement, a été couverte par des emplois familiaux. Leur coût reste cependant dissuasif pour beaucoup de ménages. La mise en place depuis 1991 d'un dispositif de dégrèvement fiscal, complété par une simplification des déclarations administratives, a toutefois permis leur développement.

LES MÉNAGES AISÉS

De 1991 à 1997, les emplois familiaux sont passés de trois cent cinquante mille à quatre cent soixante-dix mille, soit une augmentation de cent vingt mille (+ 33 %), alors que, sur la même période, l'emploi salarié a stagné, (+ 0,3 %). Cette évolution est uniquement imputable au développement des emplois de service domestique, car, dans le même temps, les professions du secteur social (aide à domicile, aide ménagère, etc.), qui représentent un peu plus d'un tiers des emplois familiaux en 1997, ont marqué le pas.

Ce sont les ménages aisés qui sont les principaux consommateurs de services domestiques. Plus le revenu du couple est élevé, plus il est enclin à recourir à une aide domestique. Ce type d'aide est aussi une question de milieu social : les diplômés du supérieur recourent plus volontiers que les autres à une employée de maison. Les couples dont le chef de ménage est cadre constituent 54 % des ménages employeurs, alors qu'ils ne représentent que 18 % des couples. A revenu identique, les couples de cadres ont un employé de maison dans une proportion trois fois plus grande que dans l'ensemble des couples.

Le nombre d'enfants, tout comme l'activité féminine, ne semblent pas influencer le recours à un service domestique. Ces services continuent d'être considérés par une large frange de la population comme un *« bien de luxe »*. Dans ces conditions, plus le prix sera faible, plus il y aura des ménages qui consommeront des services domestiques, expliquent les auteurs de l'étude. Pour transformer ce type de services en *« gisement d'emplois »*, il faut lever des contraintes qui sont liées aux comportements des ménages. Abaisser le prix des services à domicile apparaît comme la variable décisive, pour assurer leur développement.

A. B.-M.

La nécessaire introspection des collectifs de chômeurs

LE MOUVEMENT des chômeurs, version hiver 1998, est à la recherche d'un second souffle. Si actions et occupations diverses ont démarré plus tôt cette année qu'en 1997 et si, en province, les trois journées d'action de décembre ont témoigné de capacités encore réelles de mobilisation des collectifs de sans emploi, le mouvement, à la différence de l'hiver 1997, peine à dépasser le stade de l'agitation ponctuelle. Le défilé parisien du 10 décembre qui a réuni tout juste deux mille personnes a été un échec. Et les collectifs qui comptaient interpeller la population à la faveur des célébrations du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme n'y sont pas parvenus.

ANALYSE

Dans sa majorité, l'opinion s'est montrée moins réceptive

Plusieurs explications peuvent être avancées. Certes, des annonces gouvernementales rapides – telles les revalorisations de 3 % du RMI et de l'allocation spécifique de solidarité, ou le déblocage de fonds pour les situations d'urgence – ont pu jouer, mais à la marge. Elles témoignent davantage d'un changement de ton du premier ministre qui, en 1997, avait été bousculé par un mouvement dont il avait sous-estimé l'impact.

Plus profondément, en cette fin 1998, l'opinion qui, dans sa majorité, a vécu cette année comme une année de reprise, s'est montrée moins réceptive et ne s'est pas laissée détourner de la préparation des fêtes. Par ailleurs, l'effet nouveauté dont sont généralement friands les médias et dont a bénéficié le mouvement des chômeurs en 1997, est éventé. Les occupations d'Assedic ont d'autant plus fait figure de « remake » que le gouvernement a pris grand soin cette année de ne pas laisser ces actions s'installer. Les antennes, quand elles étaient investies, ont été très vite évacuées. Les initiatives des chômeurs ont ainsi été cantonnées dans une forme de protestation symbolique. La « cristallisation » recherchée a été contrée.

Les collectifs réfléchissent désormais à d'autres stratégies. Ils souhaitent accentuer leur pression afin d'obtenir une réforme de l'indemnisation des sans emplois par le régime d'assurance-chômage. La protestation, centrée jusqu'à présent sur le gouvernement, pourrait être déviée, en janvier 1999, sur l'Unedic dont le Medef assure la présidence.

A cela s'est ajoutée une autre difficulté : l'attitude de la CGT-chômeurs, face aux associations du type AC !, MNCP et Apeis. Bon an, mal an, les comités CGT chômeurs avaient joué la carte de l'unité d'action. Cette année, ils ont davantage fait cavalier seul. Quant à la confédération CGT, en pleine préparation de son congrès de Strasbourg (31 janvier-10 février), elle s'est mise en service minimum. Aucun de ses ténors, à la différence de 1997, ne s'est montré aux manifestations.

De leur côté, les collectifs n'ont pas passé l'année sans débats internes, remises en cause, particulièrement à AC ! où des divisions sont apparues. Les lendemains de l'hiver 1997 ont pris parfois les allures de gueule de bois pour militants et chômeurs qui comptaient maintenir une pression forte et qui ont dû se résoudre à l'effilochement de leur mouvement au printemps. Plus généralement, le mouvement n'est pas parvenu à surmonter une difficulté qui lui est inhérente : organiser les chômeurs sur la durée.

Caroline Monnot

Le mégrétiste Serge Martinez trouve porte close au siège du Front national

VERSAILLES
de notre correspondant

Comme il l'avait annoncé au cours d'une conférence de presse, mercredi 23 décembre, Serge Martinez, exclu la semaine dernière du Front national (FN), s'est présenté, mardi 29 décembre en fin de matinée, au siège du parti d'extrême droite à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) pour y déposer les signatures des militants réclamant la tenue d'un congrès extraordinaire.

Mais, dès sa descente de voiture, il a révélé qu'il avait été prévenu par des membres du personnel que le siège était fermé. Assisté d'un huissier et suivi par quatre jeunes militantes portant deux cantines métalliques renfermant *« les photocopies de 15 500 signatures »*, M. Martinez s'est tout de même rendu au 4, rue Vauguyon, accès habituel des bureaux où il a trouvé le rideau de fer baissé et une affichette qui indiquait que le secrétariat était fermé jusqu'au 4 janvier pour cause de vacances ; une occasion pour M. Martinez d'ironiser : *« Ils sont tellement persuadés de leur réussite qu'ils se barricadent et qu'ils foutent le camp. C'est une vacance dans tous les sens du terme. Il y a vacances cocotiers et vacance du pouvoir »*, a-t-il indiqué.

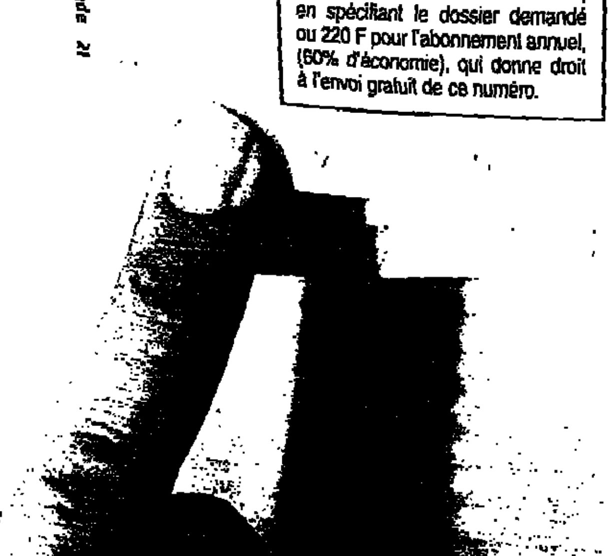
LAISSER « NOM ET ADRESSE » À L'ACCUEIL

Puis il s'est dirigé vers l'entrée de service gardée par deux membres du service d'ordre du FN. Là, un responsable de l'accueil a indiqué à l'huissier que seul le secrétaire général, Bruno Gollnisch, était habilité à recevoir les documents et lui a remis une missive. Dans cette lettre, M. Gollnisch lui demandait de laisser à l'accueil ses *« nom et adresse afin* [qu'il] *puisse entrer en relation avec* [lui] *dès que possible et convenir des modalités de remise et de vérification contradictoire des documents en question, dont il y a lieu, en tout état de cause, d'établir un bordereau récapitulatif par département, comportant les noms et adresses des signataires et leur numéro de carte d'adhérent »*.

Cette fin de non-recevoir n'a pas ému M. Martinez, qui l'a qualifiée de *« manœuvre enfantine »*. Devant les caméras, il a exhibé les listes de paraphes qu'il avait reçues en faveur du congrès, dont certaines étaient revêtues d'un cachet d'huissier provenant de la boîte postale de Courbevoie (Hauts-de-Seine) que les fidèles de Jean-Marie Le Pen avaient tenté de bloquer début décembre. *« Les quotas sont atteints, toutes les conditions sont requises pour l'organisation du congrès, il aura lieu avec ou sans l'organisation du FN qui, une fois de plus, se met en tort vis-à-vis de la loi et même vis-à-vis des statuts »*, a-t-il affirmé. Avant de quitter les abords du « Paquebot » – nom traditionnellement donné au siège du FN –, M. Martinez a encore indiqué que, contrairement à ce qu'affirmait le journal satirique *Charlie Hebdo* – qui s'était prévalu d'avoir déposé la marque Front national le 18 décembre auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (*Le Monde* du 25 décembre) –, il avait fait lui-même la démarche huit jours plus tôt. Dénonçant *« les carences »* du parti, l'ancien secrétaire aux fédérations a rappelé que *« le vrai FN sera celui qui sortira du congrès du 24 janvier »* et que *« le titulaire du sigle sera celui qui sera propriétaire de l'association »*.

A défaut d'avoir pu déposer ses cantines au siège de son ancien parti, M. Martinez s'est résigné à suivre l'huissier et à abandonner ses documents à la mairie de Saint-Cloud où M. Gollnisch pourra les récupérer.

Jean-Claude Pierrette







is se ralentit

ÉDUCATION Un arrêt récent du Conseil d'Etat sème l'émoi parmi les défenseurs de l'école publique. Dans cette décision, rendue le 18 novembre, la haute juridiction cassait un jugement du tribunal administratif de Paris, en autorisant cinq lycées privés d'Ile-de-France qui disposent de filières techniques à bénéficier de subventions non plafonnées des collectivités territoriales, comme le prévoit la loi Astier de 1919. ● LA LOI FALLOUX de 1850 stipule, elle, que les aides accordées aux établissements scolaires privés sous contrat ne doivent pas excéder 10 % des dépenses annuelles de l'établissement. ● LES SYNDICATS enseignants craignent que cet arrêt ne légalise les détournements de la loi Falloux ● LE SNES-FSU considère ainsi que *« le lobby de l'enseignement privé obtient du juge ce qu'il n'avait pu obtenir du législateur et du Conseil constitutionnel »*.

Un arrêt du Conseil d'Etat sur l'enseignement privé indigne le camp laïque

Les syndicats enseignants craignent qu'une décision récente portant sur cinq lycées d'Ile-de-France n'autorise des détournements de la loi Falloux en ouvrant une possibilité de financement illimité des établissements privés par les collectivités territoriales

LE DÉBAT sur le financement des établissements de l'enseignement privé va-t-il resurgir ? Les réactions que suscite un arrêt rendu le 18 novembre par le Conseil d'Etat rappelent inévitablement le combat mené en 1993 et 1994 par les défenseurs de l'école publique contre la révision de la loi Falloux. Tandis que le Comite national d'action laïque (CNAL) – qui regroupe la FEN, la FCPE et la Ligue française de l'enseignement – parle d'une *« décision incompréhensible qui conduit à un détournement de la loi Falloux »*, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) considère que *« le lobby de l'enseignement privé obtient du juge ce qu'il n'avait pu obtenir du législateur, ni même du Conseil constitutionnel »*.

Dans l'arrêt contesté, le Conseil d'Etat a annulé une décision du tribunal administratif de Paris de juin 1995 qui jugeait illégales les aides accordées en 1992 par le conseil régional d'Ile-de-France à cinq lycées privés – Saint-Aspais à Melun (Seine-et-Marne), Sainte-Geneviève à Meaux (Seine-et-Marne), Sainte-Thérèse à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), Notre-Dame-de-la-Compassion à Pontoise (Val-d'Oise) et Beth Yacov, dans le 20e arrondissement de Paris – qui souhaitaient créer des places dans des filières technologiques ou professionnelles.

Pour le Conseil d'Etat, le tribunal administratif de Paris a fondé sa décision sur le seul motif que les établissements en cause n'étaient pas des établissements techniques et relevaient donc des dispositions restrictives de la loi Falloux du 15 mai 1850. Ce texte stipule que les aides accordées par les collectivités locales aux établissements scolaires privés sous contrat ne doivent pas excéder 10 % des dépenses annuelles de l'établissement. Suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, le Conseil d'Etat a jugé que cette disposition ne s'appliquait pas à ces cinq lycées d'Ile-de-France. Ceux-ci souhaitent en effet ouvrir des classes technologiques ou professionnelles. Pour le Conseil d'Etat, ils peuvent donc bénéficier de la loi Astier de 1919, qui autorise les collectivités locales à verser des subventions d'investissement sans limite à l'enseignement technique privé.

REPARTIRONS-NOUS À LA GUERRE AVEC LES VIEILLES LOIS OU AVEC LES NOUVELLES ?

Pessin

SECTIONS TECHNOLOGIQUES

En prenant cette décision, la plus haute juridiction administrative considère ainsi que la loi Astier ne s'applique plus seulement aux établissements exclusivement identifiés comme des lycées techniques. Dans la mesure où un décret de décembre 1976 dispose que *« trois voies de formation sont organisées dans les lycées : générale, technologique, professionnelle »*, le Conseil d'Etat estime en effet que les établissements ne comportant que quelques sections technologiques – *« que ces dernières existent déjà ou qu'elles soient en cours de création »* – peuvent bénéficier du régime de la loi Astier en toute légalité.

Comme l'explique le commissaire du gouvernement dans ses conclusions, *« le raisonnement du tribunal administratif* [de Paris] *qui s'attache à la dénomination des établissements ne doit pas être repris ». « L'organisation des établissements scolaires ayant considérablement changé depuis les lois de 1850 et 1919 (...), il n'est plus possible d'examiner le régime des subventions à l'enseignement privé établissement par établissement mais plutôt par type d'enseignement*, précise-t-il. *C'est en examinant la voie de formation dont relève chaque classe que la légalité de la subvention doit être appréciée »*. Mais, prévient le commissaire du gouvernement, *« cette nécessité de raisonner classe par classe conduit à se montrer exigeant à l'égard des collectivités locales lorsqu'elles attribuent leur subvention et exige d'être à même de déterminer à quelle voie de formation bénéficieront les dépenses subventionnées »*. En dépit de ce souhait de contrôles scrupuleux, le Conseil d'Etat précise que le conseil de l'éducation nationale, institué dans chaque académie, n'a pas à être consulté pour les aides financières délivrées dans le cadre de la loi Astier.

« QUI IRA CONTRÔLER ? »

« Cette décision est logique », assure Jean Daniel, secrétaire général de l'Enseignement catholique. *« On a le droit d'avoir un lycée Falloux et d'ouvrir un lycée Astier. Les comptabilités étant séparées, il n'y a pas de détournement possible »*, assure-t-il. Dans l'autre camp, le SNES se demande en revanche *« qui ira contrôler et avec quels moyens de preuve ? »* la véritable utilisation des subventions. *« C'est la fin de la loi Falloux »*, s'insurge François Berguin, secrétaire national du syndicat. *« Désormais, il suffira à un lycée privé d'enseignement général d'ouvrir quelques classes techniques pour bénéficier de financements sans limite, y compris pour les classes générales »*, explique-t-il. Il est par exemple très difficile de s'assurer qu'une nouvelle salle de classe ou qu'un laboratoire de langues ou de sciences financés par une collectivité locale au titre de la loi Astier ne sont pas également utilisés par des élèves des filières générales. Un même établissement scolarisant souvent des élèves de tous niveaux et de toutes filières, les responsables pouvent jouer sur cet ensemble pour imputer les travaux de rénovation de leurs bâtiments sur la partie professionnelle et technique et obtenir des subventions.

Selon le CNAL, le Conseil d'Etat légitime *« une conception très laxiste dans le contrôle et l'utilisation des fonds publics qui pénalise le service public d'éducation soumis, lui, aux nécessaires exigences de planification scolaire dans le cadre de crédits définis et limités par un programme prévisionnel d'investissements »*. Pour Patrick Gonthier, secrétaire général du CNAL, *« cet arrêt du Conseil d'Etat ouvre la porte à une concurrence accrue entre le public et le privé »*. Estimant nécessaire de *« clarifier le dispositif législatif, source de confusion savamment entretenue par ceux qui souhaitent un démantèlement du service public d'éducation »*, le CNAL vient de demander à être reçu par Lionel Jospin. Le SNES sollicite lui aussi le premier ministre ainsi que Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et l'ensemble des groupes parlementaires de gauche, afin qu'une nouvelle loi étende les principes de la loi Falloux à l'enseignement technique.

Sandrine Blanchard

Les établissements sous contrat

● **Effectifs** : 2 222 000 élèves au total soit 16 % des effectifs scolarisés en France. Les lycées généraux et technologiques privés accueillent 314 400 élèves (contre 1 175 600 dans les établissements publics) et les lycées professionnels 154 800 élèves (553 600 dans le public). Les lycées généraux et technologiques affichent une moyenne de 25,6 élèves par classe, contre 29,3 dans le public.

● **Etablissements** : 5 785 écoles primaires, 1 789 collèges, 1 800 lycées dont 655 lycées professionnels.

● **Lois** : la loi Falloux du 15 juin 1850 régit le financement par les collectivités locales des investissements des établissements privés (pour les constructions et les grosses réparations). L'article 69 limite les subventions versées par les collectivités locales à *« un dixième des dépenses annuelles de l'établissement »*.

La loi Astier du 25 juillet 1919 crée des cours professionnels obligatoires pour les apprentis qui dépendent du ministère du commerce et de l'industrie. Ces cours sont habilités à recevoir, sans limites, des fonds publics pour leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement. Passés sous tutelle de l'éducation nationale après guerre, les établissements techniques privés continueront à bénéficier de cette disposition.

Un équilibre précaire fondé sur un cadre législatif inadapté

LA DÉCISION du Conseil d'Etat démontre, une nouvelle fois, à quel point le système de financement de l'enseignement privé est complexe et opaque. Mais les réactions qu'elle suscite soulignent aussi combien une réforme de ce système serait délicate à mener. Entre public et privé, les oppositions sont si vives que chaque tentative des gouvernements successifs n'a fait que ranimer la guerre scolaire. Au cours des dernières années, cela a pris la forme de manifestations monstres : le 24 juin 1984, un million de personnes défilaient en scandant *« l'école libre vivra »* ; le 16 janvier 1994, plus de 600 000 laïques descendaient dans la rue pour défendre la loi Falloux. La crainte de rallumer le conflit n'a donc jamais permis de remettre à plat les différentes lois régissant les aides accordées à l'enseignement privé. Cela a pour effet de laisser subsister des incohérences, des anachronismes, qui nourrissent la méfiance réciproque et finissent par menacer de compromettre l'équilibre entre les deux camps.

Parce que la loi Falloux de 1850 ne connaissait pas les lycées techniques, parce que la loi Astier de 1919 ne pouvait pas prévoir la création de lycées polyvalents regroupant différentes filières de formation, les cartes se sont ainsi brouillées. Alors que l'organisation de l'enseignement secondaire n'a cessé d'évoluer sous la pression de la massification, le cadre législatif, lui, ne s'est pas adapté.

« EFFORT DE CLARIFICATION NÉCESSAIRE »

En décembre 1993, dans un rapport consacré au financement des dépenses d'investissement des établissements privés sous contrat, Georges Vedel, ancien membre du Conseil constitutionnel, critique *« la multiplicité des textes législatifs d'époques et d'inspiration différentes dont la conciliation est souvent difficile et qui semblent ne répondre à aucune conception d'ensemble précise ». « Un effort de clarification apparaît comme nécessaire »*, ajoute-t-il. Quant à l'analyse des pratiques utilisées par les collectivités territoriales dans leurs relations avec les établissements d'enseignement privé, *« elle conduit*, estime Georges Vedel, *à découvrir des situations inattendues et variées qui dépassent les conséquences prévisibles de l'état du droit applicable »*. De fait, *« l'arrêt du Conseil d'Etat remet en lumière des pratiques courantes de détournement de la loi Falloux par le biais de la loi Astier »*, explique aujourd'hui Patrick Gonthier, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL). Ces pratiques avaient été plusieurs fois sanctionnées par des tribunaux administratifs. La décision du Conseil d'Etat, en donnant pour la première fois tort à l'un de ces tribunaux administratifs, en l'occurrence celui de Paris, fait évoluer la jurisprudence dans le sens inverse. *« Cette fois, ces pratiques sont entérinées »*, insiste M. Gonthier, qui estime qu'*« un débat doit être ouvert »*. La portée de la décision du Conseil d'Etat n'a donc pas échappé aux syndicats enseignants qui réclament que le gouvernement et le Parlement réfléchissent à une nouvelle loi. Au risque de rouvrir un débat à haute teneur symbolique.

S. Bl.

A Saint-Cyr, on n'est plus militaire de père en fils

SAINT-CYR ne serait-il plus Saint-Cyr ? Ou, plus exactement, voilà une école qui se mourait, disait-on, de consanguinité, et qui, aujourd'hui, attire de moins en moins d'enfants de militaires pour, au contraire, recruter de plus en plus dans la société civile. C'est la fin d'une légende, une petite révolution sociologique à sa manière : on n'est plus nécessairement militaire de père en fils. On doit ce constat au groupe de liaison G2S – un « club » de réflexion pour généraux de l'armée de terre – qui vient de consacrer, dans sa *Lettre d'information* de décembre, une analyse originale à la formation initiale des officiers.

A Guer (Morbihan), deux écoles principales, mais ce ne sont pas les seules, se disputent la lande bretonne de Coëtquidan : l'Ecole spéciale militaire (ESM), dite de recrutement direct, celle de ces saint-cyriens qui portent un shako orné du casoar en uniforme de grand apparat, et l'Ecole militaire interarmes (EMIA), celle qui permet, par promotion interne, à des sous-officiers ou à des jeunes officiers de réserve de devenir officiers d'active.

D'un côté, chaque année, quelque 170 à 175 élèves aptes à s'inscrire en troisième cycle universitaire, après leur diplôme obtenu à Saint-Cyr, et, de l'autre, quelque 155 élèves, souvent plus âgés et préparés à se présenter à un examen du niveau d'un DEUG. L'étude sociologique du groupe G2S montre que les jeunes issus de familles non militaires sont de plus en plus nombreux à accéder à ces deux écoles. Sur les cinq dernières années, *« l'endorecrutement »*, que traduit la proportion de ces enfants de militaires prêts à embrasser la carrière, a été de 20 % à l'ESM (contre 35 % à 40 % il y a quinze ans) et, en 1998, de 10 % à l'EMIA (30 % voici dix ans). C'est donc une tendance assez nette depuis plusieurs années, qui n'a pas attendu la professionnalisation des armées pour devenir manifeste.

« QUOTAS » DE FÉMINISATION

Au demeurant, l'une et l'autre de ces deux écoles ne manquent pas de candidats : quasiment dix postulants pour une place à Saint-Cyr et quatre pour une à l'ESM, toutes filières confondues, aux concours d'entrée en 1998. Les jeunes femmes admises se comptent encore sur les doigts d'une seule main : en moyenne, par promotion, quatre à Saint-Cyr et deux à l'EMIA. Ce n'est que cette année que l'armée de terre a supprimé les quotas de féminisation – qui, jusque-là, contingentaient l'accès aux deux écoles – en faisant valoir, comme pour les autres armées à l'étranger, que la professionnalisation va désormais de pair avec la féminisation.

Pourquoi cette « civilisation » du recrutement ? Après tout, disent les plus anciens, *« l'autorecrutement »*, en témoignant du fait que le fils n'est pas découragé par le métier de son père, n'est pas forcément l'indice d'une profession sur le déclin ou en marge. Les plus pessimistes avancent l'hypothèse selon laquelle les enfants de militaires, ballottés d'une garnison à l'autre du fait des fréquentes mutations de leur père, vivent d'abord les servitudes du métier, et moins ses grandeurs. Les plus lucides observent que la carrière d'officier est sans doute en passe de se banaliser au point qu'elle se fond dans le paysage et perd sa spécificité d'autrefois. Le métier des armes tend à devenir une profession comme les autres, même s'il continue de susciter ici ou là des vocations.

Un autre constat du groupe G2S appuie cette explication : il n'existe plus, aujourd'hui, de classes préparatoires spécifiques au concours de l'ESM dans des lycées civils, ces *« corniches militaires »* de sinistre réputation. Seuls trois lycées de l'armée de terre subsistent. Grâce à cette ouverture sur des préparations civiles, à la diversité des filières d'intégration et aussi à l'apport des universités, près de 40 % des admis à Saint-Cyr proviennent tout bonnement de l'éducation nationale.

Jacques Isnard

Des énarques au secours du cannabis

LES PARTISANS de la dépénalisation de la consommation de cannabis viennent de recevoir un appui de taille : dans l'un des rapports consacrés à la sécurité sanitaire rédigés pour leur épreuve de sortie, une partie des élèves de l'Ecole nationale d'administration (ENA) – promotion 1997-1999 « Cyrano-de-Bergerac » – conclut à la nécessité de modifier la loi en vigueur et de réprimer l'usage de cette substance par une simple *« contravention »*.

Pour ces élèves, futurs préfets, conseillers d'Etat, hauts fonctionnaires de Bercy et, pour certains, responsables politiques, le cannabis *« illustre parfaitement la problématique de l'intégration de la sécurité sanitaire dans une politique de santé publique »*. Pour tous, le constat est clair : la loi du 31 décembre 1970, qui fait de la consommation du cannabis un délit passible d'une peine maximale d'un an de prison, n'est plus, aujourd'hui, respectée. Compte tenu du nombre des consommateurs réguliers – estimé à plus d'un million de personnes – la stricte application de ce texte législatif réclamerait *« un tel renforcement des moyens répressifs »* qu'elle est, en pratique, inenvisageable.

Sans doute faut-il ici tenir compte des critères sanitaires. Or, estime-t-on à l'ENA, le critère sanitaire ne peut être prioritaire, *« car il faudrait alors interdire le tabac et l'alcool, dont les effets nocifs sont supérieurs à ceux du cannabis, même si ce dernier ne peut être considéré comme totalement inoffensif. »* Tout doit être mis en œuvre afin que dans ce domaine le discours soit *« clair »* et la politique *« effectivement applicable ». « Maintenir le système actuel d'une loi sévère mais non appliquée lui ferait perdre sa crédibilité*, peut-on lire dans le rapport. *Les peines associées au délit d'usage de cannabis ne sont pratiquement pas appliquées, alors que les interpellations qui mobilisent la police judiciaire et le ministère public sont nombreuses. Le droit actuel est donc inefficace et inefficient. »*

Dès lors, que doivent faire la puissance publique, le législateur ? Les énarques reconnaissent que la prévention des risques pour autrui (incitation à la consommation, conduite en état d'ivresse cannabique...) plaide en faveur du maintien d'une interdiction. Mais, en contrepartie, ils soulignent l'*« acceptabilité sociale »* du cannabis et notent que le comportement de l'usager de cannabis n'induit pas de troubles à l'ordre public comparables à celui du consommateur de drogues considérées comme dures ou même de l'alcoolique en état d'ivresse.

« SANCTION PROPORTIONNÉE »

Aussi, pour les énarques, considérer l'usager de cannabis comme un délinquant au même titre que l'héroïnomane semble injustifié, et s'il *« convient de maintenir un interdit, la sanction à imposer à l'usage du cannabis doit être proportionnée »*.

En pratique, pour les élèves de la promotion « Cyrano-de-Bergerac », une solution s'impose : *« supprimer le délit d'usage illicite du cannabis et le remplacer par une contravention de la classe maximale* [5e classe, soit 10 000 francs] *»*. Les autres infractions (le trafic, la production, l'incitation à l'usage de cannabis) resteraient dans le champ du délit. Les auteurs de cette analyse trouveront-ils, au cours de leur future carrière professionnelle, les moyens de concrétiser une telle proposition, qui nécessite une loi et un décret en conseil d'Etat ?

Dans l'attente, un autre de leurs souhaits a d'ores et déjà été réalisé : l'augmentation, via la nouvelle loi de finances, des taxes sur tous les produits du tabac. *« Mais*, ajoute-t-on à l'ENA, *le prix du tabac devrait être uniformisé sur tout le territoire. Justifier, comme on le fait aujourd'hui, un prix de vente inférieur d'un tiers en Corse par des impératifs d'aménagement du territoire nous semble très singulier du point de vue de la santé publique... »*

Jean-Yves Nau

DISPARITION

Robert Guillain

L'ancien correspondant du « Monde » au Japon

ROBERT GUILLAIN, qui avait quatre-vingt-dix ans depuis le 4 septembre, n'aura pas seulement été, pour reprendre l'expression consacrée, l'une des « grandes plumes du *Monde* » : Jean-Claude Guillebaud n'a pas tort de saluer en lui un *« prince du journalisme »*. Rares sont ceux qui, exerçant ce métier, auront mieux aidé leurs contemporains à comprendre leur temps. Il faut dire qu'il portait un soin extrême aussi bien à la vérification de ses informations et de ses jugements qu'à la clarté et à l'élégance de son écriture. D'une rare modestie, se méfiant du péremptoire, il n'hésitait pas pour autant, quand sa conviction était bien établie, à prendre le contre-pied des idées reçues : ainsi de l'article prophétique dans lequel, retour de Dien Bien Phu, il dénonçait le piège où le commandement français avait enfermé le corps expéditionnaire en Indochine.

Né dans une grande famille de la IIIe République – un grand-père ministre, puis président du CNPF, un autre sénateur –, il avait été à vingt-deux ans le plus jeune docteur en droit de France et il avait songé à l'inspection des finances. Mais il lui fallait une vie plus aventureuse. Entré en 1934 à l'agence Havas, l'ancêtre de notre Agence France-Presse, il fut d'abord affecté, avec Maurice Schumann, à son bureau de Londres. En 1937, il est envoyé en Chine pour « couvrir », comme on dit en argot journalistique, la guerre à laquelle la soumettent les militaristes nippons. C'est le début d'une passion qui ne le quittera jamais, et qui nous a valu, il y a quelques mois encore, un nouveau livre sur le Japon.

C'est surtout celui-ci, en effet, qui l'attire. Nommé en 1938 chef du bureau de son agence à Tokyo, il sera mobilisé sur place par l'ambassade et y passera toute la guerre, dont il vivra les derniers mois dans un camp d'internement. Il sera, à ce titre, l'un des premiers à visiter Hiroshima après le bombardement atomique, s'étonnant du peu d'émotion que les Américains éprouvent en traversant cette ville dont on ne peut même pas dire qu'elle est en ruine puisqu'il n'en reste rien, ce qui s'appelle rien. *« J'ai eu honte pour l'Occident, pour la science et pour l'homme »*, confessera-t-il plus tard.

ADMIRATION ET HORREUR

Rentré en France en 1946, il est embauché au *Monde* par Hubert Beuve-Méry, qui lui confie la rubrique Asie, puis la direction du service étranger. Mais il se passe décidément trop de choses dans cet Extrême-Orient dont il a gardé la nostalgie.

Témoin de l'entrée à Shanghaï des hommes de Mao, ces *« Martiens..., des soldats chinois qui savent combattre, qui, après la victoire, ne pillent pas la ville conquise, qui couchent sur le trottoir, au lieu d'envahir les logis et de prendre les filles »*, il conclut que le désordre et la corruption, que le monde extérieur avait pris pour un état normal de la Chine et des Chinois, avaient engendré en réalité un *« besoin passionné de discipline sociale et de propreté »*.

Et bientôt il retourne dans son cher Tokyo comme correspondant de notre quotidien, jusqu'à sa retraite, en 1976. Mais il en sortira souvent pour se rendre sur les champs de bataille de Corée et du Vietnam, en Malaisie, à Bandoung, ramenant à chaque fois des reportages saisissants. Quelques années plus tard, il revient en Chine, confessant son mélange d'étonnement, d'admiration et d'horreur au spectacle de l'activité fébrile et sévèrement contrôlée de six cent millions de sujets de Mao devenus autant de *« fourmis bleues »*.

Ce grand journaliste aura été aussi un remarquable historien, dont les livres se lisent comme des romans, notamment *Orient extrême, une vie en Asie* (Seuil, 1989). Son *J'ai vu brûler Tokyo* (éditions Arléa), réédition complétée de sa *Guerre au Japon*, parue en 1979, est certainement l'un des récits les plus complets de la vie de l'empire du Soleil-Levant de 1939 à 1945.

Il a consacré un autre ouvrage à Richard Sorge, le célèbre espion qui avait annoncé à un Staline incrédule que le Japon s'apprêtait à attaquer non pas l'URSS mais les Etats-Unis : il l'avait côtoyé au Japon sans se douter un instant des véritables activités de celui qui n'était alors qu'un journaliste allemand.

Marié à une Japonaise qui lui a donné deux enfants, il connaissait ce pays mieux que personne, parce qu'il avait appris très tôt à l'aimer. Les Japonais le lui rendaient bien qui l'avaient fait commandeur de leur ordre du Soleil levant et qui avaient de longue date reconnu un ami en cet homme étonnamment cultivé, délicat, disponible.

André Fontaine

[Robert Guillain a marqué l'histoire de notre journal. C'est en le lisant que notre génération s'est intéressée au Japon et, au-delà, à l'Asie. *Le Monde* présente à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances. – *J.-M. C.*]

A Dien Bien Phu avant la bataille

C'EST UNE IMMENSE PLAINE de poussière jaune et de terre remuée, et le contraste est saisissant avec le reste du paysage, où tout est d'un vert exubérant. Jusqu'au bord de la cuvette la végétation bouillonne et dégouline tout autour, et soudain elle s'arrête au seuil de l'étrange désert. Naguère cette plaine portait une fourrure presque aussi verte et riche que celle de ces montagnes : on la lui a arrachée, dirait-on, comme on arrache une peau de lapin.

VERBATIM

En l'occurrence des milliers d'hommes pendant un mois ont travaillé jour et nuit à abattre des milliers de troncs d'arbres et à raser de sa jungle tropicale quelque chose comme l'espace allant du bois de Boulogne au mont Valérien. *« Je me suis fabriqué une plaine »*, dit le colonel de Castries qui commande ici. Et tous les troncs d'arbres sont rentrés sous terre dans les trous où vivent les hommes, comme des fétus de paille que les fourmis ramènent dans le secret de leurs galeries. A la surface, plus rien n'a poussé, sinon la prolifération d'une ronce de métal : les barbelés. Les barbelés en nappes immenses, en buissons, en haies parallèles, en brise-lames qui rejetteraient les assaillants vers les espaces ouverts où les couvriraient de leur feu, au ras du sol, les museaux pivotants des mitrailleuses enterrées.

Le cœur de tout le système est l'aérodrome. Dien Bien Phu n'existe que grâce au pont aérien depuis Hanoï. Parachutages dans la matinée, quand le brouillard ou les nuages ne se sont pas encore dissipés. Atterrissages l'après-midi. A la plus forte « pointe », on a compté plus de deux cents vols de ravitaillement dans la journée. De l'artillerie lourde, des tanks, sont arrivés par avions, en pièces détachées, remontés à terre en deux jours : les Américains n'avaient pas fait cela en Corée. Des caisses d'obus sortent des carlingues, et la salade arrive par la voie des airs.

Robert Guillain
(14-15 février 1954)

Un ami m'a quitté

*Ancien journaliste à l'*Asahi Shimbun *et ami de plus de trente ans de Robert Guillain, dont il a traduit de nombreux articles et un des livres –* J'ai vu brûler Tokyo *(éditions Arléa) –, Chobei Nemoto évoque la figure de l'un des journalistes étrangers qui fut parmi les plus connus des Japonais.*

ENTRÉ EN 1961 à l'*Asahi* avec lequel le correspondant du *Monde* en Extrême-Orient entretenait des liens étroits, ma première tâche fut de m'occuper de Guillain-san. J'ai ainsi été souvent amené à travailler avec lui lorsqu'il écrivit son feuilleton sur la « ville basse » (les quartiers populaires du vieux Tokyo) ou ses articles sur les affrontements entre la police anti-émeute et les étudiants contestataires de la Zengakuren, engagés dans leur *« guerre totale »* que nous observions du toit d'un grand magasin, en face de la gare de Kamata, noyé dans les gaz lacrymogènes.

Les petits théâtres semblables à des cabanes des quartiers populaires nous étaient toujours grands ouverts. *« Ce soir encore, on est là, mon pote. »* Et avec son élégance coutumière, Guillain-san recevait sans façon une vieille boîte de conserve en guise de cendrier et gagnait sa place dans la petite salle.

Une fois, nous sommes allés dans une station thermale au fin fond de la montagne ensevelie sous la neige dans la région de Yamagata. Soudain, Guillain-san disparut. Je le cherchai, quand j'entendis des rires dans la pièce voisine et je le découvris assis sur les tatamis en compagnie de vieilles femmes revêtues de longs kimonos ouatés que ses plaisanteries faisaient pouffer de rire.

Aucun étranger peut-être n'a tant aimé le Japon et les Japonais que Guillain-san. « Son » Japon n'était pas seulement celui que détruit le développement : c'était celui qui lui subsiste, vaille que vaille, dans les ruelles. Quant aux Japonais qu'il a profondément aimés, c'étaient non pas les artistes renommés ou les écrivains qui fréquentent les cercles intellectuels, mais ces petites gens des classes populaires que l'on ne connaît guère en France. Aussitôt après la publication dans *Asahi* de son feuilleton sur la ville basse, Guillain-san devint une célébrité à travers le Japon : aucun étranger avant lui n'avait décrit, pour un grand journal, la vie populaire dans ses plus petits détails. Aussi, au lendemain de la guerre, ses lecteurs les plus passionnés furent-ils les habitants de la ville basse !

Lorsque je traduisais ses articles, tout le monde me complimentait : *« C'est vif, c'est passionnant ! »*, me disait-on. J'étais un peu gêné que l'on me témoigne une telle compassion comme si j'avais fait de grands efforts pour rendre sa pensée. En réalité, le vocabulaire de Guillain-san était riche mais exempt de mot compliqué. Le style était léger, imagé, facile à comprendre : je n'avais qu'à me laisser porter par le texte. Ses articles sur le Vietnam, le Cambodge ou le Laos m'émerveillaient toujours par la profusion d'images. Je me souviens particulièrement avoir lu d'un seul trait un reportage sur la minorité meo au Vietnam qui commençait par une extraordinaire description d'un plateau embrasé par les fleurs de pavot.

Dans *J'ai vu brûler Tokyo*, la description du « génocide » que furent les raids aériens sur Tokyo enseveli sous la neige, le 10 mars 1945, est d'un terrifiant réalisme. Je me souviens avoir été au bord des larmes en traduisant ces phrases mélodieuses qui chantaient la beauté de cette ville en flammes tandis que tombaient les flocons. Elles me remémoraient mes fuites à travers la ville avec mon père sous le ciel parsemé de bombes incendiaires.

Pour un grand nombre de lecteurs japonais, Guillain-san fut un « écrivain-ami » parce qu'il avait su décrire leur vie et leur pays. Les ouvrages qu'ils nous a laissés resteront comme des chefs-d'œuvre d'une « histoire vue de l'intérieur » de l'Asie et du Japon écrits par un Européen. Une certaine insouciance et un côté un peu « coquin » faisaient le charme de Guillain-san. Mais, en dépit des longues années passées en Asie, il était resté très Français et, plus d'une fois, je l'ai senti « cartésien ».

Chobei Nemoto

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Juliette et Bernard MISCHLER,
Jean-Lou et Line BOURNAUD,
Mireille et Jean-Michel ZUCKER
ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants,

Nicolas et Arthur,

le 17 décembre 1998,

chez
Isabelle et Jean-Daniel ZUCKER.

6, rue Geoffroy-Saint-Hilaire,
75005 Paris.

Fiançailles

– Le 27 décembre 1998,

Tout le Monde sait que

Karen BOTBOL
et
Yaël COHEN-SALMON

ont relevé le défi de se fiancer.

Cathy, Nelly, Valérie, Caro, Julien, Lolo, Léo, Manu et Vincent
sont fiers d'avoir participé à cette aventure.

Vœux

– *En attendant l'an 2000.*

Chaton et Champion

s'associent pour souhaiter avec leur maîtresse une bonne et très heureuse année 1999 à

Philippe.

Décès

– Patrick, Emmanuel, Bertrand, Pascal, Dominique et Jean Michel,
ses enfants, leurs épouses,
Frédérique, Antoine, Adrien, Benjamin, Nicolas, Emilie, Mélanie, Florent, Camille et Louise,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard BEAU,

survenu le 28 décembre 1998, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 décembre, à 10 heures, en l'église de Perrusson (Indre-et-Loire).

Ses amis sont conviés à la messe qui sera dite le samedi 9 janvier 1999, à 10 heures, en l'église Saint-Martin des Champs, 36, rue Albert-Thomas, Paris-10e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

58, boulevard Magenta,
75010 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
Tous ceux qui l'ont connu et aimé,
ont la douleur de faire part du décès de

André DEGUELDRE,

rappelé à Dieu le soir de Noël, entouré de son épouse et de sa fille Dominique.

Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.
Il avait été docteur en droit, administrateur d'immeubles, lieutenant-colonel de l'armée de l'air (c.r.),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaillé de la Résistance.

Il était avant tout un homme juste et bon.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Acon (Eure), le 28 décembre 1998, dans la ferveur et l'amour des siens.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

30, cours Albert-Ier,
75008 Paris.
38-40, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Le conseil d'administration,
Le personnel,
Et les amis de l'OSE,
ont la tristesse de faire part du décès de

Anneliese EISENSTADT,

survenu le 28 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 31 décembre, à 15 heures, au cimetière communal de Villejuif.

– Jeanine Harburger,
son épouse,
Sylvie Harburger
et ses filles Sabine et Rafaële,
Francis Nordemann
et sa fille Myriam,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Francis HARBURGER,
artiste peintre,

survenu le 27 décembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Henri Goudal,
Jean-Yves Goudal et Madeleine Pouderoux,
Gérard et Dominique Goudal,
Emmanuel Goudal et Christine Corbel,
ses enfants,
Noémie, Etienne, Anaïs, Marie et Louise,
ses petits-enfants,
M. et Mme Daniel Tribondeau
et leurs enfants,
Mme France Plainfossé
et ses enfants,
M. et Mme Jean-François Goyard
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Andrée GOUDAL-MURAT,
docteur en médecine,

survenu le 29 décembre 1998, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 décembre 1998, à 9 h 30, en l'église Saint-Severin, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 15 h 30, au cimetière marin du Rosais, à Saint-Malo.

– Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, présidente de la commission nationale de l'inventaire général,
François Barré,
directeur de l'architecture et du patrimoine,
Bruno Foucart,
vice-président de la commission nationale de l'inventaire général,
L'ensemble du personnel de la direction de l'architecture et du patrimoine,
rendent hommage à la mémoire de

Jean JACQUART,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de la commission nationale de l'inventaire général,
professeur émérite des universités,

décédé le 24 décembre 1998,

et s'associent à la tristesse de sa famille et de ses proches.

– Janine Lassauzet,
Marie-Xavier, Marie-Christel, Marie-Patrice, Marie-Gaël, Marie d'Arc, Marie-Liesse, Christophe, Gérard,
leurs conjoints et leurs enfants,
annoncent le départ de

Maurice LASSAUZET,
Saint-Cyr, promotion Lyautey.

Il a maintenant trouvé la sérénité dans le Royaume.

84160 Lourmarin.

– M. et Mme Jean-Loup de Chérisey,
M. et Mme Pierre de Chérisey,
M. et Mme Michel Horps,
Mme Thérèse de Chérisey
et M. Christian Henriette,
Mme Anne de Chérisey,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Bruno de Paillerets,
M. Bertrand de Paillerets,
Le professeur et Mme François de Paillerets,
M. et Mme Jean Grenier,
M. et Mme Bernard Fisher,
M. et Mme Alain de Paillerets,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,

Les familles Daum, Chérisey, Froissart, Paillerets,
Et tous ses amis,
font part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de

Mme Henri de PAILLERETS,
née **Françoise DAUM,**
veuve du comte
Bertrand de CHÉRISEY,

le soir de Noël, 25 décembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Christian Olivier, le lundi 4 janvier 1999, à 9 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
75005 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Dole (Jura).

Le docteur et Mme Paul Ledoux,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Madeleine PANIER,
née **LEJAY,**

survenu le 29 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 2 janvier 1999, à 15 heures, en la basilique Notre-Dame de Dole.

36, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Michel PERONNET,
professeur d'histoire moderne
à l'université
Paul-Valéry - Montpellier-III,

survenu le 24 décembre 1998, à Montpellier (Hérault).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de sa proche famille.

Mme Michel Peronnet,
10, rue Bouschet-de-Bernard,
34000 Montpellier.

Hermine PROTAIS,
née **BERDAT**
des ESSARTS de COURCELON,

est décédée.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 janvier 1999, à 10 heures, en la chapelle Saint-Bernard (gare Montparnasse).

Marie-José Protais-Damico,
117, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

Marcelle SCHERESCHEWSKY,
dite **SÉGAL,**

s'est éteinte à son domicile parisien le 28 décembre 1998, à l'âge de cent deux ans. *Journaliste et traductrice dès 1935*, elle avait tenu avec brio, de 1946 à 1987, le « Courrier du cœur » du magazine *Elle*. Sa disparition laisse un grand vide parmi ses nombreux parents et amis fidèles qu'elle réunissait souvent dans de joyeuses fêtes de l'esprit et du cœur.

Ils lui rendront un dernier hommage le mercredi 6 janvier 1999, à 11 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise. Conformément à ses volontés, ses cendres seront dispersées dans son jardin de Gouvieux (Oise).

(Le Monde *du 30 décembre.*)

Anniversaires de décès

« O amour rempli de larmes !
Parce que le plus proche
est à jamais lointain. »

Géraldine AUZOLLE
et
Jean-Marie MACHET

vivent dans nos mémoires depuis le *31 décembre* 1988.

– Il y a vingt ans, disparaissait le

professeur Henri GARNIER.

Nous rappelons ici son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Le centre **LiDiSa** (Littérature et discours du savoir), directeur N. Jacques-Chaquin, organise une journée de recherche : « Rétif de la Bretonne (1734-1806), un polygraphe au tournant des Lumières », samedi 9 janvier 1999. *Intervenants : G. Benrekassa*, G. Berkman, A. Coudreuse, F. Le Borgne, P. Testud.
ENS de Fontenay-Saint-Cloud, salle 308, 9 heures-17 heures (31, avenue Lombart, 92266 Fontenay-aux-Roses, tél. : 01-41-13-24-00).

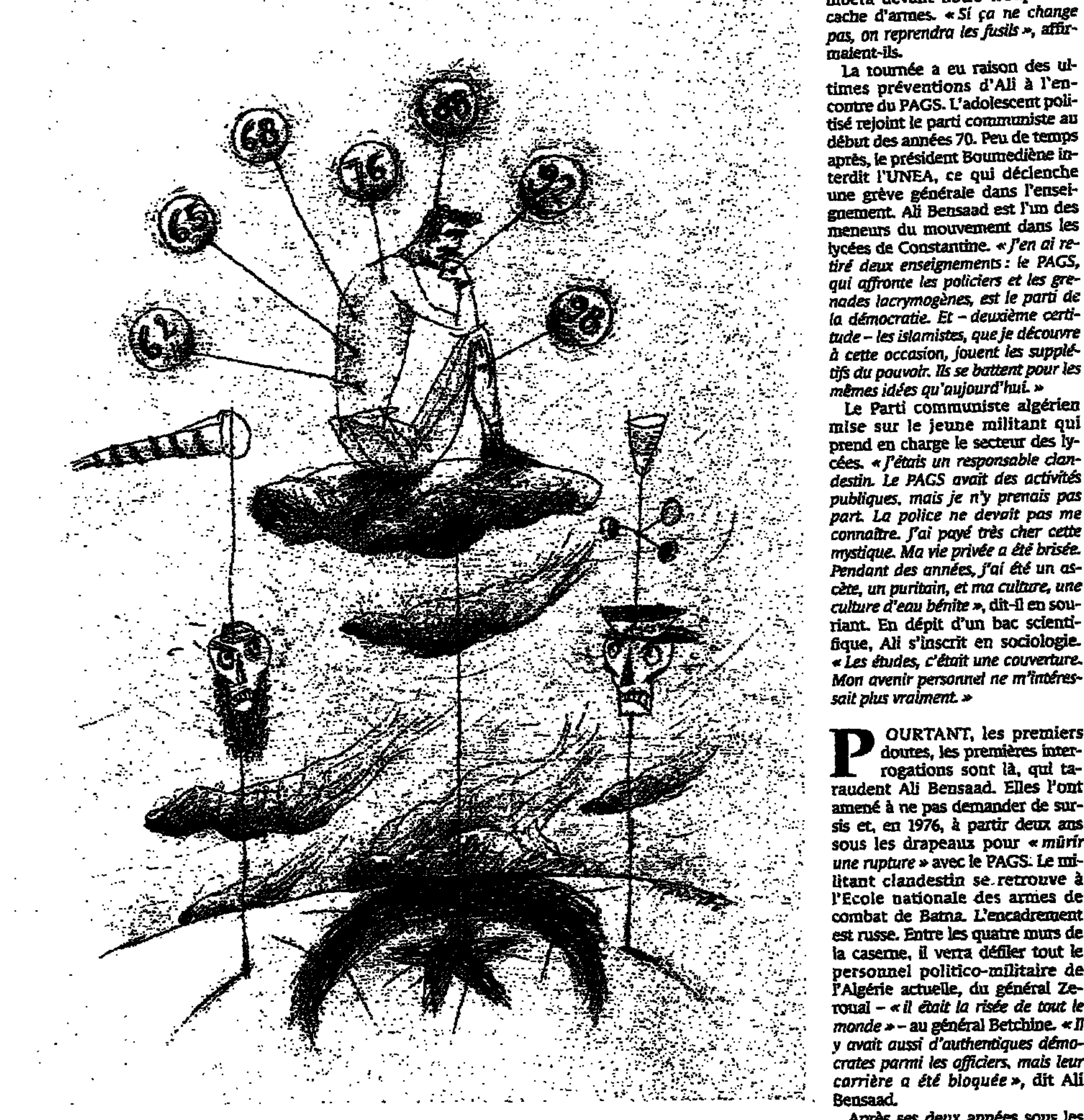
Soutenances de thèse

– Le 14 décembre 1998, à l'université Paris-VIII, **Stéphanie Dord-Crouslé** a soutenu sa thèse de doctorat en littérature française : **« Bouvard et Pécuchet et la littérature.** Etude génétique et critique du chapitre 5 de **Bouvard et Pécuchet** de Flaubert ». A *l'unanimité, le jury*, composé de MM. les professeurs Burgelin, Leclerc, Mouchard et Neefs (directeur), lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations.

HORIZONS

ENQUÊTE

Itinéraire d'un militant algérien



Depuis son adolescence, Ali Bensaad a été de tous les combats pour une Algérie « libre et démocratique ». Son militantisme a valu à cet universitaire, réfugié en France, d'être condamné à mort par les islamistes et par un tribunal algérien pour avoir dénoncé l'affairisme du pouvoir

ALI Bensaad est un condamné à mort. En février 1991, son sang a été *« autorisé à être versé »* par des islamistes. Lancée dans un amphithéâtre de l'université de Constantine, devant des centaines de personnes, la formule religieuse équivalait à une condamnation à mort. Comme si ce premier appel au meurtre ne suffisait pas, un tribunal algérien a, en juillet 1998, condamné à mort Ali Bensaad pour... *« appartenance à un groupe terroriste* [c'est-à-dire islamiste], *assassinats avec préméditation, violences »*.

Erreur tragique d'une justice approximative ? Une partie de la presse algérienne n'y a pas cru et a vu dans ce verdict la vengeance de celui qui était, jusqu'à ces dernières semaines, le plus proche et le plus controversé des conseillers du président Zeroual, le général-major Mohamed Betchine, publiquement mis en cause pour son affairisme par Ali Bensaad. C'était il y a trois ans, lors d'une réunion électorale à Constantine, le fief du général Betchine. *« Mon cas illustre de façon criante que des cercles du pouvoir et des services de sécurité manipulent et utilisent le terrorisme contre leurs propres victimes, contre les forces démocratiques »*, clame M. Bensaad.

Depuis, le général Betchine a démissionné de ses fonctions et la justice algérienne a cassé la condamnation à mort. Les islamistes, en revanche, n'ont pas annulé leur sentence. Quant à Ali Bensaad, universitaire de quarante-trois ans, il a quitté l'Algérie pour une Europe plus paisible.

La double condamnation à mort de M. Bensaad a une valeur symbolique. Car elle ne frappe pas un Algérien anonyme, héros kafkaïen malgré lui, égaré dans des luttes de clans qui le dépassent, mais un militant dans l'âme, un homme qui a partagé les aspirations de toute une génération, celle issue de la guerre d'indépendance. Elevé, comme il le dit, *« dans l'odeur des gaz lacrymogènes »*, cet enfant de la casbah de Constantine a été de tous les combats – souvent en première ligne –, pour une Algérie *« libre et démocratique »*. A travers sa vie, se lit une tranche de l'histoire de la jeune Algérie. Celle d'un rêve qui a pris l'allure d'un cauchemar.

« J'étais un enfant pendant la guerre de libération, mais j'ai beaucoup de souvenirs, raconte-t-il au détour d'une rencontre à Lille, où M. Bensaad participait cet automne à un congrès de climatologie, sa spécialité. *Mes parents, des commerçants aisés, ont habité un temps le quartier arabe de la vieille ville. Elle était fréquentée par des patriotes. Certains venaient y passer la nuit. L'un de mes oncles était un chef de maquis. Il a été tué dans les combats. Un autre était membre des réseaux de maquisards urbains. Il a été arrêté et condamné à mort par les Français. Il n'avait pas dix-sept ans. »*

Ces années de guerre, le jeune garçon les a vécues *« intensément »* à Constantine, la moins européenne des villes de cette Algérie *« française »* pour quelques années encore. *« Les grands événements français liés à la guerre – le retour de De Gaulle, le putsch de Salan –, sont liés à des images précises dans ma mémoire, car ils se terminaient toujours par un déploiement de bérets noirs, verts ou rouges sur les terrasses de nos maisons. Lorsque je sortais le matin pour aller à l'école, je voyais le fusil-mitrailleur des parachutistes. Je me souviens aussi des pieds-noirs manifestant sur le pont Sidi-Rached. Ils nous insultaient et lançaient des objets sur nos maisons, situées en contrebas. »*

Entre la communauté musulmane et celle des pieds-noirs, les contacts sont rares. *« C'était deux mondes parallèles. Notre seul contact était avec les professeurs. Je me souviens de deux d'entre eux : l'un laïc, jeune, ouvert, symbole à mes yeux de la République dans ce qu'elle a de meilleur, et l'autre, raciste, violent, qui nous terrorisait. Je l'assimile au GIA actuel. J'ai découvert les quartiers européens de Constantine lors d'une fugue. J'avais cinq ans et je n'avais encore jamais vu de femmes habillées à l'européenne. »*

Le jeune Ali a sept ans le jour de l'indépendance de l'Algérie. Une image, une odeur se rejoignent dans sa tête. L'image, c'est celle de la visite du jeune garçon au quartier des condamnés à mort au pénitencier de Lambese – le plus grand d'Afrique du Nord – le jour de la libération de son oncle ; l'odeur, c'est celle de la poudre qui flotte au-dessus du quartier musulman où l'on a tiré dans tous les sens. *« L'odeur de la poudre m'est restée. J'attendais son retour. En mai 1968, j'ai suivi presque minute par minute tout ce qui se passait chez vous. Le moindre tract publié au Quartier latin, nous le retrouvions quelques jours plus tard dans une librairie de Constantine. Je n'avais que treize ans, mais j'étais plus mûr que les enfants de mon âge. Je lisais Frantz Fanon, Roger Vaillant, Romain Rolland, André Malraux... »*

Entre-temps, la jeune République algérienne a changé de président. Le colonel Boumediène a remplacé le président Ben Bella à la faveur d'un coup d'Etat militaire. Dans les campagnes, la déception domine : l'indépendance n'a pas apporté la prospérité attendue et la corruption commence à gangrener le pays. *« Les paysans reprochaient au pouvoir de n'avoir rien gagné avec l'indépendance. Leurs conditions de vie ne s'étaient pas améliorées. Ils voyaient les anciens dirigeants s'enrichir tandis que les résistants authentiques étaient marginalisés. »*

La déception des Algériens, un parti d'avant-garde entend la récupérer pour faire une autre révolution, une vraie cette fois. C'est le PAGS, le Parti communiste algérien, qui sait pouvoir s'appuyer sur l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), la seule organisation estudiantine que le pouvoir n'a pas encore réussi à mettre au pas. *« Le PAGS*, raconte Ali, *c'était le parti de la démocratie, de la justice sociale. Je me souviens d'un de leurs slogans : LSD pour Libertés syndicales et démocratiques. »* C'est vers cette organisation clandestine que l'adolescent Ali va se tourner.

UNE autre aventure commence alors, faite de *« lendemains qui chantent »*, d'espoirs fous, de rêve de *« grand soir »* pour le garçon de quinze ans. *« En 1969, je suis rentré dans une troupe de théâtre de Constantine. On a traduit en arabe puis monté une pièce de Bertolt Brecht,* Celui qui dit oui, celui qui dit non. *Encore aujourd'hui, je la connais par cœur. Nous sommes partis un mois et demi. Ça a été une période fabuleuse. On dormait à la belle étoile. Le soir, on jouait devant des cheminots, des paysans, des ouvriers. On rameutait les gens et ils venaient. Brecht en aurait rêvé : voir un millier de paysans en cercle écouter sa pièce. Après, nous avions des discussions interminables. On était vraiment en contact avec l'Algérie profonde. J'ai découvert la générosité, le sens du sacrifice. »*

> « Mon cas illustre de façon criante que des cercles du pouvoir et des services de sécurité manipulent et utilisent le terrorisme contre leurs propres victimes, les forces démocratiques »

Mais la troupe de théâtre de Constantine n'est qu'une couverture commode utilisée par les communistes du PAGS pour *« faire de l'agitation »*. *« On rencontrait des maquisards, des vrais, marginalisés, amers. La guerre de libération était encore proche. C'était une situation révolutionnaire. »* Un jour, un groupe d'agriculteurs exhibera devant notre troupe une cache d'armes. *« Si ça ne change pas, on reprendra les fusils »*, affirmaient-ils.

La tournée a eu raison des ultimes préventions d'Ali à l'encontre du PAGS. L'adolescent politisé rejoint le parti communiste au début des années 70. Peu de temps après, le président Boumediène interdit l'UNEA, ce qui déclenche une grève générale dans l'enseignement. Ali Bensaad est l'un des meneurs du mouvement dans les lycées de Constantine. *« J'en ai retiré deux enseignements : le PAGS, qui affronte les policiers et les grenades lacrymogènes, est le parti de la démocratie. Et – deuxième certitude – les islamistes, que je découvre à cette occasion, jouent les supplétifs du pouvoir. Ils se battent pour les mêmes idées qu'aujourd'hui. »*

Le Parti communiste algérien mise sur le jeune militant qui prend en charge le secteur des lycées. *« J'étais un responsable clandestin. Le PAGS avait des activités publiques, mais je n'y prenais pas part. La police ne devait pas me connaître. J'ai payé très cher cette mystique. Ma vie privée a été brisée. Pendant des années, j'ai été un ascète, un puritain, et ma culture, une culture d'eau bénite »*, dit-il en souriant. En dépit d'un bac scientifique, Ali s'inscrit en sociologie. *« Les études, c'était une couverture. Mon avenir personnel ne m'intéressait plus vraiment. »*

POURTANT, les premiers doutes, les premières interrogations sont là, qui taraudent Ali Bensaad. Elles l'ont amené à ne pas demander de sursis et, en 1976, à partir deux ans sous les drapeaux pour *« mûrir une rupture »* avec le PAGS. Le militant clandestin se retrouve à l'Ecole nationale des armes de combat de Batna. L'encadrement est russe. Entre les quatre murs de la caserne, il verra défiler tout le personnel politico-militaire de l'Algérie actuelle, du général Zeroual – *« il était la risée de tout le monde »* – au général Betchine. *« Il y avait aussi d'authentiques démocrates parmi les officiers, mais leur carrière a été bloquée »*, dit Ali Bensaad.

Après ses deux années sous les drapeaux, le militant retourne au parti. Mais le cœur n'y est plus. *« J'étais en froid avec les responsables. Au lendemain de la mort de Boumediène, j'ai vu le parti s'allier à certains clans militaires. Sous prétexte qu'il y avait des progressistes, des hommes de gauche à soutenir au sein du pouvoir, le parti a perdu son identité. Il a louvoyé au gré des changements de position de certains groupes de pression. Après avoir été fortement opposé à la candidature de Chadli, nous avons fini par le soutenir, en oubliant que c'était d'abord le candidat de la Sécurité militaire. »*

On ne divorce pas du parti sans drame intérieur. *« Tout renier du jour au lendemain, c'était perdre mon identité. Alors j'ai essayé de me persuader que, si je n'étais plus d'accord avec la ligne du parti, je l'étais toujours avec les principes. Je voulais combattre le PAGS sur son terrain et démontrer à ses responsables que c'est moi qui avais raison. Je me considérais toujours comme un marxiste-léniniste. Ça a été une période très dure à vivre sur le plan personnel. »*

Un vent de liberté souffle sur cette Algérie indécise. L'interminable maladie du président Boumediène, le choix laborieux de son successeur conduisent à une vacance du pouvoir que la société civile met à profit. Devenu journaliste au bureau de Constantine du *Moudjahid*, le quotidien officiel, l'ancien militant enquête sur la spéculation immobilière qui gangrène sa ville, dénonce les entraves aux libertés syndicales, ferraille contre les potentats locaux. L'expérience est passionnante, mais brève. Le président Chadli adoubé par ses pairs, l'ordre règne à nouveau en Algérie. L'été 1979, Ali est brièvement arrêté, fiché, et exclu de la presse.

Que faire quand on marche vers ses vingt-cinq ans et que l'on est sans travail ? *« Je n'allais quand même pas retourner vivre chez mes parents. Je me suis inscrit à la faculté des sciences de la Terre, en climatologie. Il n'y avait aucun climatologue en Algérie. L'université, je le savais, serait obligée de me recruter. Surtout, je recherchais une sorte de reconnaissance sociale. Je voulais prouver que j'étais autre chose qu'un agitateur social, que je pouvais faire un travail scientifique. »*

ECLATE la grande révolte d'octobre 1988, avec ses centaines de jeunes fauchés par l'armée algérienne dans les rues d'Alger. Une *« grande espérance »* se lève, payée par une effusion de sang. A Constantine, secouée par des émeutes deux ans auparavant, Ali anime avec une poignée d'amis le Mouvement des universitaires pour la démocratie. *« La première intervention d'Aït Ahmed, en dehors de la Kabylie, il la fera chez nous. Nous recevrons aussi son concurrent Saïd Sadi, la trotskyste Louisa Hanoune, l'avocat des droits de l'homme Ali-Yahia Abdennour, et d'autres encore. C'était une période exceptionnelle. »*

L'opposition – ébranlée par les événements d'octobre – ne vient pas du pouvoir mais des islamistes. *« Constantine a été la matrice du mouvement islamiste comme elle avait été celle du mouvement national. Beaucoup de ses responsables viennent de cette ville. Dès les années 70, le pouvoir avait livré la ville aux islamistes qui faisaient régner l'ordre moral. A Constantine, les comités de quartier étaient beaucoup plus pesants qu'ailleurs. Officiellement, ils étaient animés par les cellules du FLN, mais en pratique, ils étaient noyautés par des barbus que l'on retrouvera plus tard dans les rangs du FIS* [Front islamique du salut]. *Ces comités paramilitaires surveillaient les cheveux des jeunes, les jupes des filles. Les islamistes badigeonnaient les jambes des étudiantes qui portaient des jupes trop courtes avec de la peinture. »*

Enseignant à l'Institut des sciences de la Terre de Constantine à partir de 1987, Ali est de tous les combats dans une ville où l'université focalise toutes les activités politiques. *« Les manifestations du FIS exceptées, tout ce qui s'est fait d'important passera par notre mouvement. On se contentait d'organiser les débats. Nous étions très ouverts. Nous avons créé un Comité contre la torture. Qui va s'y opposer ? Les islamistes. Au cours d'une réunion publique, ils lanceront une fatwa contre moi. Ma condamnation à mort date de cette époque. Paradoxalement, ce fut une période de ma vie très harmonieuse. J'étais devenu un citoyen. »*

L'arrêt des élections en janvier 1992 par l'armée ne tourmente pas Ali Bensaad. *« Ça a été un coup d'Etat interne au régime, la sanction d'une fraction militaire par une autre. Je ne me sens pas concerné par ces jeux de pouvoir. Ce que j'observe, c'est que le régime cherche toujours à négocier un compromis avec l'islamisme. Les deux forment un couple indissociable. Aujourd'hui, les tendances les plus autoritaires, les plus corrompues du régime, débauchent certains islamistes. Ça ne participe pas d'une ouverture politique mais d'un encanaillement au prix d'une marginalisation des démocrates. »*

Exilé en France, Ali Bensaad attend de la justice algérienne qu'elle le blanchisse complètement. La condamnation à mort lancée par les islamistes importe moins. *« Quatre de mes frères sont morts, dont trois très jeunes. La sélection naturelle a joué. C'est accidentellement que je suis devenu l'aîné. Aujourd'hui, je prends conscience de mon statut de survivant. »*

Jean-Pierre Tuquoi
Dessin : Ivan Sigg

Du temps pour renouveler la vie politique

par Pierre-Etienne Franc

LE président de la République fait un discours à Rennes. Il y parle de libérer les énergies locales, dénonce l'inefficacité de nos systèmes de solidarité à lutter contre l'exclusion, discute de la notion de *« droits reconnus »* et de *« devoirs acceptés »*. Depuis plus d'un an, il consulte des personnalités de la société civile, tandis que le premier ministre prépare des lois ou un référendum sur le cumul des mandats pour rénover la vie politique.

On est surpris, à entendre régulièrement la longue litanie des propositions, de ne jamais voir venir deux interrogations centrales, qui déterminent le renouveau de l'engagement politique et citoyen des Français. La première relève d'une réflexion sur notre représentation nationale, sur sa composition, son mode d'action et son mode de renouvellement. La seconde, qui en est le corollaire direct, relève de la question du temps. Qui, aujourd'hui, en France, a du temps pour se consacrer efficacement à la réflexion et à l'action politique ou citoyenne ?

Répondre à la seconde question illustrera mieux l'absence de réflexion des élites politiques sur la première. La part de la population française qui dispose du temps nécessaire à la réflexion et à l'action citoyenne ou politique est grossièrement constituée de l'ensemble des gens qui peuvent organiser leur travail pour se dégager du temps. 41 % des élus à l'Assemblée nationale sont des enseignants ou des fonctionnaires. Les enseignants et fonctionnaires représentent une population de 2 millions de personnes environ (service public au sens strict), soit 5 % de la population en âge de voter. 18 % des élus sont des cadres, ouvriers ou employés, qui représentent eux-mêmes 34 % de la population en âge de voter. La question de la représentativité ne se mesure certes pas de cette manière. Simplement, de fait, il semble qu'il soit plus facile d'avoir du temps pour s'engager dans la vie publique lorsqu'on est dans le service public que lorsque l'on évolue dans l'entreprise. Plus généralement, tant que la question du temps disponible pour le développement d'activités publiques ne sera pas posée, toute une partie de la question du renouvellement de l'offre politique restera dans les cartons. C'est un point de départ.

La deuxième question découle de la première. Tant que nous n'aurons pas résolu la question du temps libre, donc du temps disponible, la vie politique sera monopolisée par ceux dont les conditions de travail leur donnent effectivement les moyens de s'engager sans risque. Le mode actuel de sélection de la classe politique est fondé sur un principe de représentativité inconciliable. Toutes les régions doivent pouvoir être représentées dans la détermination de la loi, mais leurs représentants doivent du même coup s'occuper des intérêts de leurs circonscriptions pour pouvoir la représenter mieux, et accessoirement, être réélus. Encore une fois, le temps leur manque. Une sorte de consensus règne sur le fait qu'il faut que les élus soient proches de leurs électeurs, ce qui justifierait un principe de découpage électoral géographique. Par-delà le fait qu'il n'est pas si sûr que chacun connaisse vraiment son député parce qu'il s'est domicilié dans sa circonscription, on se demande si une autre forme de découpage, fondée sur les activités professionnelles des personnes, ou encore leur âge ou leur sexe (n'est-on pas en train d'introduire le principe de parité ?), n'apporterait pas une meilleure adhésion des Français à leurs élus nationaux. Comme l'action locale reste par ailleurs déterminée par d'autres formes électives (élections municipales, cantonales, régionales), les élus députés pourraient effectivement se consacrer à l'action nationale pure.

Le mode de renouvellement de la classe politique fait débat. On parle de renouveler les énergies, de rafraîchir les mouvements politiques, de rajeunir les états-majors. Mais qui parle du seul facteur crédible de renouvellement de l'action politique qui lui restituerait toute sa noblesse d'activité citoyenne et non professionnelle, à savoir le non-renouvellement des mandats ? Limiter à un le nombre de renouvellements des mandats électoraux permettrait efficacement de sortir l'action politique d'une partie de sa dimension électoraliste qui prévaut pour chaque élu en fin de mandat. Elle obligerait les élus à revenir dans la *« vraie vie »*, à se confronter à nouveau à l'évolution de la société au travers d'une activité professionnelle *« normale »*. Elle favoriserait inévitablement l'éclosion de nouvelles têtes à chaque élection.

Mais tout cela n'est rien sans temps disponible. Une fois de plus, nos élites s'acharnent à saucissonner les problèmes, sans vision d'ensemble. Or la France souffre aujourd'hui principalement de deux maux. Le premier, le chômage, détermine tous les autres. Le second, le déficit démocratique et l'atonie de vision politique ne sont que l'expression émergée de la perte de confiance née du chômage.

Nous savons tous que la croissance ne résoudra pas le chômage. Nous savons tous que la réduction et le partage du temps de travail pourraient le permettre de manière radicale si cette réduction était massive (– 18 %), intelligemment financée (contribution de l'Unedic) et générale. Le projet de Pierre Larrouturou, la semaine de quatre jours à la carte, cumule toutes ces facettes. Il suffirait d'une loi, simple, qui remplace ou amende la loi Aubry : le temps de travail est réduit de 18 % et s'organise, sauf dérogation, sur quatre jours par semaine. Toutes les entreprises qui, en réduisant ainsi le temps de travail de leurs salariés de 18 %, créent 10 % d'emplois supplémentaires sont exonérées de leurs charges Unedic (8 % de la masse salariale).

Les experts de ministères ont validé la solidité du projet. L'Association nationale des docteurs en sciences économiques a confirmé. D'un seul coup, le temps libre hebdomadaire des salariés de ce pays augmenterait de 50 %. D'un seul coup, en trois ans, le chômage diminuerait de 50 %. Alors, on pourrait parler de rénovation de la vie politique. Alors, il y aurait matière à parler de changement. A l'aune de ce projet, la seule question qui vaille la peine d'être posée devient la suivante : Messieurs les hommes politiques, voulez-vous vraiment changer notre société ?

Pierre-Etienne Franc *est cadre d'entreprise, président de Changer.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La tragédie khmère

DEUX des responsables du génocide au Cambodge quémandent aujourd'hui l'oubli. Du bout des lèvres. Khieu Samphan et Nuon Chea, anciens lieutenants de feu Pol Pot, bredouillent d'ahurissants *« désolé, désolé »* pour avoir, de 1975 à janvier 1979, réduit leur population en esclavage, massacré et affamé entre un cinquième et un quart d'entre elle dans les « champs de la mort ». Il devrait être clair qu'aucun pardon n'est possible. Que la mort de leur ancien chef en avril ne les absout en rien de leurs responsabilités et qu'ils devraient être conduits tout droit devant un tribunal pour crimes contre l'humanité.

Or ce n'est pas clair du tout. L'actuel chef du Cambodge, Hun Sen, estime ne pas avoir les moyens politiques de mener à bien un tel procès. Il préfère pour le moment jouer la carte de la « réconciliation nationale » plutôt que courir le risque de voir les Khmers rouges – dont il fut jadis un exécutant – former une principauté insoumise autour d'un troisième d'entre eux, Ieng Sary, qui a déjà obtenu le pardon du roi Norodom Sihanouk.

M. Hun Sen a ses raisons, qui sont respectables. Il n'est plus un commandant à la botte de l'armée vietnamienne comme lors de l'invasion qui mit fin au règne khmer rouge en 1979. Il est le chef d'un gouvernement élu de manière relativement démocratique au bout d'un processus de pacification qui fut garanti par des accords internationaux et par une implication directe, massive, de la communauté mondiale.

Mais une évolution majeure est intervenue ces derniers temps, qui change la donne. Les dictateurs sont en passe de devenir comptables devant la communauté internationale de leurs agissements criminels, anciens ou non. Un tribunal international a été mis sur pied pour l'ancienne Yougoslavie. Un Augusto Pinochet pourrait être traduit devant la justice de pays tiers pour les actes perpétrés par sa junte au Chili. Un traité a été signé qui prévoit l'instauration d'une cour pénale internationale pour juger des crimes de cette nature.

Ce traité, en l'état, ne permettrait pas d'amener les anciens dirigeants khmers rouges à répondre de leurs actes. Il devra donc être amendé. La situation au Cambodge même nécessite sans doute que la prudence de M. Hun Sen soit prise en considération. C'est possible.

Ce qui ne l'est pas, en revanche, c'est d'envisager de voir MM. Khieu Samphan et consorts finir leurs jours tranquillement dans l'oubli. Ce serait une négation de tous les efforts déployés pour tenter d'empêcher, à l'avenir, des « champs de la mort » khmers de se répéter. Ce serait une injure supplémentaire au peuple cambodgien.

Les pays, occidentaux notamment, qui ont réarmé les Khmers rouges pour contraindre le Vietnam à quitter le Cambodge ont la responsabilité de voir les anciens bourreaux traduits en justice. Et donc d'aider Hun Sen à en réunir au plus tôt les conditions. La tragédie khmère n'appartient pas au seul peuple qui en fut la victime : comme la Shoah, elle est inscrite dans l'histoire mondiale.

Les navigateurs ne sont pas des trompe-la-mort

Suite de la première page

Les Australiens se sont à l'époque émus pour la navigatrice. Ils craignaient d'abord pour sa vie – Isabelle Autissier fut repérée par la marine australienne, hélitreuillée le 31 décembre, puis ramenée à terre –, ils s'indignèrent ensuite du coût de l'opération, 2,8 millions de francs. Le comportement des protagonistes tranchait avec ces réactions. Isabelle Autissier expliquait : *« Après le sauvetage, l'idée m'a effleurée de prendre le départ de la troisième étape, naturellement hors-concours. »* Les autorités australiennes n'ont pas présenté l'addition à la France, estimant qu'elles n'avaient fait que leur devoir.

Elles ont poursuivi deux ans plus tard, lors du Vendée Globe, tour du monde en solitaire et sans escale, en allant sauver la vie de Tony Bullimore et Raphaël Dinelli. Elles viennent de le faire à nouveau en lançant l'opération de secours la plus vaste de leur histoire, afin de venir en aide aux marins en perdition sur la Sydney-Hobart. La météo n'avait pas prévu la tempête qui s'est abattue au large de Sydney, dimanche 27 décembre. Pour autant, rien ne laisse penser que la Sydney-Hobart doit disparaître, comme n'a pas disparu le Fastnet, qui reste une course mythique vingt ans après une édition endeuillée par la mort de dix-neuf marins. Les Français naviguent toujours malgré la mort de leur père spirituel, Eric Tabarly, noyé en juin 1998 après être tombé de son premier *Pen-Duick* lors d'une croisière entre la France et l'Irlande. Lors de l'homélie le 21 juin, Jacqueline Tabarly, son épouse, lui rendit ainsi hommage : *« La mer n'est pas méchante, la mer l'a pris mais elle ne l'a pas volé. »* Eric Tabarly avait gagné la Sydney-Hobart en 1967. La classique australienne est une course souvent effroyable. Déjà en 1993, un grain avait contraint deux tiers de la flotte à abandonner. Carrefour de vents et de courants, le détroit de Bath, qui sépare l'Australie de la Tasmanie, est l'un de ces endroits du monde où le temps est le plus capricieux.

Les marins aiment se dépasser, c'est la prise de risque absolue, qui fait la beauté des courses au large. Isabelle Autissier, repartie dans l'Around Alone 1998, n'a pas craint de repasser dans l'océan Indien, où elle était en perdition, il y a quatre ans, ni de naviguer dans une zone où elle a cherché, en vain, son ami Gerry Rouf, disparu sur le Vendée Globe en janvier 1997 sur une mer d'apocalypse.

Giovanni Soldini n'est pas plus un inconscient, qui a vu disparaître, au printemps, lors d'une traversée de l'Atlantique, Andrea Romanelli, son ami et co-concepteur du voilier tout neuf sur lequel il caracole actuellement en tête de la deuxième étape de l'Around Alone. C'est lui qui, à la mi-décembre, a soumis aux autres concurrents l'idée de remonter le point de passage de 100 milles au nord, afin d'éviter une tempête encore plus puissante que les autres. Isabelle Autissier alors en tête savait qu'elle perdrait sa place dans la manœuvre. Par ses fax, elle n'en a pas moins aidé Giovanni Soldini à convaincre les concurrents. *« C'était une preuve de maturité*, déclarait-elle de son bateau. *Encore une fois, on fait des courses de bateaux, on est pas des trompe-la-mort. Si l'un de nous y reste, tout le monde a perdu. »*

Les secours australiens ont apprécié. Mercredi 30 décembre, ils étaient toujours en état d'alerte pour récupérer des bateaux encore égarés sur la Sydney-Hobart et pour surveiller la trajectoire de la queue de la flotte de l'Around Alone.

Vers le détroit de Bath, la tempête menace toujours.

Bénédicte Mathieu

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Nouveau départ

Suite de la première page

Elle est le fruit d'une chaîne obstinée, opiniâtre, qui va de Jean Monnet et Alcide de Gasperi à Jacques Delors, en passant par ces couples décisifs que furent de Gaulle et Adenauer, Giscard et Schmidt, Kohl et Mitterrand.

Non que l'Europe soit une affaire exclusivement franco-allemande, mais cette nouvelle avancée porte, plus que d'autres, la marque du « moteur » de l'Europe, d'une conception franco-allemande de l'identité européenne qu'il n'est pas inutile de garder en mémoire.

Au demeurant, il s'agit aussi d'une évolution naturelle, conséquence de la voie pragmatique – économique, puis économique et monétaire – après que la voie rêvée par les pères fondateurs – de politique étrangère et de défense – se fut brisée contre le mur du nationalisme français, lors de l'échec, il y a près de quarante-cinq ans, du projet – peut-être prématuré – de la Communauté européenne de défense. Sauf à laisser les pays membres à découvert, livrés sans protection au grand vent de la mondialisation, sauf à laisser s'épuiser nos économies dans la défense de leurs monnaies respectives, il fallait qu'une nouvelle unité de compte complète le marché unique. L'Acte unique, qui créa l'Union en lieu et place des Communautés, portait donc inévitablement en germe l'euro. Mais il s'agit surtout d'un bouleversement voulu, provoqué, et programmé, qui est venu au meilleur moment : quand Maastricht, ce fameux traité tant décrié, se négocie, Gorbatchev cède à Eltsine ; cette quasi-concomitance symbolise on ne peut mieux ce moment qui voit un empire se défaire, tandis que des nations démocratiques s'organisent, pour que s'affirme l'Europe.

Pouvait-on imaginer réponse plus pertinente à la disparition de l'URSS ? L'Allemagne, redevenue, son unité faite, le premier pays après la Russie, aurait pu cependant apporter une tout autre réponse, celle de l'organisation pour son compte d'une zone mark et d'une politique du grand large, semblable à celle de la Grande-Bretagne ; l'Allemagne aurait pu faire le choix de l'Amérique et d'un mark fort pour s'affranchir d'une Europe qui, l'URSS ayant disparu, était moins nécessaire. Des voix nombreuses et puissantes s'élevèrent alors pour reprocher à Helmut Kohl d'avoir fait le sacrifice du mark, en échange d'une unité qu'il voulait mettre au service de la grande Europe, plutôt qu'à celui d'un nationalisme renaissant. Des voix s'élevèrent en France qui, si elles avaient triomphé, auraient permis à ce dernier de renaître, à coup sûr.

Mais Kohl tint bon, et Chirac endossa le costume de Mitterrand. La France paya certes d'un chômage plus élevé la bataille de la parité franc-mark (gagnée par Balladur et Trichet en 1993), et les Français protestèrent contre la dureté de l'épreuve en le faisant savoir à leurs dirigeants : ils sanctionnèrent les gouvernements Bérégovoy, Balladur et Juppé, aussi vite qu'ils le purent. Les Allemands firent de même, mais une fois le processus devenu irréversible, en remerciant, à l'automne dernier, leur glorieux chancelier. Mais ni les Français, ni les Allemands n'ont, au long de cette difficile gestation, voulu remettre en cause le choix de l'union monétaire. Et bien leur en a pris !

Les 290 millions d'Européens des onze pays concernés viennent en effet de mesurer l'effet stabilisateur de l'euro, dont la seule perspective a atténué l'impact des crises russe et asiatique. Unis par leur monnaie, les pays membres retrouvent une part de la souveraineté que les marchés leur disputent, se redonnent une marge de manœuvre et s'arment ainsi en vue des prochaines confrontations commerciales avec les Etats-Unis. A charge évidemment pour les gouvernements européens de s'en servir, de mettre l'euro au service d'une politique *d'expansion*.

De ce point de vue, l'existence d'une Banque centrale européenne ne doit pas être un alibi : depuis qu'elle existe, l'Europe a su s'accommoder, s'en remettre parfois à des autorités indépendantes. Un Sicco Mansholt a plus fait pour l'agriculture, à la Commission européenne, que n'importe lequel des ministres de chacun des pays concernés par la politique agricole commune... Plus utile serait de faire progresser la coordination des politiques, seule façon d'entraîner la banque centrale. Plus judicieux serait de concevoir, à nouveau, des politiques volontaristes, dans les domaines des technologies de pointe : car si la crise actuelle doit servir à quelque chose, ce devrait être à la remise en cause du pouvoir absolu prêté à la « main invisible » du marché. L'Amérique n'a d'ailleurs jamais cessé de montrer le chemin en investissant massivement dans les domaines stratégiques.

Quoi qu'il en soit, l'euro n'est pas un viatique. Les fragilités de l'économie mondiale sont là, tout comme est là le chômage de masse qui nous distingue des Etats-Unis. L'euro peut être un nouveau facteur d'intégration, mais il sera aux prises avec d'autres facteurs, de désintégration ceux-là, qui peuvent naître, comme le craint Jacques Delors, d'un blocage et d'une insuffisance budgétaire, de l'incertitude qui touche aux frontières futures de l'Europe comme à ses institutions et à leurs règles de fonctionnement, devenues inadaptées.

Mais l'euro ne deviendra vraiment une bonne monnaie que si elle est, pour les dirigeants européens, non la fin d'un cycle, qu'il conviendrait de gérer en ménageant les opinions nationales, mais le gage d'un nouveau départ, qui permette à nos vieilles nations de se dépasser. Un modèle à préserver, un avenir à imaginer : qui pourrait croire, au tournant de ce siècle, que l'ambition politique n'a plus lieu d'être ?

J.-M. C.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Restrictions de la consommation d'électricité

DANS le cadre fixé par M. Robert Lacoste, ministre de l'industrie, des solutions ont été proposées en vue de réduire de 9 millions de kilowattsheures la consommation journalière d'électricité, qui a atteint ces jours derniers 94 millions de kWh, contre 84 l'an dernier à pareille date.

Ces solutions écartent, selon les consignes ministérielles, l'augmentation du nombre de jours de coupure et un arrêt général de l'industrie pendant une ou deux semaines. Les sacrifices nécessaires sont répartis sur la plus grande masse possible d'utilisateurs ; ils se traduiront par la révision des contingents domestiques, commerciaux et industriels et par la suppression de certaines dérogations.

Les consommations autorisées pour les usagers domestiques, administratifs et commerciaux seront réduites de 30 % en janvier 1949, au lieu de 20 % actuellement. Cette réduction s'appliquera aux contingents mensuels, qui sont, rappelons-le, calculés de la manière suivante :

1° Pour les usagers domestiques : a) ne faisant pas la cuisine à l'électricité, en multipliant 20 kWh par le nombre de personnes vivant au foyer, augmenté d'une unité ; b) faisant exclusivement la cuisine à l'électricité, en multipliant 60 kWh par ce même nombre ; c) ne faisant pas exclusivement la cuisine à l'électricité et justifiant que leurs allocations de gaz ou de charbon sont réduites de moitié, en multipliant 30 kWh par le même nombre ;

2° Pour les usagers administratifs ou commerciaux : cent heures d'utilisation de la puissance mise à leur disposition.

(31 décembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MONNAIE UNIQUE Avec la naissance de l'euro, le 1er janvier 1999, Francfort devient le siège de la Banque centrale européenne (BCE) et la capitale de l'Euroland. ● C'EST UNE REVANCHE pour cette cité de moins de 700 000 habitants, délaissée par l'histoire au profit de Bonn, Berlin, Hambourg, Munich ou Dusseldorf. ● FRANCFORT doit ce retour en grâce au président François Mitterrand qui, fin 1992, propose que l'Allemagne accueille le siège de la future BCE. ● AU DÉBUT de la décennie 90, le marché financier allemand est peu développé. Mais en quelques années, grâce aux efforts conjoints du gouvernement, des établissements et de la ville, Francfort devient une place dominante en Europe continentale. ● POUR PETRA ROTH, son maire, *« Francfort fait partie des trois centres de décision les plus importants où se façonnera l'avenir de l'Europe. »* *(Lire aussi pages 2 et 3.)*

La revanche de Francfort, capitale de l'Euroland

L'ancienne cité financière et culturelle, délaissée un temps par l'histoire pour avoir manqué le train de la révolution industrielle, confirme son retour sur le devant de la scène en accueillant le siège de la Banque centrale européenne

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Francfort tient sa revanche. En 1949, la ville, qui s'était empressée de bâtir un semblant de Parlement, n'était pas parvenue à devenir capitale provisoire de la République fédérale allemande : Konrad Adenauer lui avait préféré Bonn, située en face de son village de Bad Honnef, sur l'autre rive du Rhin. Un demi-siècle plus tard, le gouvernement allemand déménage à Berlin, et Bonn s'apprête à retomber dans l'oubli. Francfort, ville de Rothschild, devient, elle, la capitale de l'Euroland, siège de la Banque centrale européenne (BCE).


VERS L'EURO

Francfort, « petite capitale », avec moins de 700 000 habitants – l'agglomération en compte plus de 2,5 millions – mais cosmopolite, avec 30 % d'étrangers, contre 15 % dans les autres villes allemandes. Ville de tolérance, choisie par Daniel Cohn-Bendit et son compère Joschka Fischer, ministre Vert des affaires étrangères. Cité de la culture, avec sa célèbre Foire du livre, patrie de Goethe, qui y écrivit Werther en quelques semaines.

C'est à François Mitterrand que Francfort doit son retour sur la scène. Fin 1992, le président français propose que l'Allemagne accueille le siège de la future BCE. Le choix de Francfort est entériné par les Douze en octobre 1993. *« C'est un cadeau gigantesque que les Allemands ont empoché sans même dire merci »*, commente un Français à Bonn. *« C'était un peu léger d'avoir accepté que la BCE soit localisée dans une place financière majeure »*, lance, furieux, un haut fonctionnaire français en poste à Francfort.

Au début de la décennie 90, le marché financier allemand est peu développé. Le capitalisme rhénan reste financé par les banques, la Bourse n'y joue qu'un rôle mineur. *« La présence de la BCE n'est pas, en soi, un atout décisif, mais elle a fait prendre conscience aux Allemands qu'ils avaient une carte à jouer. Elle a précipité leur réflexion sur l'avenir »*, poursuit ce Français de Bonn. Les financiers allemands se serrent les coudes, se regroupent en association pour défendre Francfort et mettent les bouchées doubles pour développer leur place.

En quelques années, le marché à terme de Francfort parvient à se hisser à la première place, devant le Liffe de Londres et le Matif parisien, et l'indice DAX des valeurs vedettes allemandes a triplé. Francfort lance, début 1997, un Nouveau Marché, qui accueille plus de 60 entreprises, dans un vivier estimé à 1 500. La loi financière allemande est modernisée : les entreprises peuvent désormais racheter leurs propres actions, adopter des normes comptables internationales ou émettre des stock-options. Cet été, la place de Francfort signe un accord de coopération boursière avec Londres, n'hésitant pas à laisser Paris, avec laquelle elle était pourtant en négociation, au bord du chemin. Francfort est devenue la place dominante de l'Europe continentale. C'est au lendemain de la guerre que les Américains ont fait de Francfort la capitale financière allemande, alors que rien ne l'y prédestinait : la ville avait été éclipsée par Berlin pendant près d'un siècle. Fondée par Charlemagne à hauteur d'un gué sur le Main, passage, depuis l'âge de bronze, entre le nord et le sud de l'Europe, la ville est commerçante avant d'être financière. Ses foires attirent depuis 1240 les marchands venus de toute l'Europe. Ville libre, Francfort est choisie par la Bulle d'Or de 1356 comme lieu d'élection impériale. Trente-six rois et dix empereurs romains germaniques y seront couronnés. La Bourse est fondée en 1585, tandis que des générations de banquiers juifs et protestants en font une concurrente de Paris et Londres. Au XVIIIe siècle, Meyer Amschel Rothschild, petit changeur, crée sa propre maison et envoie ses cinq fils investir toute l'Europe.

SANS INDUSTRIE

Mais l'Histoire se détourne de la ville au milieu du XIXe siècle. En 1848, sous l'influence de la révolution venue de France, une assemblée nationale se réunit à l'église Saint-Paul, première tentative démocratique allemande, qui sera défaite par les princes. En 1866, Francfort est annexée par Bismarck et perd son statut de ville libre. Privée de ressources charbonnières, elle « manque » la révolution industrielle, qui a lieu dans le bassin de la Ruhr et à Berlin. Elle réserve mauvais accueil aux industriels chimistes, contraints de s'installer hors de ses frontières, à Höchst. Les banques de l'Allemagne moderne s'installent à Berlin : la Deutsche Bank y naît en 1870 ; la Commerzbank, créée la même année à Hambourg, et la Dresdner Bank, fondée à Dresde deux ans plus tard, rejoignent bien vite la capitale du Reich, où réside la banque centrale et où sont installés de nouveaux industriels comme Siemens.

En installant son quartier général dans l'énorme bâtisse du géant chimique IG Farben, rare immeuble épargné – volontairement dit-on – par les bombardements, le général Eisenhower prépare la renaissance de Francfort. Devenue le siège de l'administration économique provisoire de la bi-zone anglo-américaine, la ville accueille logiquement en 1948 la Bank Deutscher Länder, l'ancêtre de la Bundesbank.

C'est également *via* Francfort qu'afflue, à partir de 1949, l'aide américaine du plan Marshall. De nombreuses institutions quittent Berlin, marginalisée par la partition du pays, pour Francfort. Les banques régionales et étrangères, attirées par la présence de la banque centrale, suivent. Elles sont aujourd'hui au nombre de 400, dont 140 étrangères.

Francfort n'impose pas immédiatement sa suprématie : il faut compter avec la concurrence de Hambourg, Munich et surtout Düsseldorf, capitale de la Ruhr. En 1957, les trois « grandes » banques (Deutsche Bank, Dresdner Bank et Commerzbank), demantelées chacune, dix ans plus tôt, en une dizaine de banques régionales, sont autorisées à se reconstituer. Le choix de Francfort n'est pas évident : la Commerzbank lui préfère ainsi Düsseldorf. Mais la crise de la sidérurgie condamne Düsseldorf au déclin. Sa Bourse, plus importante que celle de Francfort dans les années 50 et 60, est définitivement distancée au début des années 80.

Au fil des décennies, Francfort a su profiter de son ouverture internationale, de son aéroport, qui en fait la plaque tournante de l'Allemagne, et du rôle croissant de la Bundesbank, qui lui avait permis d'être, depuis le début, leader sur le marché obligataire. En 1992, les Bourses régionales allemandes (Francfort, Munich, Düsseldorf, Hambourg) fusionnent sous l'égide de Francfort, où a lieu aujourd'hui 80 % de l'activité boursière du pays. De nationales, les ambitions des hommes de Francfort sont devenues européennes, voire mondiales. Même si elle est contestée, la fusion de la Deutsche Bank avec l'américain Bankers Trust est là pour le rappeler : le « parrain » de la place financière de Francfort va devenir la première banque mondiale.

Ar. Le.

TROIS QUESTIONS À...

PETRA ROTH

1 Francfort-sur-le-Main, dont vous êtes le maire, a obtenu le siège de la Banque centrale européenne (BCE). Quels en sont les avantages ?

La BCE est d'abord un facteur de prestige pour l'image de la ville, à l'intérieur mais aussi en dehors de l'Europe. Francfort profite également de la BCE en tant que place financière : il est important, pour beaucoup de prestataires de services financiers, d'être présents sur le lieu du siège de la BCE. C'est ici que la politique monétaire européenne se décidera. Francfort fait partie des trois centres de décision les plus importants où se façonnera l'avenir de l'Europe. Enfin, Francfort profite économiquement de la présence de la BCE. Son arrivée est identique à celle d'une grande entreprise qui doit satisfaire ses besoins en conseil juridique, en télécommunications, en sécurité...

2 Comment expliquez-vous le succès, récent, de la place financière de Francfort ? Doit-elle devenir la première d'Europe ?

Une impulsion importante a sûrement été la candidature de Francfort pour accueillir le siège de la BCE. Le gouvernement fédéral a beaucoup amélioré l'environnement législatif. Les institutions et les établissements de Francfort ont aussi joué leur rôle. Cela s'est traduit par la fondation de l'Association pour la défense de la place financière de l'Allemagne. Enfin, Francfort est une ville internationale où le climat est favorable à l'économie et la vie culturelle riche.

Je ne souhaite pas m'exprimer sur le classement des grandes places financières dans le futur ou sur le fait de savoir s'il existera encore une distinction claire par marchés nationaux. Je pense, là, aux coopérations qui existent déjà entre les Bourses de Londres et Francfort, entre Eurex (DTB) et Paris, ou entre Deutsche Börse et Zurich, avec le système commun de transaction Xetra. A Francfort, nous souhaitons naturellement conserver et consolider notre position.

3 La BCE a eu des difficultés à recruter des collaborateurs étrangers. Francfort a-t-elle une mauvaise image à l'étranger ?

Je pense que le problème des collaborateurs étrangers de la BCE concernait le comportement de la BCE vis-à-vis de ses collaborateurs. Francfort a fondé un nouveau bureau chargé des affaires européennes, dont la mission est de soutenir le travail de la BCE et de ses collaborateurs dans la ville. Pour la communauté étrangère, nous avons initié, il y a deux ans, la fondation d'une deuxième école internationale. Nous soutenons la France pour la construction de la nouvelle école française. Dans nos propres écoles, nous offrons de nombreux cursus bilingues. Pour la première fois cette année, nous avons organisé des manifestations spéciales, pour faciliter l'arrivée des nouveaux collaborateurs de la BCE et d'autres entreprises. Je peux vous dire que j'ai un retour très positif sur notre ville de la part des hommes d'affaires étrangers.

Propos recueillis par
Arnaud Leparmentier

Dernière ligne droite pour les 35 heures dans la banque

POUR SAUVER la négociation sur les 35 heures, l'Association française des banques (AFB) a gagné un peu de temps : elle n'a remis les derniers amendements au projet d'accord qu'elle propose aux syndicats de la branche (qui comprend plus de 200 000 personnes) que mardi 29 décembre. La dernière rencontre paritaire avait eu lieu le 11 décembre. Une séance de signature est programmée lundi 4 janvier à 10 heures.


35 HEURES

D'ici là, le syndicat SNB-CGC, numéro deux du secteur derrière la CFDT, aura arrêté sa position sur le texte. Pour l'heure, sur les cinq organisations syndicales de la branche, il apparaît comme le seul susceptible de signer le projet. L'AFB, qui souhaitait avoir au moins deux syndicats signataires (SNB-CGC et CFTC), voire trois (avec FO), serait aujourd'hui prête à s'en contenter.

Le SNB réservera sa décision jusqu'au lundi 4 janvier dans la matinée, après la réunion de son bureau exécutif. Avant la réunion du 11 décembre, ses négociateurs avaient été mandatés pour signer un accord à condition que certains points soient améliorés dans les dernières propositions de l'AFB. Jusqu'à présent, le SNB estimait n'avoir pas obtenu suffisamment de concessions. Avec les derniers efforts patronaux, Jean-Claude Létang, secrétaire général du SNB, estime être revenu dans le cadre du mandat.

L'AFB a accordé deux dernières concessions dans le document final adressé aux syndicats : elle s'engage à ramener le contingent d'heures supplémentaires à 110 heures en 2002, alors que, jusqu'à présent, elle s'y était simplement déclarée favorable. L'AFB fait aussi un effort sur les jours de repos : le projet d'accord prévoit d'obliger les entreprises à ouvrir une négociation en vue d'une réduction complémentaire du temps de travail pouvant représenter 12 jours de repos supplémentaires, au lieu de 11 jours prévus précédemment. Ces 12 jours s'ajoutent aux 25 jours de congés payés légaux et du 1er mai, et surtout aux 17 jours de repos supplémentaires accordés par la branche. Ces derniers se décomposent, dans le projet d'accord, entre 8 jours fériés et 9 jours ouvrés à la disposition du salarié.

EXPIRATION

Pour l'AFB, cela ramène la durée de référence annuelle du travail à 1 610 heures (contre 1 645 heures dans les accords signés dans la métallurgie ou le BTP). Le patronat a également confirmé qu'il s'engageait à ouvrir des négociations sur les préretraites avant mars 1999.

Le SNB trouve le projet plus équilibré et souligne, en particulier, que peu d'accords de branches se sont jusqu'à présent engagés sur le maintien des salaires, ce que fait l'AFB. Pour les autres organisations, l'AFB n'accorde toujours qu'un seul jour de congé supplémentaire au niveau de la branche au titre des 35 heures, et tout reste encore à négocier dans les entreprises. Il ne peut donc emporter la signature de la CFTC, la CFDT, la CGT ou de FO. La situation existante repose sur une convention collective très favorable. Dénoncée par le patronat bancaire, elle expire le 31 décembre 1999.

Sophie Fay

La SNCF transporte 500 emplois de Paris à Nantes

NANTES
correspondance

« On sait maintenant qu'on ne mène pas correctement une décentralisation contre le gré des salariés concernés. Or, Nantes est arrivée largement en tête de la consultation organisée en interne. » C'est ainsi que Jacques Ventenat, de la direction de l'organisation de la SNCF, expliquait, mardi 29 décembre, le choix, par l'entreprise ferroviaire, de Nantes au détriment de Rennes et Bordeaux dans le cadre d'un important programme de décentralisation. La SNCF délocalise dans la capitale des Pays de la Loire la délégation au service information voyageurs. Actuellement basée dans le XVIIe arrondissement de Paris et composée essentiellement d'informaticiens, cette délégation gère le développement des services et études de la SNCF et toute la logistique voyageurs, qui n'est pas du ressort de la commercialisation, confiée à Socrate, à Lille.

Nantes héritera, au total, de 500 emplois : 330 emplois directs de la SNCF (techniciens supérieurs et ingénieurs en informatique) et 170 emplois indirects, dans les sociétés de service informatique dont la délégation est consommatrice. Un bâtiment de 10 000 mètres carrés représentant un investissement de 85 millions de francs sera élevé sur le terrain de la friche industrielle de l'ex-biscuiterie Lefèvre-Utile, à deux pas de la gare qui relie Paris en deux heures par le TGV Atlantique. Une centaine de personnes arriveront dès l'an 2000, 200 autres en 2001 et les 200 dernières en 2002.

Les collectivités locales – les conseils régional et général à majorité RPR et le district et la municipalité socialiste de Jean-Marc Ayrault – ont su parler d'une seule voix, par l'intermédiaire de l'Agence de développement économique de l'agglomération nantaise (ADEAN) pour proposer un financement par crédit-bail doté d'une aide publique globale de 24 millions de francs. Cela correspond à 28 % de l'investissement de base.

UNE EXCELLENTE AFFAIRE

C'est à la fois beaucoup et très peu si l'on considère qu'à partir de 2003 le service devrait générer près de 25 millions de francs de taxe professionnelle par an. L'agglomération nantaise fait donc une excellente affaire, d'autant que l'arrivée de 500 familles laisse espérer des retombées non négligeables sur la consommation. Bordeaux et Rennes peuvent être déçues, surtout la seconde, qui proposait une aide publique sensiblement supérieure à celle de Nantes. On parle de 25 millions de francs, sans même compter l'apport de la municipalité rennaise.

Louis Gallois, président de la SNCF, a préféré respecter le souhait des salariés et faire confiance à l'expérience de Nantes en matière de décentralisations. Au fil des années, la ville a ainsi accueilli d'importants services tertiaires du ministère des affaires étrangères, de l'Insee, mais aussi, plus récemment, de l'Unedic et de La Poste. La Poste est en train d'achever un programme de décentralisation de deux services, l'un financier (sur le même site de l'ex-usine LU), l'autre informatique, qui entraînent l'arrivée de 820 emplois qualifiés à Nantes.

En accompagnant les salariés et leurs conjoints dans de vastes forums de découverte de la région et de ses services, en organisant pour l'occasion des entretiens personnalisés d'aide à la recherche d'emploi et de logement, les collectivités locales ont acquis un savoir-faire que la SNCF a visiblement trouvé à son goût. *« Nantes conforte ainsi sa position de métropole des services du grand Ouest, particulièrement dans le secteur des technologies de l'information »*, résumaient, mardi, avec optimisme les élus des conseils général et régional, du district et de la ville, dans un communiqué commun. Il n'y aura que les mauvaises langues pour dire que la position de Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée, a également pu jouer un rôle. – *(Intérim.)*

Les catastrophes naturelles se sont accumulées en 1998

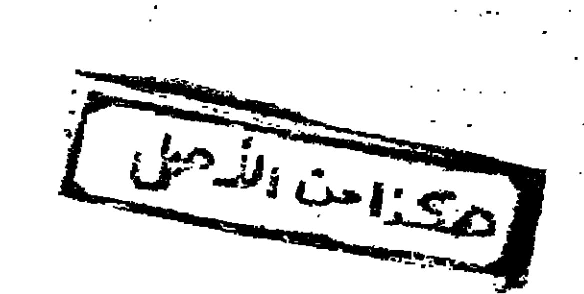
APRÈS DEUX ANNÉES plutôt clémentes, l'année 1998 aura été désastreuse en termes de catastrophes naturelles. Elles ont fait 50 000 morts dans le monde, et plus de 90 milliards de dollars (504 milliards de francs) de dégâts selon le bilan annuel de l'allemand Munich Ré, premier réassureur mondial. Le bilan humain est presque quatre fois plus lourd qu'en 1997 (13 000 morts) et le bilan financier trois fois plus élevé (30 milliards de dollars). L'année 1998 est l'une des quatre plus meurtrières de ces dernières décennies. Sur le plan financier, seul le tremblement de terre de Kobé, en 1995, avec 180 milliards de dollars a été plus coûteux.

Les compagnies d'assurances ne supporteront qu'un peu moins de 17 % du coût des dégâts (environ 15 milliards de dollars). Les comptes des réassureurs, gonflés par les deux précédents exercices, ne devraient pas trop être affectés pour 1998. Le cyclone Georges, qui a touché les Antilles et le golfe du Mexique, a coûté 10 milliards de dollars, dont 3,3 milliards étaient assurés. Le cyclone Mitch qui s'est abattu sur l'Amérique centrale en novembre, qui a fait au moins 11 000 morts et de nombreux dégâts, n'était que faiblement assuré. De même, les inondations en Chine, qui représentent la catastrophe la plus coûteuse (30 milliards de dollars), n'étaient quasiment pas assurées. En Europe, la catastrophe la plus importante a été la vague de froid de la mi-novembre, qui a fait plus de 215 morts de la France à la Russie.

Tandis que la moyenne des dernières années était de 530 à 600, pas moins de 700 événements naturels graves sont survenus en 1998. Mais la fréquence n'explique pas tout. Le phénomène climatique El Nino, qui perturbe le climat de la planète depuis mars 1997, est l'une des raisons de cette dérive. *« 1998 a été l'année la plus chaude depuis 150 ans »*, a noté Munich Ré. Pour l'avenir, le réassureur allemand ne cache pas son inquiétude. *« La modification croissante du climat par l'homme entraînera inévitablement des phénomènes naturels extrêmes »*, a relevé Gerhard Berz, directeur de la section des sciences de la Terre chez Munich Ré. *« Des mesures draconiennes de protection de l'environnement ne suffiront pas à empêcher des catastrophes naturelles de plus en plus grandes et coûteuses dans le monde »*, a conclu le réassureur.

Pascale Santi
(avec AFP et Reuter)





Euroland

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **INTEL : le groupe américain a** annoncé, mardi 29 décembre, avoir ramené sous les 100 dollars le prix de vente de ses microprocesseurs Celeron destinés aux micro-ordinateurs à moins de 1 000 dollars. Intel, qui est devancé sur ce marché par *AMD et Cyrix, proposera de* nouveaux Celeron plus puissants début 1999

● **CAVES DE ROQUEFORT : les groupes** Sodagri (Crédit agricole) et Besnier détiennent 97,12 % du capital de Caves de Roquefort au terme de l'offre publique de retrait visant cette société, a indiqué, mardi 29 décembre, le Conseil des marchés financiers (CMF).

● **ABB : Standard & Poor's a baissé la notation** à long terme du groupe helvético-suédois Asea-Brown Boveri (ABB), de « AA » à « AA– ». Tout comme Moody's, Standard & Poor's avait placé ABB sous surveillance depuis la mi-octobre, suite à l'annonce de la reprise du groupe néerlandais Elsag Bailey, spécialisé dans l'automatisation, pour 2,1 milliards de dollars.

● **AIR IVOIRE : la compagnie aérienne ivoirienne Air Continental** (3,75 millions de francs de capital) est seule candidate à la reprise de 51 % du capital d'Air Ivoire, compagnie *aérienne nationale* en *proie* à de graves difficultés financières. Air Continental a proposé de céder à l'Etat ivoirien 49 % de son capital, contre les 51 % d'Air Ivoire.

● **AIR SÉNÉGAL : le gouvernement sénégalais a** décidé de céder 51 % de la compagnie nationale. Des offres devront être déposées avant le 26 février 1999. La privatisation se fera par une augmentation du capital.

SERVICES

● **BELGACOM : l'Etat belge** vendra ses 50,1 % de l'opérateur téléphonique a annoncé, mardi, le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene (chrétien-démocrate) dans un entretien au quotidien *Le Soir*. Le ministre de l'économie Elio di Rupo (socialiste) a, pour sa part, indiqué qu'il n'a pas l'intention de privatiser Belgacom.

● **RADIOTÉLÉPHONE : le ministre italien de la communication** a demandé, mardi, au gouvernement l'autorisation de lancer l'appel d'offres pour l'attribution d'une quatrième licence de téléphonie mobile. Cet appel d'offres a été retardé suite au changement de gouvernement en octobre.

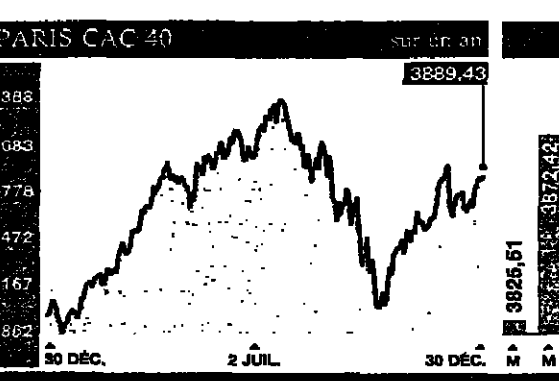
● **HALLIBURTON : la première firme américaine de services pétroliers** va supprimer 2 750 emplois. Cette réduction de 2,7 % de ses effectifs résulte de la faiblesse persistante des cours du brut ainsi que de la réduction des dépenses d'exploration et de prospection prévue par les compagnies pétrolières, a expliqué le groupe.

● **PREUSSAG : le groupe industriel allemand** diversifié dans le tourisme a annoncé, mardi, avoir signé le rachat de la chaîne d'agences de voyage allemande First (560 agences de voyage). First, qui emploie 3 500 personnes, réalisera cette année un chiffre d'affaires d'environ 3,6 milliards de marks.

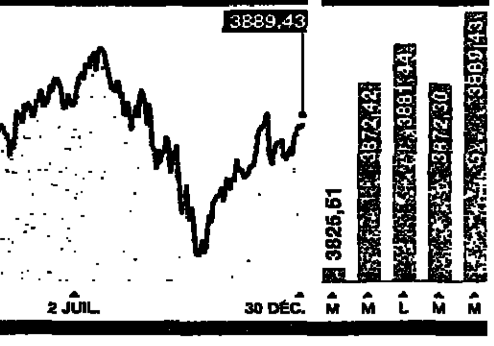
● ***TRANSPORTS : la grève des* bus a été** reconduite pour la journée du mercredi 30 décembre à Nancy, où un bus sur deux circulait dans la matinée au quinzième jour du conflit le plus dur jamais observé dans ce secteur. Mardi, la compagnie des transports en commun de Nancy, la CGFTE (groupe Vivendi), a proposé au personnel la journée de 7 heures, contre 7 heures 48 actuellement. Cette mesure conduirait à l'embauche de trente personnes au minimum. La CGT et FO réclament aussi l'amélioration des rémunérations et des conditions de travail.

★ Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

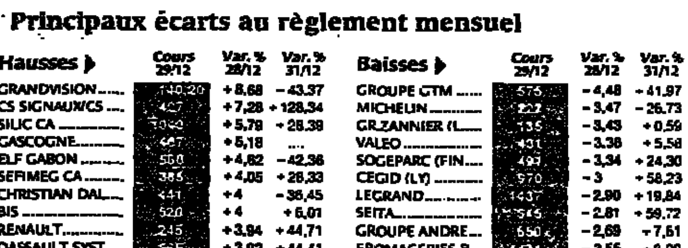
PARIS CAC 40 sur un an



sur 5 jours



Principaux écarts au règlement mensuel



Hausses ▶	Cours 29/12	Var. % 28/12	Var. % 31/12
GRANDVISION	140,20	+8,68	−43,37
CS SIGNAUX/CS	427	+7,28	+128,34
SILIC CA	[illegible]	+5,78	+28,39
GASCOGNE	[illegible]	+5,18	....
ELF GABON	560	+4,82	−42,36
SEFIMEG CA	385	+4,05	+28,33
CHRISTIAN DAL	441	+4	−36,45
BIS	520	+4	+6,01
RENAULT	245	+3,94	+44,71
DASSAULT SYST	[illegible]	+3,92	+44,41

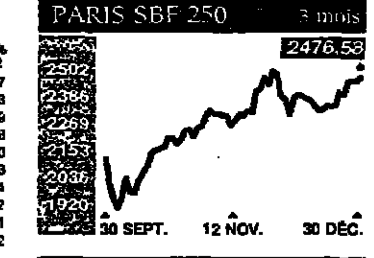
Baisses ▶	Cours 29/12	Var. % 28/12	Var. % 31/12
GROUPE GTM	575	−4,48	+41,97
MICHELIN	222	−3,47	−26,73
GR.ZANNIER (L	[illegible]	−3,43	+0,59
VALEO	431	−3,38	+5,58
SOGEPARC (FIN	499	−3,34	+24,30
CEGID (LY)	970	−3	+58,23
LEGRAND	1437	−2,90	+19,84
SEITA	[illegible]	−2,81	+59,72
GROUPE ANDRE	650	−2,69	+7,61
FROMAGERIES B	[illegible]	−2,55	+3,92

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 30/12	Var. % 29/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	−0,04	29,69
- SBF 120	[illegible]	−0,02	27,93
- SBF 250	[illegible]	0,23	27,54
- SECOND MAR.	[illegible]	0,87	10,30
- MIDCAC	[illegible]	0,39	3,07
LONDRES FT100	[illegible]	−1,18	14,33
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−0,82	26,68
BRUXELLES BEL	[illegible]	−0,51	45,30
FRANCFORT D30	[illegible]	−0,02	18,38
MADRID IBEX35	[illegible]	0,44	37,62
MILAN MIB30	[illegible]	—	41,05
SUISSE SMI	[illegible]	0,13	15,11
STOXX 666	273,97	−0,63	...
EURO STOXX 326	297,84	−0,22	....
STOXX 50	3320,16	−0,85	...
EURO STOXX 50	3331,72	−0,68	—

Monde ▶	Cours 29/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	0,10	16,67
- SP 500	[illegible]	−0,06	26,28
- NASDAQ	[illegible]	0,80	38,84
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	...	...
JOHANNESBURG	[illegible]	0,45	−16,48
MEXICO BOLSA	[illegible]	−1,66	−31,22
SANTIAGO IPSA	[illegible]	—	—
SAO PAULO BOU.	[illegible]	—	—
TORONTO FSE I.	[illegible]	—	—
ASIE 10h15	**30/12**	**29/12**	**31/12**
BANGKOK SET	[illegible]	−2,82	−2
HONGKONG H.	[illegible]	0,55	−4,63
SEOUL	[illegible]	1,79	53,38
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,20	−6,57
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,16	5,81
TOKYO NIKKEI	[illegible]	1,01	−9,25

PARIS SBF 250 3 mois



NEW YORK Dow Jones 3 mois

9226,75
30 SEPT. 13 NOV. 29 DÉC.

LONDRES FT100 3 mois

5871,30
1er OCT. 13 NOV. 30 DÉC.

FRANCFORT DAX 30 3 mois

5030,94
1er OCT. 13 NOV. 30 DÉC.

TOKYO Nikkei 3 mois

13846,90
30 SEPT. 13 NOV. 30 DÉC.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

POUR la dernière journée de cota*tion en francs avant le basculement* à l'euro, l'indice CAC 40 cédait 0,1 % à 3 887,36 points à la mi-séance, mercredi 30 décembre. Le repli du dollar, à 5,60 francs, pesait sur la tendance. Toujours très entouré, le titre Grandvision (services optique et photo) a gagné à nouveau 3,4 %. Des rumeurs faisaient état de l'intérêt du groupe Pinault-Printemps-Redoute pour l'entreprise, mais les analystes n'excluaient pas que les ordres d'achat sur le titre puissent être liés à des opérations d'habillage de bilan. L'annonce de la démission de Bernard Arnault du conseil d'administration de Diageo relançait les spéculations sur une cession par LVMH de sa part de 11 % détenue dans la société britannique. L'action LVMH cédait 0,6 %. Les parapétrolières, notamment Elf Aquitaine (– 0,2 %), Coflexip (– 0,9 %), Total (– 1,2 %) et Bouygues Offshore (– 1,9 %) reculaient aussi.

FRANCFORT

L'INDICE DAX a cédé 0,03 %, à *5 054,86 points, à l'ouverture de la* Bourse de Francfort, mercredi 30 décembre. L'action DaimlerChrysler a progressé de 0,6 %. Selon le quotidien britannique *Daily Telegraph*, sa filiale DASA serait parvenue à un accord avec British Aerospace concernant les modalités de fusion entre les deux groupes. Les titres du secteur téléphonique avaient continué à souffrir, la veille, affectés par la guerre des tarifs.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a gagné 1,26 %, à 5 941,5 points, *mardi 29 décembre*, soutenu par l'espoir d'une prochaine baisse des taux directeurs de la Banque d'Angleterre. Des rumeurs de fusions ont profité aux valeurs pharmaceutiques, notamment les titres Smithkline Beecham (+ 2,7 %), Glaxo Wellcome (+ 2,3 %) et Zeneca (+ 1,1 %).

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé, *mercredi 30 décembre, en très léger* repli, affectée par les tensions sur le marché obligataire nippon. L'indice Nikkei a perdu 0,03 %, pour finir l'année à 13 842,17 points. La séance, écourtée en raison des congés du Nouvel An, s'est terminée à la mi-journée. Les échanges reprendront le lundi 4 janvier.

NEW YORK

WALL STREET a enregistré, mardi 29 décembre, sa huitième progression consécutive, pour terminer non loin de son dernier record établi le *23 novembre*. L'indice *Dow Jones* a progressé de 1,02 %, à 9 320,98 points. L'indice Nasdaq, qui regroupe les valeurs technologiques, a clôturé sur un nouveau plus haut historique, à 2 181,77 points. L'indice Standard & Poor's 500 a également établi un record, à 1 241,81, avec un gain de 1,33 %.

Valeur du jour : la guerre des prix affecte MobilCom

POUR LA DEUXIÈME journée consécutive, mardi 29 décembre, les valeurs des opérateurs téléphoniques allemands ont été malmenées à la Bourse de Francfort. Les investisseurs s'inquiètent des retombées financières de la guerre des prix s'annonçant, pour 1999, entre Deutsche Telekom et certains des nouveaux acteurs engagés sur le marché du téléphone depuis son ouverture à la concurrence le 1er janvier 1998.

Mardi 29 décembre, le cours de l'action de Deutsche Telekom a perdu 2 % de sa valeur à la mi-journée, avant de finir la séance sur une très légère hausse (0,95 deutschemark). La veille, l'opérateur avait vu le niveau de son action reculer de 1,6 %. Le même jour, le titre de MobilCom, l'opérateur qui s'est imposé comme son dauphin, avait accusé une baisse de 7 %. Mardi 29 décembre, l'action MobilCom a poursuivi sa baisse (– 1,6 %). Cette agitation trouve sa source dans l'annonce par Deustche Telekom de baisses drastiques de ses tarifs, pouvant atteindre 63 %, à compter du 1er jan*vier 1999. Lundi 28 décembre, le quotidien Bild a laissé* entendre que l'opérateur envisage de réduire de moitié (à 12 pfennigs la minute) le prix d'une communication nationale et de rendre son tarif de nuit (6 pfennigs la minute) valable dès 22 heures, au lieu de 2 heures du matin.

Action MobilCom

en marks à Francfort

534 le 29 déc.

700 600 500 400 300 200 100 0

J F M A M J J A S O N D

Jusqu'alors – à la différence de France Télécom – Deutsche Telekom n'avait pas procédé à de forts réajustements de ses tarifs afin de couper l'herbe sous le pied de ses concurrents. Son image n'étant par ailleurs pas très bonne auprès des consommateurs. L'opérateur a ainsi laissé la porte grande ouverte aux nouveaux acteurs : il leur aurait déjà cédé un tiers du marché des communications longue distance (appels nationaux et internationaux).

Le grand bénéficiaire a été MobilCom, qui revendique 10 % de ce marché du téléphone longue distance. Cette entreprise, qui n'a pas investi dans la mise en place d'infrastructures – elle loue des capacités à différents opérateurs et revend des minutes de communication – a construit son succès sur une offre simple : 19 pfennig la minute quelles que soient l'heure et la zone appelée en Allemagne. Après avoir fait cadeau à Noël de tous les appels nationaux, MobilCom a annoncé, le 28 décembre, qu'elle proposera, à compter *du 1er janvier 1999, la gratuité sur les appels nationaux* de 19 heures à minuit. A deux conditions : parler moins d'une minute et s'inscrire préalablement.

Philippe Le Cœur
(avec AFP et Bloomberg)

Matières premières

En dollars ▶	Cours 29/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	1,28
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,68
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,96
ETAIN 3 MOIS	5165	0,49
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,42
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,38
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	[illegible]	1,23
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,98
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,71
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	−0,11
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,09
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,70
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	0,29
CAFÉ (LONDRES)	1855	−0,54
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 29/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	3,17
WTI (NEW YORK)	[illegible]	1,05
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	2,57

Or

En francs ▶	Cours 29/12	Var % 28/12
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,57
OR FIN LINGOT	[illegible]	−1,50
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	−0,93
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+0,65
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−0,54
PIECE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,66
PIECE 20 DOLLARS US	[illegible]	−8,35
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	+0,16
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	...

ÉCONOMIE

Scénario de croissance solide et d'inflation basse aux Etats-Unis

LA POURSUITE d'une croissance *solide et d'une inflation basse est* le scénario le plus probable pour les Etats-Unis en 1999, avec toutefois la persistance de risques dans l'économie mondiale, a estimé, mardi 29 décembre, le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin, dans une entretien à *USA Today*. « *De nombreux défis très sérieux et des problèmes persistent dans le monde* », a-t-il *ajouté*, citant la nécessité pour le Japon de restaurer sa croissance économique, et pour le Brésil de remettre de l'ordre dans son budget.

■ **Les reventes de logements aux Etats-Unis** ont augmenté de 2,7 % en novembre, pour atteindre 4,90 millions d'unités en rythme annuel, a annoncé, mardi, le groupement national des *agents immobiliers (NAR).*

■ **L'indice de confiance des consommateurs** établi par le Conference Board a baissé de 0,3 point en décembre, a annoncé, mardi, l'institut de conjoncture privé de New York. L'indice s'est établi à 126,1, contre 126,4 en novembre.

■ **BRÉSIL : le volume des capitaux fuyant le Brésil** a atteint lundi près de 1 milliard de dollars, un volume proche de celui des jours les plus noirs de septembre, en pleine crise financière internationale, selon les estimations des opérateurs de marché. En décembre, la fuite de capitaux s'élèverait déjà à quelque 4,4 milliards de dollars.

■ **CHINE : la croissance de l'économie chinoise** a atteint 7,8 % en 1998, soit un peu moins que l'objectif de 8 % que la Chine s'était fixé pour cette année. Il s'agit du taux de croissance *le* plus faible enregistré par la Chine depuis 1991.

■ **Les investissements étrangers en Chine** ont baissé de 11 % en 1998, principalement en raison de l'impact de la crise financière asiatique, selon des statistiques officielles. Les entrées d'investissements étrangers directs (IED) en Chine se sont élevées à environ 40 milliards de dollars cette année, contre 45,28 milliards de dollars en 1997.

■ ***HONGKONG* : l'économie de Hongkong s'est contractée** de 7,1 % au troisième trimestre 1998 par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui représente sa pire récession jamais enregistrée sur un trimestre, selon des statistiques révisées publiées mardi par le Bureau du recensement et des statistiques (BRC). Le gouvernement de Hongkong s'attend à une contraction de 5 % du PIB pour l'ensemble de 1998.

■ **EUROLAND : la croissance *dans la zone euro*** *devrait être* de 2,1 % en 1999 et en 2000, après avoir atteint 2,7 % en 1998, selon des prévisions de l'institut de conjoncture Rexecode publiées mardi. *(Lire aussi page 2, 3 et 12.)*

■ **La zone euro connaîtra une croissance moindre mais pas de récession** en 1999, a estimé, mardi, Otmar Issing, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE) dans un entretien publié dans la presse allemande.

■ **FRANCE : plus d'un millier d'accords sur les 35 heures** (1 055 exactement), concernant 107 560 salariés et prévoyant la création ou la sauvegarde de 8 178 emplois, ont été signés, selon un nouveau bilan du ministère de l'emploi arrêté au 16 décembre et rendu public mardi.

■ **Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 0,2 % en novembre**, soit une baisse de 4 700 *par rapport au mois d'oc*tobre, ce qui porte leur nombre total à 2 940 800, selon les statistiques du ministère de l'emploi publiées mercredi. *(Lire page 8.)*

■ **RUSSIE : l'agence d'évaluation financière Fitch** a annoncé, mardi, avoir abaissé la note de la dette en devises à long terme de six régions russes et en maintenir *une septième sous surveillance.*

MONNAIES

● **Ecu** : à la veille de la fixation irrévocable des taux de conversion des monnaies nationales, l'écu, qui sera remplacé par l'euro au taux de un pour un, cotait, mercredi *matin 30 décembre, 1,9622 mark et* 6,58 francs. Face à la devise américaine, l'écu s'inscrivait en légère baisse, à 1,1730 dollar. Le montant des transactions était très limité, les opérateurs faisant preuve d'attentisme avant le grand choc monétaire du 1er janvier.

La zone euro connaîtra une croissance moindre mais pas de récession en 1999, a estimé, mardi, Otmar Issing, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE) dans un entretien à l'agence de presse économique allemande VWD.

● **Yen** : la monnaie japonaise s'est légèrement appréciée, mercredi 30 décembre, sur le marché des changes de Tokyo, face au dollar. Elle a terminé la séance à un niveau de 115,20 yens pour un billet vert.

Cours de change

30/12 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,62	6,59	9,42	4,11	2,98	4,88	0,34	3,35	....
DM	1,87	1,96	2,80	1,22	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1653,35	1941,86	2768,21	1209,12	878,65	1435,11	....	990,06	295,24
YEN (100)	115,20	136,31	192,86	84,25	61,22	....	6,97	68,99	20,58
FLORIN	1,88	2,21	3,15	1,38	....	1,63	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,37	1,61	2,29	....	0,73	1,19	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,70	....	0,44	0,32	0,52	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,43	0,62	0,45	0,74	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,17	1,67	0,73	0,53	0,87	0,06	0,60	0,18

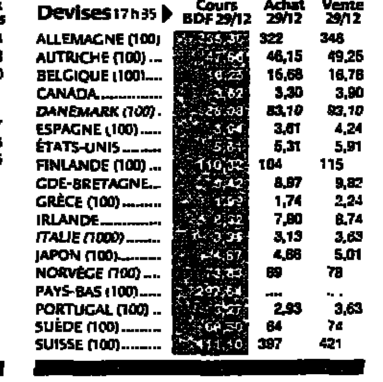
Taux d'intérêt (%)

Taux 29/12 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	2,96	3,95	4,84
ALLEMAGNE	[illegible]	3,11	3,91	4,83
GDE-BRETAG.	[illegible]	5,99	4,42	4,30
ITALIE	[illegible]	3,17	4,03	5
JAPON	[illegible]	0,37	2,18	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,52	4,77	5,17
SUISSE	[illegible]	1,55	2,39	3,76
PAYS-BAS	[illegible]	2,96	4,02	4,86

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 30/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	[illegible]	111,37	111,36
Pibor 3 mois			
MARS 99	[illegible]	96,86	96,85

Marché des changes



Devises 17h35 ▶	Cours BDF 29/12	Achat 29/12	Vente 29/12
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	348
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,30	3,90
DANEMARK (100)	[illegible]	83,10	93,10
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,61	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,31	5,91
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,97	9,82
GRÈCE (100)	[illegible]	1,74	2,24
IRLANDE	[illegible]	7,80	8,74
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,88	5,01
NORVÈGE (100)	[illegible]	69	78
PAYS-BAS (100)	[illegible]	...	...
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,93	3,63
SUÈDE (100)	[illegible]	64	74
SUISSE (100)	[illegible]	397	421

TAUX

● **Japon** : le marché obligataire japonais a poursuivi sa chute, mercredi 30 décembre. Le rendement de l'obligation d'Etat à 10 ans est remonté de 0,125 %, à 2,01 %. La *prochaine adjudication* d'obligations d'Etat aura lieu jeudi 7 janvier. Après l'annonce par le gouvernement, la semaine passée, d'une augmentation de 23 % de ses émissions obligataires en 1999, les investisseurs redoutent que la demande soit insuffisante pour absorber l'ensemble des titres offerts.

● **Europe** : les marchés obliga*taires européens étaient stables*, mercredi 30 décembre, à la veille du basculement à l'euro. Le contrat notionnel du Matif, qui traduit l'évolution des obligations d'Etat français à 10 ans, progressait de 2 centièmes, à 111,33 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français s'inscrivait à 3,95 %, soit 0,08 % audessus du rendement du titre alle*mand de même échéance.*

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 30 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,04 %

CAC 40 : 3892,76

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	955	1000	+ 1,52	30/07/98
Cr.Lyonnais(TP) Ly	915	905	− 1,09	22/10/98
Renault (T.P.)	2643	2700	+ 2,15	24/10/98
Saint Gobain(T.P.)	1200	1205	+ 0,41	15/07/98
Thomson S.A (T.P)	940	940	—	01/08/98
Accor	1186	1189	+ 0,25	15/06/98
AGF	327,50	327,40	− 0,12	12/06/98
Air Liquide	1010	1009	− 0,09	28/05/98
Alcatel	680	676	− 0,29	30/06/98
Alstom	130	131,70	+ 1,30	—
Altran Techno. #	1315	1339	+ 1,82	28/09/98
Atos CA	1319	1330	+ 0,83	—
Axa	790	790	—	11/05/98
Bail Investis.	812	810	− 0,24	10/07/98
Bazar Hot. Ville	780	780	—	17/07/98
Bertrand Faure	380	381	+ 0,26	20/04/98
CFF (Ferrailles)	237,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CGIF	299	298	− 0,33	12/06/98
Chargeurs	303,80	301,10	− 0,88	25/06/98
Christian Dalloz	441	430	− 2,49	02/07/98
Christian Dior	601	610	+ 1,49	01/12/98
CIC -actions A	468	480	+ 2,56	—
Ciments Français	305	307,10	+ 0,68	30/06/98
Clarins	403	403,90	+ 0,22	21/07/98
Club Mediterranee	489	492	+ 0,61	24/06/98
CNP Assurances	166,50	165	− 0,90	—
Coflexip	379	369	− 2,63	09/06/98
Colas	1170	1175	+ 0,42	29/06/98
Comptoir Entrep.	12,45	12,45	—	15/07/92
CPR	245	252,20	+ 2,93	06/07/98
Cred.Fon.France	84,90	83,60	− 1,53	16/06/95
Credit Lyonnais CI	205	214,80	+ 4,78	01/07/98
CS Signaux(CSEE)	427	429	+ 0,46	01/07/98
Damart	475	479	+ 0,84	18/12/98
Danone	1592	1594	+ 0,12	26/05/98
Dassault-Aviation	1148	1163	+ 1,30	25/06/98
Dassault Systemes	265	264	− 0,37	07/07/98
De Dietrich	292	290,10	− 0,65	05/06/98
Deveaux(Ly)#	751	761	+ 1,33	01/07/98
Dev.R.N-P.Cal Li #	66,20	66,30	+ 0,15	—
Dexia France	880	890	—	11/06/98
DMC (Dollfus Mi)	65,15	65	− 0,23	20/06/96
Dynaction	154,40	160	+ 3,62	10/07/92
Ecia	735	738	+ 0,40	06/05/98
Eiffage	436	442	+ 1,37	30/06/98
Elf Aquitaine	640	640	—	18/06/98
Eramet	166,50	166,50	—	09/06/98
Eridania Beghin	954	939	− 1,57	15/07/98
Essilor Intl	2190	2187	− 0,13	01/07/98
Essilor Intl.ADP	1983	1950	− 1,66	01/07/98
Esso	466	470	+ 0,85	30/06/98
Eurafrance	3695	3648	− 1,27	18/12/98
Euro Disney	7,45	7,40	− 0,67	23/03/93
Europe 1	1300	1347	+ 3,61	01/04/98
Eurotunnel	7,25	7,20	− 0,68	—
Fimalac SA	671	663	− 1,19	01/07/96
Finextel	120,90	120,90	—	26/06/97
Fives-Lille	448	448	—	15/07/98
France Telecom	437,50	433	− 0,98	17/06/98
Fromageries Bel	4471	4486	+ 0,33	29/07/98
Infogrames Enter.				
Ingenico				
Interbail				
Intertechnique				
ISIS				
Jean Lefebvre				
Klepierre				
Labinal				
Lafarge				
Lagardere				
Lapeyre				
Lebon (Cie)				
Legrand				
Legrand ADP				
Legris indust.				
Locindus				
L'Oreal				
LVMH Moet Hen.				
Marine Wendel				
Metaleurop				
Michelin				
Montupet SA				
Moulinex				
Natexis				
Norbert Dentres.#				
Nord-Est				
Nordon (Ny)				
NRJ #				
Olipar				
Paribas				
Pathe				
Pechiney Act Ord A				
Pernod-Ricard				
Peugeot				
Pinault-Print.Red.				
Plastic Omn.(Ly)				
Primagaz				
Promodes				
Publicis #				
Remy Cointreau				
Renault				
Rexel				
Rhodia				
Rhone Poulenc A				

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Schlumberger #	421	420,30	[illegible]	[illegible]
STmicroelectronics	34,15	33,60	[illegible]	[illegible]
Shell Transport #	370	362	[illegible]	[illegible]
Siemens #	401	399	[illegible]	[illegible]
Sony Corp. #	56,10	55,30	[illegible]	[illegible]
Sumitomo Bank #	493	490,30	[illegible]	[illegible]
T.D.K #	259,90	256,50	[illegible]	[illegible]
Telefonica #	31,90	31,95	[illegible]	[illegible]
Toshiba #	476,60	476	[illegible]	[illegible]
Unilever #	606	615	[illegible]	[illegible]
United Technol. #	457,10	457	[illegible]	[illegible]
Volkswagen A.G #	172,10	173	[illegible]	[illegible]
Yamanouchi #	7,95	7,90	[illegible]	—
Zambia Copper				

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille
Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ;
■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

MERCREDI 30 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	119,81	1,529
CEPME 9% 89-99 CA#	103,40	3,427
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,533 o
CFD 9,7% 90-05 CB	123,22	8,876 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	125,90	7,752 d
CFF 10,25%90-01CB#	112,30	8,312 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,27	5,413 o
CNA 9% 4/92-07	128,65	6,066 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	117,55	4,477
CRH 8,5% 10/87-88#	100,81	7,126 ↑
EDF 8,6%88-89 CA#	104,07	7,634
EDF 8,6% 92-04 #	—	6,385 ↓
Finansder 9% 91-06#	133,65	0,986 ↑
Finansd.8,6%92-02#	113,50	8,082 d
Floral9,75% 90-99#	102,52	4,408
OAT TME 87/99 CA#	100,02	3,278
OAT 8,125% 89-99 #	101,72	5,009
OAT 8,50%90/00 CA#	106,20	6,590
OAT 85/00 TRA CA#	101,40	1,514
OAT 10%5/85-00 CA#	108,58	6,110
OAT 89-01 TME CA#	100,65	3,750
OAT 10% 90-01 ecu	—	8,575 ↓
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	3,370
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	6,893 o
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,65	0,955 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	151,30	1,677
OAT 8,50%92-23 CA#	154,65	5,938
SNCF 8,8% 87-94CA	104,20	8,125 ↓
Suez Lyon.Eaux 90	1190	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	19,60	19,60
Baccarat (Ny)	591	591
Bains C.Monaco	795	790
Bque Transatlant.	260	247,20
Bidermann Intl	110	110
Champex (Ny)	36	36
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	2600
Continental Ass.Ly	641	641
Darblay	529	529
Didot Bottin	520	820
Eaux Bassin Vichy	2232	2250
Electr.Madagascar	132	130
Elect.Strasbourg	685	680
Ent.Mag. Paris	1599	1599
Fichet Bauche	45	45
Fidei	61,35	61,35
Finalens	252	252
F.I.P.P.	219,90	220
Francarep	293	300
From. Paul-Renard	1150	1150
Generali Fce Assur	1901	1925
Gevelot	630	650
Gd Bazar Lyon(Ly)	210	210
G.T.I (Transport)	410	410
Immobail	249,90	246

ACTIONS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours
Immobanque		
Lucia		
Monoprix		
MLPC International		
Mors		
M.R.M. (Ly)		
Navigation (Nle)		
ONA 100 DH		
Optorg		
Exa.Clairefont(Ny)		
Paris Orleans		
Promodes (CI)		
PSB Industries Ly		
Raynal Roquet.SAP		
Rougier #		
Saga		
S.I.P.H.		
Sofragi		
Taittinger		
Tour Eiffel		
Vermandoise Sucr.		
Vicat		
Finaxa		
Gaillard (M)		
Gd Moul.Strasbourg		
Hotel Lutetia		
Hotels Deauville		
L.Bouillet (Ly)		
Lloyd Continental	13900	14000
Matussiere Forest	48,45	47,50
Moncey Financiere ◆	3440	3440
Parc-Dieu(Fin)(Ly) ◆	140	140
Poliet	542	545
Sabeton (Ly)	755	755
Samse (Ly)	1200	1160
Sechilienne (Ly) ◆	1399	1399
Sucr.Pithiviers	2855	2800
Tanneries Fce (Ny)		
Union Gle Nord(Li)		

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Hypo-und.	462	462
Fiat Ord.	17,10	16,55
Gold Fields South	7,25	7,50
Kubota Corp.	14,55	14,55
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	52,53	52,50
Robeco	673	684
Rodamco N.V.		
Rolinco		
Solvay SA		

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ;
Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ;
o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ;
↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

MERCREDI 30 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	34,50	34,50
AFE #	729	760
Aigle #	530	530
Albert S.A (Ns)	49	49
Arkopharma #	432	433
Assystem #	122,60	125,90
Bque Picardie (Li)	400	400
Bque Tarneaud(B)#	389	388
Bque Vernes	109,40	98,80
Beneteau CB#	808	805
Boiron (Ly)#	423,10	422
Boisset (Ly) #	333	331,80
But S.A.	295	300
C.E.E #	200	209
Change Bourse (M)	182	185
CNIM CA#	231	231
Codetour	386	400
Conflandey #	208	210
C.A. Hte Normandie	340	344
C.A. Paris IDF	900	915
C.A.Ille & Vilaine	312,80	311,90
C.A.Loire Atl.# Ns	318	318
C.A.Pas de Calais	567	565
C.A.du Nord#(Li)	515	500
C.A. Oise CCI	400	400
C.A. Somme CCI	338	345
C.A.Toulouse (B)	475	470

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

MERCREDI 30 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	18	22
Belvédère	410	415
BVRP	295,50	299
Chemunex	5,95	5,90
Duran Duboi	449	459
Eurofins scientific	410	410
FDM Pharma n.	8,45	9,75
Genset	434,90	430
Guyanor action B	2,77	2,70
Infonie	175,50	180
Joliez-Regol	58	60
La Cie Group	90,20	97
Olitec	715	715
Omnicom	606	620
Picogiga	113	110
R2I Santé	338	335
Serp Recyclage	767	762

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

MERCREDI 30 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	35,70	35,70
Europe Finance Ind. ◆	686	686
Cibox-LCI ◆	178	178
CTT-SCETA ◆	500	500
Sté lecteurs du Monde ◆	190	190
Troc de l'Ile ◆	117,70	117,70

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ;
Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 29 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	162,42	154,69
Agipi Actions (Axa) ◆	153,39	146,09

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

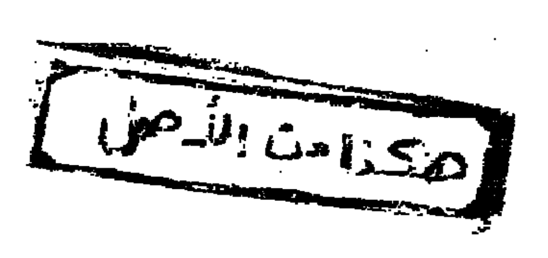
VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Asie 2000	409,74	392,10
Saint-Honoré Capital	22809,62	22345,26
St-Honoré March. Emer.	344,81	329,96
St-Honoré Pacifique	502,24	480,61
St-Honoré Vie Santé	2189,77	2095,47

LEGAL & GENERAL BANK

SG ASSET MANAGEMENT
Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	39557,06	39557,06
Actimonétaire D	30508,90	30508,90
Cadence 1 D	1095,09	1084,25
Cadence 2 D	1082,29	1071,57
Cadence 3 D	1070,65	1060,05
Capimonétaire C	425,27	424,85

SYMBOLES
○ cours du jour ; ◆ cours précédent.





AUJOURD'HUI

SPORTS Pour la première fois dans l'histoire du sport américain, la Maison Blanche vient de débloquer un budget de six millions de francs consacré à la lutte contre le dopage. Mais le comité olympique des Etats-Unis (USOC) s'intéresse surtout aux cas recensés à l'étranger en demandant réparation pour ses athlètes battus par des concurrents dopés. ● PLUSIEURS CHAMPIONS américains convaincus de dopage n'ont jamais été punis par leur fédération et certains ont même été réhabilités au mépris des sanctions infligées par les organismes de tutelle internationaux. ● LE LAXISME est également de mise dans les sports dits traditionnels comme en témoigne l'impunité dont bénéficie le joueur de base-ball, Mark McGwire, recordman des « home-runs » et consommateur avoué d'androstènediol. ● *LE VICE-PRÉSIDENT* de la commission antidopage à l'USOC s'inquiète de la prolifération de dérivés anabolisants

Aux Etats-Unis, laxisme et incohérence entravent la lutte contre le dopage

La présomption d'innocence et l'indulgence des fédérations permettent à de nombreux athlètes américains contrôlés positifs d'échapper aux sanctions. La consommation de suppléments nutritifs composés de dérivés anabolisants est pourtant en augmentation constante

LOS ANGELES
correspondance

Aux Etats-Unis, le mot « *dopage* » est polysémique. Enoncé d'une voix péjorative quand il s'agit de montrer du doigt les progrès discutables des nageuses chinoises ou les performances titanesques des anciens athlètes du bloc soviétique, il n'est formulé qu'avec parcimonie dans les arènes nationales... pour certainement conjurer sa présence illicite. L'absence ou le laxisme des différentes politiques de lutte antidopage dans la plupart des championnats professionnels d'outre-Atlantique traduit une inquiétante fuite en avant habilement masquée par de récentes décisions médiatiques.

A la fin du mois de novembre, pour la première fois dans l'histoire du sport américain, la Maison Blanche a débloqué un budget de six millions de francs, consacré au financement de la lutte antidopage. Mais cette enveloppe financière sera en réalité destinée à soutenir le Comité international olympique (CIO) dans sa politique d'invalidation des médailles gagnées, dans le passé, par les athlètes dopés.

Dans un document de dix pages adressé au président du CIO, Barry McCaffrey, le président de l'*Office for National Drug Control Policy*,a vigoureusement plaidé pour l'établissement d'une institution planétaire indépendante chargée de la lutte antidopage. Barry McCaffrey, qui supervise le département chargé de la prévention des drogues à la Maison Blanche, a également insisté sur la nécessité d'harmoniser les politiques de lutte antidopage au niveau mondial en proposant des contrôles annuels « *tournants* » afin d'éradiquer ce fléau des Jeux olympiques. « *Notre proposition est claire*, a-t-il écrit dans son rapport, *nous estimons que la famille olympique doit adopter un programme de lutte antidopage qui s'appliquerait 365 jours par an.* » Evoquant l'influence des sportifs auprès des enfants, Barry McCaffrey, qui dirigera la délégation américaine au sommet sur le dopage organisé du 2 au 4 février 1999 à Lausanne, souhaiterait élargir la liste des produits prohibés par le CIO.

Mais, aux Etats-Unis, c'est la découverte d'un cas de dopage dans l'équipe féminine est-allemande de natation au relais 4 fois 400 mètres quatre nages, lors des JO de 1976, qui a brusquement réveillé certaines ardeurs procédurières. L'équipe américaine ayant terminé à l'époque sur la deuxième marche du podium de Montréal, les responsables de l'*United States Olympic Committee* (USOC) ont immédiatement exigé une duplication des médailles d'or au profit des quatre nageuses américaines flouées. « *Nous pensons qu'il s'agit là d'une simple question d'honnêteté* », a estimé Bill Hybl, le président du comité olympique américain.

AVIS PARTAGÉ

Sur ce point, l'avis des athlètes semble pourtant partagé. Certaines échangeraient volontiers leur breloque d'argent contre une en or tandis que d'autres considèrent comme « *factice et inutile* » cette façon de vouloir réécrire l'histoire olympique. Cette nouvelle lubie américaine, explicitement dirigée à l'encontre des anciens athlètes de la République démocratique allemande (RDA), pourrait se révéler être un piège si le CIO décidait soudain d'inspecter scrupuleusement le système des sanctions internes de certaines fédérations américaines vis-à-vis de leurs athlètes contrôlés positifs.

Dans cette optique, la Fédération américaine de natation se trouverait rapidement dans une position inconfortable. En effet, la nageuse Jessica Foschi, contrôlée positive aux stéroïdes en 1995, n'a jamais été sanctionnée. De la même façon, l'attitude souvent cavalière de la Fédération américaine d'athlétisme vis-à-vis de son organisme de tutelle international (IAAF) semble parfois marquée d'un profond mépris. Le 15 décembre, par exemple, le Doping Hearing Board de la Fédération américaine d'athlétisme a tout simplement annulé la suspension de deux ans que l'IAAF avait infligé au sprinter américain Dennis Mitchell. Ce spécialiste du relais 4 fois 100 mètres avait été testé positif à la testostérone, le 1er avril, lors d'un contrôle inopiné réalisé à son domicile de Gainesville, en Floride. Désormais, il peut continuer ses tours de piste sur le territoire américain... en toute impunité.

Le cas de Mary Slaney est tout aussi éloquent. Contrôlée positive à la testostérone en 1996, cette athlète de 40 ans, star américaine des courses de longue distance, a été sanctionnée par sa Fédération en mai 1997. Trois mois plus tard, elle était réhabilitée en catimini. Encore une fois, la Fédération internationale a dû intervenir pour protester et un réexamen de cet épineux dossier a été prévu pour janvier 1999 malgré les réticences des dignitaires américains accusés de « *traîner les pieds* ».

Contrairement à l'athlétisme qui, comme toutes les disciplines amateurs, est régi par le CIO et ses antennes nationales, le dopage dans les sports traditionnels (basket-ball, base-ball, hockey sur glace et football américain) est contrôlé par des ligues professionnelles omnipotentes et peu enclines à dépenser des millions de dollars pour « *faire le ménage* ». Récemment, la Major League Base-ball (MLB) a toutefois nommé une commission médicale afin de diligenter une enquête scientifique destinée à mieux connaitre les effets secondaires des produits énergétiques douteux tels que l'androstènediol.

Utilisateur d'androstènediol, le joueur de base-ball Mark McGwire a été élevé au rang de héros national aux Etats-Unis après avoir battu le record historique des « home-runs »

TIM PARK/REUTERS

PRISE DE CONSCIENCE

De son côté, la National Football League (NFL) a publié avec fierte les derniers chiffres de sa commission antidopage. Sur les 1 500 joueurs contrôlés en 1997, seulement huit ont été convaincus de dopage, soit deux de moins qu'en 1996 et 1995. Dans les années 1980, la moyenne annuelle de footballeurs dopés oscillait plutôt entre vingt et trente. Mais l'exemple du football américain n'est pas vraiment représentatif dans la mesure où la NFL est la seule ligue professionnelle d'outre-Atlantique à posséder une liste stricte de produits prohibés. Dans le championnat de NBA (National Basket-ball Association), l'héroïne et la cocaïne sont pour l'instant les deux seuls dopants répertoriés alors que la National Hockey League (NHL) ferme les yeux depuis de longues années sur l'utilisation de Sudafed – médicament stimulant à base de pseudoéphédrine utilisé pour combattre les rhumes, le Sudafed permet d'augmenter la capacite de résistance de l'organisme – par la majorité des joueurs américains.

« *Le phénomène de la prolifération des suppléments nutritifs composés de dérivés anabolisants est assez préoccupant, notamment chez les jeunes athlètes* », note David Joyner, le vice-président de la commission antidopage au comité olympique américain. L'USOC, qui a voté en décembre un budget de 75 millions de francs destiné à la lutte antidopage pour les quatre prochaines années, a réalisé 4 000 contrôles sur sites et près de 750 contrôles inopinés en 1997. L'évolution est d'ailleurs prévue à la hausse.

Malgré cette prise de conscience, deux récents cas de dopage sont curieusement passés inaperçus. Les décès, en janvier 1998, de trois jeunes lutteurs universitaires qui tentaient désespérément de gagner du poids ont incité les responsables de la National Collegiate Athletic Association (NCAA) à renforcer les contrôles. Parallèlement, au cours de l'été, le contrôle positif à la nandrolone de la jeune joueuse de tennis Samantha Reeves a semé la panique au sein de la Fédération américaine de tennis peu habituée à ce genre d'affaires. « *Victime* » d'un supplément nutritif qui contenait de la Nor-Andro 19, un dérivé de stéroïdes, Samantha Reeves a toujours affirmé qu'elle avait été trompée par ce produit acheté sans ordonnance dans une pharmacie. Au bénéfice du doute, elle n'a pas été sanctionnee. Aux Etats-Unis comme ailleurs, la présomption d'innocence est encore la meilleure defense des athlètes suspects.

Paul Miquel

Tour d'Amérique de la prohibition sportive

● **La National Football League (NFL)** se distingue des autres *leagues* professionnelles en proposant une liste détaillée. L'organisme de tutelle du championnat de football américain interdit ainsi les stéroïdes *anabolisants et ses substances* dérivées, les hormones de croissance, les bêtabloquants, la gonadotrophine, les diurétiques et autres produits masquants ainsi que les suppléments nutritifs à base de produits interdits.

● **La National Basketball Association (NBA)** présente une liste assez réduite de produits dopants. Seules la cocaïne et l'héroïne sont interdites. L'une des pierres d'achoppement de la crise salariale de la NBA, qui paralyse le championnat depuis plus de cinq mois, est d'ailleurs une proposition de la *league* visant à ajouter la marijuana sur la liste des *substances bannies.*

● **La National Hockey League (NHL)** enlève la palme de l'opacité en interdisant « *toutes les substances officiellement illégales* ». C'est-à-dire tout et rien.

● **La Major League Base-ball (MLB)** proscrit la cocaïne, la marijuana, les amphétamines, les médicaments opiacés, les stéroïdes durs et la « phencyclidine » (PCP).

● **La National Collegiate Athletic Association (NCAA)**, qui est la fédération des championnats universitaires, possède une politique antidopage extrêmement stricte mais manque de moyens financiers pour faire respecter son *éthique. La NCAA interdit tous* les stimulants (dont la caféine et la cocaïne), la plupart des substances anabolisantes (dont l'androstènediol), les diurétiques, les « *drogues de rue* » comme l'héroïne ou la marijuana ainsi que les hormones de croissance. La créatine, qui est considérée comme un produit dopant par la NCAA, est également prohibée dans les universités.

● **Le comité olympique américain (USOC)** retranscrit à la lettre la liste des produits proscrits par le CIO. Sont interdits : les stimulants (dont la caféine et la cocaïne), les analgésiques et *narcotiques, les agents* anabolisants, les dérivés de testostérone (dont l'androstènediol), les hormones de croissance, les diurétiques ainsi que les hormones peptidiques et glycoprotéique.

Ben Johnson pourrait être réhabilité

Suspendu pour deux ans, le 24 septembre 1988, après avoir été déclaré positif aux stéroïdes anabolisants, la carrière de l'éphémère vainqueur du 100 mètres des JO de Séoul semblait terminée. Au début du mois de décembre le président de la Fédération d'athlétisme du Canada, John Tresher, a pourtant accepté d'une « *manière exceptionnelle* » de reconsidérer son cas : « *Les membres de la Fédération ont indiqué qu'ils soutiendraient la procédure d'appel de Ben Johnson auprès du Centre canadien de l'éthique sportive.* » La réhabilitation du sprinter passera par une étude de son dossier au *Canadian Center for Ethics in Sports* mais le coût financier d'une telle procédure a été estimé à 170 000 francs. Curieusement, ces frais devraient être pris en charge par le gouvernement fédéral canadien. Dans les prochains jours, un médiateur sera nommé pour examiner le dossier de l'athlète maudit. Ben Johnson sera convoqué devant cette commission *ad hoc* au mois de février 1999. « *C'est une chance exceptionnelle de pouvoir songer à une réhabilitation*, a noté son avocat, Gary Boyd. *L'avenir de Ben Johnson est entre les mains du médiateur.* »

Deux poids, deux mesures

LOS ANGELES
correspondance

L'absence d'harmonie entre les principales ligues professionnelles américaines dans le domaine de la lutte antidopage confine à l'ubuesque, comme en témoigne l'utilisation de l'androstènediol par le base-balleur Mark McGwire et le lanceur de poids Randy Barnes. Le premier, élu sportif de l'année par l'hebdomadaire *Sports Illustrated*, a été élevé au rang de héros national après avoir battu le record historique des *home-runs* que détenait Roger Maris depuis 1961. Le second risque une suspension à vie pour avoir ingurgité la même substance que son camarade base-balleur.

*Ce non-sens est pourtant logique aux Etats-*Unis, puisque l'androstènediol (un « *précurseur* » de la testostérone que l'on peut définir comme un composé de stéroïdes anabolisants) est autorisé par la Major League Base-Ball (MLB) mais interdit par le Comité international olympique (CIO) et la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Vendu légalement sous forme de pilules, l'androstènediol synthétique se transforme en testostérone dans le corps humain, après absorption de celle-ci, en augmentant le taux d'hormones mâles. Cette substance agit sur la force musculaire et les capacités de récupération des athlètes. Ses effets sont donc identiques à ceux des stéroïdes anabolisants.

La commission médicale du CIO tente actuellement de persuader les dirigeants américains de la MLB de proscrire ce produit, mais, pour l'instant, aucune décision n'a été prise. « *La santé de nos athlètes nous préoccupe*, a souligné Bud Selig, le *commissioner* de la MLB, *mais nous attendons les recommandations de nos médecins avant de nous prononcer sur l'avenir de l'androstènediol dans le championnat de base-ball.* »

Le sort réservé à la créatine est tout aussi édifiant. Devenue l'indispensable potion magique des sportifs americains, cette version chimique et éponyme d'une substance naturelle sécrétée dans les reins et le foie, permet d'augmenter la masse musculaire et d'améliorer la récupération après l'effort. Considérée comme une alternative légale et naturelle aux stéroïdes (si elle est prise en grande dose), la créatine est en *vente libre dans la plupart des magasins spécialisés* d'outre-Atlantique.

UN LAISSER-ALLER EVIDENT

Aux vertus herculéennes de cette « *poudre miracle* » s'ajoute aussi la modicité de son prix. Un mois de traitement ne s'élève en effet qu'à 300 francs. Seul problème : ses effets secondaires sont encore inconnus. Malgré ces incertitudes scientifiques, Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, a récemment indiqué que ce produit ne serait pas ajouté à la liste des produits dopants. Et, aux Etats-Unis, aucun ligue professionnelle ne l'a interdite.

Même si la NFL a entrepris une campagne d'information sur les risques inhérents à la prise de créatine en grande quantité (crampes musculaires, déshydratation rapide), ses détracteurs sont peu nombreux. Plusieurs clubs ont toutefois pris des mesures de rétorsion. Mark Asanovich, l'entraineur des Tampa Bay Buccaneers, a interdit à ses joueurs d'introduire des tubes de créatine dans les vestiaires du club tandis que les coaches des Chicago Cubs et des San Diego Padre dissuadent les leurs d'entamer ce genre de traitement. Mais ces « *illuminés* » sont considérés comme des réactionnaires de mauvais poil. Parallèlement, les distributeurs de créatine ont su trouver des évangélistes charismatiques qui distillent subtilement la bonne parole par médias interposés.

John Elway, le *quarterback* des Broncos Denver devenu un véritable héros national depuis la *victoire de son équipe au Super Bowl de 1998*, est maintenant l'ambassadeur officiel de l'entreprise *Experimental & Applied Sciences* (EAS), spécialisée dans les produits énergétiques à base de créatine. Son impact sur les jeunes sportifs américains est d'une inquiétante efficacité.

Mais, au-delà de ces étranges libéralités, l'absence prouvée d'un programme strict de contrôles inopinés illustre le laisser-aller évident de la lutte antidopage au cœur des structures professionnelles régissant les sports américains. Le tour d'horizon des produits prohibés ressemble d'ailleurs à un véritable dédale juridique à l'intérieur duquel le sportif dopé peut évoluer sans jamais rencontrer la moindre éprouvette.

Pa. M.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le Paris Saint-Germain devait finaliser, mercredi 30 décembre**, l'arrivée pour quatre ans et demi de l'attaquant messin Bruno Rodriguez. La transaction rapportera environ 50 millions de francs au club lorrain. Le PSG, qui a également recruté durant le marché hivernal des transferts le meneur de jeu montpelliérain Xavier Gravelaine et l'attaquant d'Everton (Angleterre) Mickaël Madar, n'a pas retenu, en revanche, le défenseur central brésilien du Milan AC, André Cruz.

■ **HOCKEY-SUR-GLACE : l'équipe de France a gagné le 14e tournoi du Mont-Blanc** en s'imposant (1-0), mardi 29 décembre, à Megève (Haute-Savoie) face à la Suisse B grâce à un but de Patrice Fleutot. Le 27 décembre, les Français avaient été tenus en échec (4-4) à Saint-Gervais par une sélec*tion slovaque avant de s'imposer* (8-4) le lendemain à Annecy face au Danemark.

■ **SKI : l'Autrichien Hermann Maier a remporté, mardi 29 décembre, sa première descente de la saison** à Bormio (Italie) devant cinq de ses compatriotes. Le premier Français, Antoine Denériaz a terminé quinzième. Nicolas Burtin, qui a chute après 40 secondes de course, s'est blessé au genou droit.

Arts sur vin en Aquitaine

Des pavillons de Jean Nouvel au musée de Philippine de Rothschild, nulle part sans doute mieux que le long de la Garonne la conjonction entre culture et viniculture est un succès

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Sur l'innocent et banal coteau de Bouliac, entre clocher et champ de vigne, les quatre ou cinq pavillons habillés de fer acajou, costauds et de tailles inégales, font toujours le même effet bœuf dix ans après leur érection. Sorti tout armé du cerveau de Jean Nouvel (architecte de l'Institut du monde arabe à Paris), à l'instigation de Jean-Marie Amat, chef bordelais à tête d'intellectuel, le Saint-James appartient maintenant de plein droit, et même plus, au paysage hôtelier et gustatif aquitain. Il reste néanmoins une curiosité architecturale que l'on vient spécialement voir même si les visites, sauf pour la clientèle, ont été supprimées depuis cette saison.

Les lits grèges trônant au milieu de la chambre, les salles de bains style clinique mais sans porte ni bidet, les lampes de chevet de la grosseur d'un œil de chat, les couloirs anthracite continuent de faire recette. Certes, dans le salon du petit déjeuner les sièges blancs ont été remplacés par des fauteuils noirs, le béton poli du sol a été nappé d'une moquette rouge franc et des lustres façon *Valses de Vienne* ont été ajoutés. « *Mais avec l'accord de l'architecte !* », précise celui des trois jeunes fils Amat chargé de l'administration. Il nous désigne aussi ces autres novations autorisées que sont les cabinets de verdure et la piscine-miroir peinte en noir, insérés dans le jardin regardant Bordeaux et la Garonne.

« *On imagine des cavalcades dans les chambres, des meurtres dans les couloirs, des règlements de comptes à table, des feuilletons, des mystères – aussi bien que des histoires simples, des vacances par exemple, un peu de repos, encore, encore un peu d'oubli* », vaticine Xavier Rosan dans *Le Festin*, la revue culturelle d'Aquitaine.

Tout cela évidemment n'existerait pas, ne rimerait à rien sans le prodigieux environnement vinicole du Bordelais. Sur la rive médocaine du fleuve, Mouton n'a aucun édifice pour manuel d'architecture moderne à exhiber, ni même une vraie gentilhommière Directoire ou Charles X, seulement un vin. « Le » vin, selon maints amateurs : Mouton-Rothschild. 1 500 F, la bouteille pour le rouge de la cuvée 1995.

Racheté en 1853 par la branche londonienne de la célèbre dynastie banquière, Mouton manqua d'une voix, dit-on, de figurer sur « *la très courte liste des très grands crus* », élaborée en 1855 par la chambre de commerce de Bordeaux à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris. Ce n'est qu'en 1973, presque à la fin d'une vie consacrée à la haute viticulture, que le baron Philippe obtint la « *réouverture exceptionnelle* » du cercle ultrafermé des Margaux et autres Lafite et Latour, pour qu'y soit – *enfin !* – admis Mouton.

Cette « longue marche » n'est pas seule à faire de ce haut lieu du goût un endroit différent : de nos jours, le maître de céans est une native de Mouton, Philippine de Rothschild, une femme donc, ce qui est une entorse à la loi salique héréditairement appliquée depuis que vers 1750 prit son envol, à Francfort-sur-le-Main, la famille de commerçants en soieries et de changeurs travaillant à l'enseigne de L'Ecusson rouge (*Zum Roten Schild*). Qui plus est, Philippine est catholique, par sa mère Elisabeth de Chambure, dans une vieille lignée israélite ; enfin elle est mariée à l'acteur Jacques Sereys et fut elle-même actrice, avant d'officier au milieu de financiers et de tastevins, non sans succès d'ailleurs puisqu'elle a étendu au Chili l'empire viticole américain inauguré en Californie par son père.

La successoresse a également enrichi le musée privé inauguré dans d'anciens chais de Mouton en 1962 par André Malraux – alors ministre d'Etat aux affaires culturelles du Général –, au nom de l'antique principe bacchique selon lequel « *tout ce qui touche au vin touche à l'art !* ». Dans ces caves, où mûrirent lentement en fûts et barriques de chêne des générations de crus fameux produits par les 75 hectares alentour, trois cents objets, les plus divers et jusqu'aux plus cocasses (par exemple les chaussures à boire) de Sumer à Picasso, illustrent comme nulle part ailleurs la conjonction, la conjuration de la Vigne et de l'Art.

A Mouton, près de 25 000 personnes défilent chaque année devant la tapisserie anamorphotique de Beauvais, les hanaps médiévaux d'Allemagne, les étiquettes de bouteilles commandées depuis 1924 aux artistes les plus cotés du moment

A l'instar de la reine mère d'Angleterre en 1977, près de vingt-cinq mille personnes défilent chaque année devant la tapisserie anamorphotique de Beauvais, les hanaps médiévaux d'Allemagne ou les étiquettes commandées par la maison depuis 1924 aux artistes les plus cotés du moment : Cocteau, Carzou, Braque, Dalí, César, Miró, Soulages, Delvaux, Balthus, etc.

Si après la bonne chère et les beaux-arts, on a envie de boucler la boucle par les coulisses, à savoir les techniques de vinification sous l'empereur Auguste ou sous le président Mitterrand, il suffit de s'arrêter, entre Pauillac et Bordeaux, à Maucaillou, « *excellent cru bourgeois* » remontant à 1875. Là le propriétaire, Philippe Dourthe, a même prévu un système permettant de tester vos facultés olfactives, capitales autant que l'œil et les papilles, pour ceux qui, comme les Rothschild ou les Amat, veulent servir Sa Divinité le vin.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

De Bouliac à Mouton

MÉDOC – LAFITE – MOUTON-ROTHSCHILD – PAUILLAC – LATOUR – MAUCAILLOU – MOULIS – MARGAUX – HAUT MÉDOC – BORDEAUX – BOULIAC – Gironde – Garonne – A 10 – A 63 – A 62 – 10 km

Carnet de route

● **Sites.** L'église du temps d'Eléonore d'Aquitaine à Moulis-en-Médoc. Musée Mouton-Rothschild à Pauillac. Visites seulement sur rendez-vous, tél. : 05-56-73-21-29, entrée 30 F, prix pour les groupes. Fermé jusqu'au 4 janvier 1999. Musée des arts et des métiers de la vigne et du vin. 33480 Château-Maucaillou, tél. : 05-56-58-01-23, ouvert chaque jour de l'année de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, entrée 30 F. Dégustations payantes de vins dans ces deux musées.

● **Hôtel.** Le Saint-James (Relais et Châteaux), 33270 Bouliac, tél. : 05-57-97-06-00. Chambres de 600 à 1 500 F.

● **Tables.** Trois restaurants de Bouliac fonctionnent sous la griffe du chef Jean-Marie Amat. Le Saint-James (compter 500 F pour un repas gastronomique avec vin millésimé, tél. : 05-57-97-06-00. Fermé en janvier). Le Bistroy (repas à 200 F avec vin), tél. : 05-57-97-06-06. Fermé en janvier. L'Espérance (repas à 160 F avec vin), tél. : 05-56-20-52-16. A Bouliac également, l'Auberge du Marais, où cuisine l'un des trois fils de Jean-Marie Amat (menus : 78 F à midi ; 135 F le soir), tél. : 05-56-20-52-17.

● **Lectures.** *Fricassée de meurtres à la bordelaise*, gastro-polar de Pierre Leterrier et Jean-Pierre Xiradakis, La Table ronde, 1994, 225 p., 110 F ; *Bordeaux, l'art et le vin*, de Robert Coustet, L'Horizon chimérique 1995, 150 p., 298 F (33000 Bordeaux, tél. : 05-56-51-20-63) ; *Les Rothschild, une famille bien ordonnée*, de Michel et Monique Pinçon, La Dispute, 95 p., 35 F.


DESSIN : NATALI FORTIER

Une chambre au château

Difficile, en ces jours de fêtes, de refuser un séjour raffiné à ceux que l'on aime. Tous les prétextes sont bons, à commencer par celui de (se) faire plaisir. De plus, le choix est simple, la plupart de ces établissements indépendants sont rassemblée au sein de quelques regroupements hôteliers.

● Relais & Châteaux, relais gourmands. Fondée en 1954, cette association, aujourd'hui internationale, compte, dans 42 pays, 415 établissements de petite capacité (25 chambres, en moyenne, en France) dont les propriétaires, privés, se sont ralliés à la philosophie des « 5 c » : caractère, courtoisie, calme, cuisine et charme. Un art de vivre élégant et personnalisé, mesuré en blasons (bleu pour le relais de campagne, jaune pour une demeure magnifique, pourpre pour un établissement exceptionnel), une toque rouge marquant les relais gourmands, ces temples de la gastronomie honorés de 2 ou 3 étoiles au Michelin. Le renom des Relais & Châteaux sera encore accru le 14 février prochain grâce à l'alliance avec la compagnie aérienne américaine United Airlines, dont le programme de fidélisation Mileage Plus compte 25 millions de membres, soit autant de clients potentiels pour la chaîne hôtelière. Dès mi-janvier, Relais & Châteaux proposera également aux sociétés et aux particuliers des chèques-cadeau d'une valeur de 75, 150 et 250 euros (500, 1 000 et 1 500 F environ) valables un an et utilisables chez tous les membres affiliés. Autre formule, en France uniquement, les forfaits Lys de bronze (une nuit en chambre double, dîner et petit déjeuner, 1 700 F pour deux personnes), Lys d'argent (même formule, boissons comprises au dîner, 2 100 F), Lys d'or (même formule, en chambre double de luxe ou suite, déjeuner boissons comprises inclus, 3 700 F). Centrale de réservation au 01-45-72-96-50. Le guide international, édité en 5 langues, est offert dans les établissements de la chaîne ou expédié sur demande au 01-45-72-90-00 (frais de port 50 F). Site internet : www.relaischateaux.fr

● Grandes Etapes françaises, fondée en 1957, regroupe 10 châteaux-hôtels 4-étoiles associant tradition, table et vins. Citons le château d'Esclimont, ancienne demeure des La Rochefoucauld, en Ile-de-France, celui de Divonne, une gentilhommière proche de Genève, celui de Gilly, qui fut la résidence des abbés de Cîteaux, ou le princier château d'Artigny (la décoration florale est exceptionnelle) qui surplombe l'Indre chère à Balzac. Chambres de 600 à 1 900 F selon l'établissement et forfaits valables un an : Séjour tradition (une nuit en demi-pension, boissons comprises, 2 450 F pour 2 personnes en chambre double) ou Week-ends musicaux (mêmes conditions pour 2 nuits, concerts, 4 500 F). Réservations et guide au 01-43-66-06-40.

● La chaîne Châteaux et Hôtels indépendants (de 2 à 4 étoiles), créée en 1975, compte 474 établissements de caractère (châteaux, manoirs, bastides, moulins, prieurés, pavillons de chasse, fermes, hôtels particuliers) d'une vingtaine de chambres. Chambres doubles de 560 à 1 000 F et forfaits : Découverte (une nuit en demi-pension et visite de la région, 1 000, 1 200 ou 1 400 F pour 2 personnes selon le nombre de heaumes), Etape et Golf. Réservations et guide 1999 (sortie le 15 mars) au 01-40-07-00-20.

● Les Relais du silence, 320 maisons de caractère en Europe et au Canada dont 171 en France, classées 2 à 4 étoiles, privilégient le calme et servent une cuisine régionale (chambres doubles de 270 à 1 300 F, réservation au 01-44-49-90-00, brochure au 01-44-49-79-00, frais de port 40 F), tandis que Bienvenue au château, qui regroupe 124 châteaux, manoirs et belles demeures de l'ouest de la France (chambres de 250 à 800 F, guide au 02-32-33-79-00), reçoit ses hôtes « comme des amis ». Quant aux Small Luxury Hotels of the World, présents dans 40 pays, ce sont quelque 250 établissements 4 et 5-étoiles, historiques pour la plupart, de petite capacité et très personnalisés (chambres de 500 à 2 000 F, réservation au 0-800-90-75-16, guide 40 F). Conséquence de la démarche d'Alain Ducasse, ex-membre des Relais & Châteaux (le 7 décembre, il a pris la direction des Châteaux et Hôtels indépendants), un repositionnement général des chaînes, attisé par la volonté de Régis Bulot, président international de Relais & Châteaux, qui interdit à ses membres la double appartenance. Une décision d'enseigne unique qu'approuvent ses pairs.

Danielle Tramard

PARTIR

■ **LE NOUVEL AN CHEZ DISNEY.** Une Saint-Sylvestre « chinoise » : c'est ce que propose, *le 31 décembre*, un Disney Village décoré d'une arche pareille à celle de l'ancienne cité impériale de Pékin, d'un jardin chinois et de deux statues géantes en forme de chien. Pour cette soirée, l'accès du Village sera privatif et l'entrée fixée à 150 F par personne avec deux bons de réduction de 50 F chacun pour les achats sur place. Au programme, dès 18 heures, concerts pop et rock puis parade chinoise, concert cubain (salsa, rumba et cha-cha-cha) et discothèque géante. Les restaurants seront ouverts jusqu'à 2 heures du matin, les bars jusqu'à 4 heures. Achat des places au guichet du dîner-spectacle « La légende de Buffalo Bill » ou, sur place, le soir même.
★Informations au 01-60-30-20-20 et Minitel 3615 DISNEY VILLAGE.

■ **AU FIL DU NIL.** Pour découvrir les multiples facettes d'une Egypte prisée des amoureux de culture et d'histoire, Jet Tours y propose une croisière de 8 jours/7 nuits sur le Nil, de Louxor à Louxor via les sites de la Haute-Egypte, ponctuée de visites (temple de Denderah, musée nubien à Assouan, nécropole thébaine à Louxor). Bateau de 27 cabines extérieures, l'*Eldorador-Nile-Fantasy*, récemment rénové, offre notamment aux passagers une petite piscine, un solarium, un mini-club pour les 4-11 ans ainsi que des animations. Départs garantis de Paris : 4 820 F par personne du 1er janvier au 4 février (5 590 F du 5 février au 31 mars) avec le vol Paris-Louxor A/R, la croisière en cabine double (pension complète hors boissons) et les visites programmées. A certaines dates et selon disponibilités, prix spécial enfants, à partir de 2 700 F, de Paris.
★Dans les agences de voyages et Jet Tours. Renseignements au 01-45-15-70-12.

■ ***SEPT JOURS, SEPT ÎLES.*** Ouvrir chaque matin les yeux sur une nouvelle plage et appareiller chaque soir pour un nouveau voyage, c'est ce que propose, chaque samedi au départ de Paris (préacheminement optionnel de province : 550 F A/R), jusqu'au 24 avril, la croisière Caraïbes programmée par Costa, à bord du *Costa-Classica*, de Pointe-à-Pitre à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) via Saint-Barth, Saint-Martin, Serena Cay, les îles Vierges, Antigua et Sainte-Lucie. Avec, sur les départs des 9 et 16 janvier, 27 mars et 3 avril, une réduction de 1 500 F accordée à toute personne partageant une cabine double. Prix à partir de 9 240 F par personne en cabine double intérieure (réduction déduite), 11 600 F en cabine extérieure, en pension complète (du petit déjeuner servi en cabine au buffet de minuit, des déjeuners buffet au bord de la piscine aux dîners à thème et à la soirée de gala) avec accès à toutes les activités et aux spectacles et fêtes nocturnes. A noter la gratuité, pendant les vacances scolaires, pour les enfants de moins de 18 ans partageant la cabine de deux adultes.
★Agences de voyages et renseignements au 0801-21-12-12.

■ **BON WEEK-END EN VILLES.** C'est le nom d'une formule touristique permettant de passer deux nuits d'hôtel pour le prix d'une dans 58 villes françaises, d'Aix-en-Provence à Albi, Versailles ou Vienne en passant par Besançon, Dijon, Nîmes ou Quimper. Un millier d'établissements participent à cette opération. Une façon agréable de découvrir le patrimoine et l'art de vivre de ces cités. Le mode d'emploi est simple : il suffit de choisir, sur la brochure du même nom, destination et hôtel (chambre de 260 à 800 F et plus) et de réserver au moins huit jours à l'avance. Selon les villes, cette offre est valable jusqu'au 31 mars ou au 31 octobre 1999. Brochure de présentation, bilingue français-anglais, indiquant en outre, pour chaque ville, les festivités à ne pas manquer.
★Brochure « Bon week-end en villes », disponible auprès de la Fnotsi (280, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : 01-44-11-10-47) et dans les offices de tourisme.

Doux et pluvieux

JEUDI, une vaste dépression située près de l'Irlande dirige un flux de sud perturbé sur la France. Un front froid ondulant traverse notre pays, donnant des pluies plus soutenues sur le sud du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les pluies faibles présentes dès le matin sur la pointe Bretagne gagneront les autres régions en fin de matinée. Le vent de sud soufflera jusqu'à 100 km/h en rafales près des côtes le matin, puis faiblira l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 9 à 11 degrés.

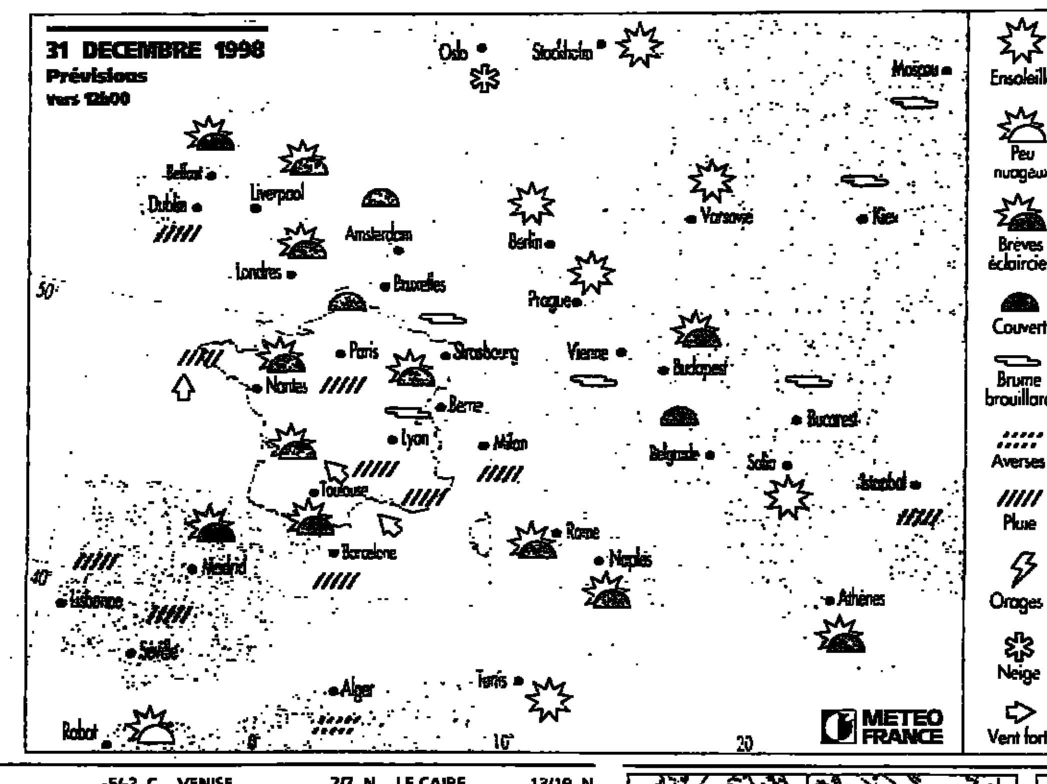
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps restera couvert et faiblement pluvieux une bonne partie de la journée. Il fera doux, 9 à 12 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les belles éclaircies du matin laisseront place à un ciel de plus en plus nuageux par l'ouest l'après-midi. Le thermomètre marquera 4 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages et les éclaircies alterneront, avec quelques averses le matin, surtout près des côtes. Le ciel deviendra très nuageux par l'ouest l'après-midi, avec de la pluie en soirée. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort près des côtes. Il fera 11 à 13 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, les belles éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux l'après-midi. Ailleurs, les nuages seront abondants, avec de la pluie une bonne partie de la journée, plus soutenue sur les versants sud du relief. Le thermomètre marquera 10 à 12 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps restera couvert et pluvieux toute la journée sur l'ensemble des régions. Le vent d'est à sud-est soufflera à 100 km/h en rafales près des côtes. Les températures maximales avoisineront 11 à 13 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 31 DECEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	min/max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	7/13	P
BIARRITZ	8/11	N
BORDEAUX	5/11	N
BOURGES	7/11	P
BREST	6/9	P
CAEN	7/9	C
CHERBOURG	7/9	C
CLERMONT-F.	7/12	C
DIJON	1/9	N
GRENOBLE	5/12	N
LILLE	6/10	P
LIMOGES	6/9	C
LYON	7/12	N
MARSEILLE	9/11	P
NANCY	2/8	N
NANTES	6/11	C
NICE	6/12	P
PARIS	7/11	P
PAU	4/12	N
PERPIGNAN	9/13	P
RENNES	6/10	N
ST-ETIENNE	6/11	C
STRASBOURG	-1/6	N
TOULOUSE	7/12	N
TOURS	6/11	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/27	P
FORT-DE-FR.	24/28	S
NOUMEA	24/29	S
PAPEETE	25/30	N
POINTE-A-PIT.	24/29	S
ST-DENIS-RÉ.	22/27	S
EUROPE		
AMSTERDAM	6/10	C
ATHENES	7/13	S
BARCELONE	8/13	P
BELFAST	5/8	S
BELGRADE	-6/-3	C
BERLIN	-1/4	S
BERNE	-5/3	C
BRUXELLES	8/11	C
BUCAREST	-11/-6	C
BUDAPEST	-7/-3	S
COPENHAGUE	1/2	S
DUBLIN	5/9	P
FRANCFORT	3/5	S
GENEVE	-2/4	N
HELSINKI	-4/-1	C
ISTANBUL	4/7	P
KIEV	-5/-2	C
LISBONNE	7/11	P
LIVERPOOL	6/8	S
LONDRES	7/10	S
LUXEMBOURG	1/6	S
MADRID	-3/7	S
MILAN	1/4	P
MOSCOU	-8/-4	C
MUNICH	-6/5	S
NAPLES	4/13	N
OSLO	-6/-3	
PALMA DE M.	7/14	P
PRAGUE	-4/-1	S
ROME	5/12	N
SEVILLE	3/15	P
SOFIA	-8/-4	S
ST-PETERSB.	-7/-3	C
STOCKHOLM	-2/0	S
TENERIFE	11/17	C
VARSOVIE	-5/2	S
VENISE	2/7	N
VIENNE	-6/-3	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/25	P
BUENOS AIR.	14/23	N
CARACAS	24/29	P
CHICAGO	-12/-9	S
LIMA	19/23	P
LOS ANGELES	12/19	S
MEXICO	7/21	S
MONTREAL	-20/-15	N
NEW YORK	-6/-3	C
SAN FRANCIS.	7/11	C
SANTIAGO/CHI	14/30	S
TORONTO	-12/-7	C
WASHINGTON	-6/2	C
AFRIQUE		
ALGER	8/16	P
DAKAR	19/22	S
KINSHASA	22/29	P
LE CAIRE	13/19	N
MARRAKECH	5/16	P
NAIROBI	15/28	S
PRETORIA	19/24	P
RABAT	9/16	N
TUNIS	9/16	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	22/33	S
BOMBAY	17/31	S
DJAKARTA	26/30	P
DUBAI	18/26	S
HANOI	19/25	C
HONGKONG	17/22	S
JERUSALEM	12/19	N
NEW DEHLI	6/18	S
PEKIN	-9/5	S
SEOUL	-7/2	S
SINGAPOUR	25/28	P
SYDNEY	22/26	P
TOKYO	3/7	C

Situation le 30 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 1er janvier à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **EUROPE.** Depuis le 5 décembre, la compagnie néerlandaise KLM propose une vingtaine de destinations européennes à des prix attractifs affichés en euros. Les voyages doivent être effectués avant le 14 mars 1999. Quelques exemples au départ de France : Amsterdam à 790 F (169 euros), Londres-Stansted (vol direct de Paris-CDG, sur KLMuk) à 590 F (89 euros), Edimbourg à 1 120 F (169 euros) ou Vienne à 1 320 F (199 euros). Les valeurs en euros seront déterminées de façon définitive début janvier.

■ **AÉRIEN.** Les compagnies Air New Zealand et Ansett Australie, qui possèdent le statut d'observateurs au sein de Star Alliance, deviendront membres de ce réseau aérien en mars 1999. Les membres du programme de fidélisation de la Thai Airways (Royal Orchid Plus) pourront, dès le 1er janvier 1999, cumuler des miles en voyageant sur ces deux compagnies.

JARDINAGE

De petits rosiers à semer en hiver

SEMER des rosiers ? Et pourquoi pas. Plusieurs grandes marques proposent des sachets de graines d'un rosier à fleurs groupées en bouquets d'origine chinoise semble-t-il – nous n'avons jamais trouvé de description de cette espèce dans la littérature spécialisée. Ces grainiers lui donnent des noms aussi bizarres que changeants depuis une bonne trentaine d'années. Si l'on compare les résultats obtenus au jardin avec la fiche technique des sachets on est d'ailleurs en droit de se demander si ces maisons cultivent elles-mêmes ces rosiers ou si elles se contentent d'ensacher des semences achetées au loin.

Car ces mini-rosiers atteignent sans difficulté la taille d'un mètre de hauteur. Enfin pas tous ! L'espèce est assez instable. Certains restent effectivement nains et ne dépassent pas les trente centimètres de hauteur. Certains pieds sont épineux, d'autres pas. Certains sont doubles, d'autres simples. Ils ont en commun d'avoir une délicieuse odeur... de cidre et de poivre particulièrement forte après la pluie, d'être résistants au gel, de fleurir presque sans discontinuer de mai aux gelées.

Leurs fleurs en grappes allongées ou plates sont de couleur pastel – du blanc pur au mauve, en passant par différents roses toujours doux. Leur feuillage est décoratif, généralement sombre et les maladies ne les affaiblissent pas : l'oïdium (une sorte de farine blanche qui recouvre feuilles et boutons de fleurs) les laisse à peu près aussi tranquilles que la maladie des taches noires.

AU MICRO-ONDES

On peut les tailler courts chaque année, ou seulement les nettoyer afin de leur conserver une jolie silhouette. L'hiver venu, ils sont littéralement recouverts de grappes de fruits rouge orangé absolument ravissants dont les verdiers britanniques se régalent quand ils s'installent pour l'hiver dans nos contrées un peu plus clémentes. Ces rosiers sont particulièrement à l'aise dans une plate-bande mélangés à des vivaces au port assez bas et pas trop vigoureuses.

Ces rosiers ont-ils toutes les qualités ? Ils ont au moins deux défauts. Le premier vient de la faiblesse de leur bois : après vingt ans de culture, les plus vieilles branches ne dépassent pas un centimètre de diamètre et doivent donc être tuteurées, sans quoi l'arbuste en fleurs s'effondrera à la première pluie.

Le second défaut vient de ce que ces plantes sont très moches, voire pitoyables les deux ou trois premières années après le semis. Il faudra donc être patients et les cultiver dans un endroit du jardin réservé à cet effet avant de leur trouver une place définitive.

Bon garçon, ce mystérieux rosier à semer fleurit néanmoins la première année. Pas de façon spectaculaire : une ou deux petites fleurs grosses comme un cachet d'aspirine perchées en haut d'une tige qui atteint péniblement les quinze centimètres de hauteur. Voyant le piteux résultat, de nombreux jardiniers se désintéressent vite de leurs semis et les jettent sur le tas de compost, jurant *in petto* qu'on ne les y reprendra plus. Erreur !

Les jardiniers qui ont une serre froide ou un châssis dont le sol est juste dégourdi par une résistance électrique, ceux qui ont une serre tempérée ou des couches chaudes pourront semer ces rosiers dès janvier.

Choisir une terrine plate, remplie d'une terreau de semis mélangé à de la terre de bruyère que l'on aura pris soin de désinfecter quelques heures plus tôt en le passant dix minutes au micro-ondes à la puissance maxi ou dans le four d'une cuisinière. Faire tremper les graines dans de l'eau tiède pendant une nuit, puis les semer une par une en les espaçant de dix centimètres et en les recouvrant de deux ou trois millimètres de terre.

Arroser et placer ensuite cette terrine en pleine lumière à une température d'environ 20 degrés. Quand les semences germeront (cela peut prendre trois semaines), aérer le plus souvent possible et mettre la terrine à une température plus fraîche, mais toujours en pleine lumière.

Quand les premières feuilles se développeront, rempoter chaque petit rosier individuellement dans un mélange terreau-terre de jardin et arroser avec un engrais universel dilué du double de ce qui est recommandé. A la mi-mars, les plantules atteindront une dizaine de centimètres, les étêter et les endurcir en les passant dans un châssis froid ou une serre froide.

Ceux qui ne sont pas équipés... ou qui ne voudraient pas trop se compliquer la vie peuvent attendre début mai pour semer – toujours en terrine – à l'extérieur à température ambiante et à mi-ombre.

HORS SOL

Encore une fois, les premiers mois, ces petits rosiers sont souffreteux et fragiles. Ils doivent donc être cultivés hors sol et ne devront rejoindre la pleine terre que le premier automne venu. Les patients seront récompensés et obtiendront une vingtaine de rosiers pour une vingtaine de francs. Nous en connaissons deux pieds qui auront trente ans l'été prochain et qui font l'admiration de ceux qui les ont vus.

Alain Lompech

Un magazine source d'inspiration

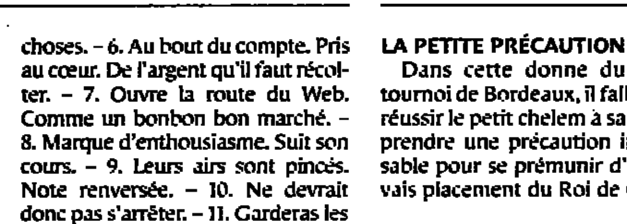
Le mensuel *Elle Décoration* vient de publier un bel album de photographies de jardins dans une édition bilingue anglais-français. Vues d'ensemble, de détails, de fleurs, d'arbres, de massifs, de maisons agrémentées de pergolas, d'allées gravillonnées ou somptueusement dallées, ces photos sont belles (on n'en attendait pas moins de ce magazine) et pourront donner des idées aux jardiniers. Certains jardins sont certes inaccessibles aux travailleurs, mais outre le fait qu'il n'est pas interdit de rêver, il est toujours possible de voler quelques idées ici ou là au fil des pages et de les adapter à son environnement et à son porte-monnaie. Cela dit, rendez-vous pages 132 et 133, vous y trouverez un exemple parfait de jardin, parfait, simple et pas cher où il doit faire bon vivre.

★ ***Jardins et bouquets,*** **Le best-of *Elle Déco* n° 2, 240 p., 200 photos, 250 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98312

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Attendue par les confiseurs. Prendre l'air... – II. Qui ne respecte pas les règles de l'art. – III. Ferme ou maintient l'ouverture. D'un auxiliaire. – IV. Né dans la rue, il finit en tubes. Grecque et basque. Sculpteur et poète. – V. Plus convenable. Marque-page peu ragoûtant. – VI. Objets de luxe. Avant la distribution. Descente rapide. – VII. Personnel. Manque d'attrait. Dans la lettre. – VIII. Finit par un... S'exprime comme un duc. – IX. Possessif. Chevalier du lac. Sont dans l'erreur. – X. Prend une part. – XI. Fleuve ou île. Dunes dans le désert.

VERTICALEMENT

1. Au plus bas dès qu'il fait mauvais. – 2. Sera au chaud dans son gîte. – 3. Points de ravitaillement. En plomb. – 4. Solitaire, il s'accroche pour vivre. Aimé avec passion. – 5. Un peu d'énergie. Va au bout des choses. – 6. Au bout du compte. Pris au cœur. De l'argent qu'il faut récolter. – 7. Ouvre la route du Web. Comme un bonbon bon marché. – 8. Marque d'enthousiasme. Suit son cours. – 9. Leurs airs sont pincés. Note renversée. – 10. Ne devrait donc pas s'arrêter. – 11. Garderas les distances.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98311

HORIZONTALEMENT

I. Saint-Joseph. – II. Amour. Pâtre. – III. Noue. Cher. – IV. Cri. Gao. Epi. – V. Etêté. Stras. – VI. Ri. Hotte. Ss. – VII. Béliers. – VIII. Emeri. Irène. – IX. Armé. Tire. – X. Finir. Enfer. – XI. Enée. Esse.

VERTICALEMENT

1. Sancerre. Fe. – 2. Amorti. Main. – 3. Ioule. Berne. – 4. Nue. Thermie. – 5. Tr. Geôlier. – 6. Ta (Tati). Ti. – 7. Op. Ostéite. – 8. Sac. Terrine. – 9. Ether. Serfs. – 10. Prépas. Nées. – 11. Hérissée. Ré.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1821

LA PETITE PRÉCAUTION

Dans cette donne du dernier tournoi de Bordeaux, il fallait, pour réussir le petit chelem à sans atout, prendre une précaution indispensable pour se prémunir d'un mauvais placement du Roi de Carreau.

Nord : ♠ V 8 5 ♥ A V 9 3 ♦ A D 10 ♣ A V 8
Ouest : ♠ 10 9 7 6 2 ♥ 8 5 2 ♦ 7 4 ♣ R 9 3
Est : ♠ D 4 3 ♥ 6 4 ♦ R 8 6 3 ♣ 10 7 5 2
Sud : ♠ A R ♥ R D 10 7 ♦ V 9 5 2 ♣ D 6 4

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 SA
passe	6 SA	passe	passe...

Ouest a entamé le 10 de Pique. Comment Sud a-t-il joué pour gagner ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Malgré l'As et le Roi de Pique secs dans sa main, le déclarant a pensé couvrir l'entame avec le Valet de Pique. Est prit de la Dame, car il pensa que son partenaire pouvait n'avoir que quatre cartes à Pique, auquel cas ne pas couvrir coûterait une levée. Sud couvrit la Dame et, comme la garde à Pique était transférée en Ouest, le déclarant pouvait faire face à l'échec de l'impasse au Roi de Carreau. Mais il fallait espérer que le Roi de Trèfle était bien placé.

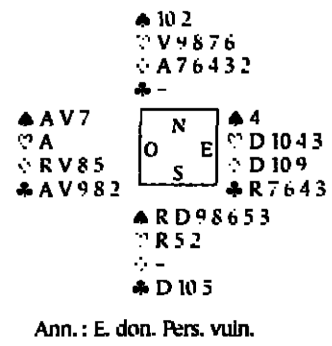
Après le Roi de Carreau, Est rejoua Pique. Sud joua alors toutes ses levées maîtresses dans les couleurs rouges pour arriver à cette situation :

Nord : ♠ 8 ♣ A V 8
Ouest : ♠ 9 ♣ R 9 3
Sud : ♦ V ♣ D 6 4

Sur le Valet de Carreau, Ouest dut jeter un Trèfle pour ne pas affranchir le 8 de Pique, et le déclarant défaussa ce 8. Il réalisa les trois dernières levées en jouant Trèfle pour le Valet, puis en tirant l'As de Trèfle, qui prit le Roi. Sans la précaution initiale, il aurait chuté.

RÉFLÉCHIR AVANT DE REJOUER

Cette donne a été remportée, il y a une dizaine d'années, par Larry Cohen et Berkowitz. Un flanc parfait aurait pu rapporter le top au lieu d'un sous-top ! Cachez les mains d'Est et de Sud et mettez-vous en Ouest à la place de Berkowitz.



Nord : ♠ 10 2 ♥ V 9 8 7 6 ♦ A 7 6 4 3 2 ♣ –
Ouest : ♠ A V 7 ♥ A ♦ R V 8 5 ♣ A V 9 8 2
Est : ♠ 4 ♥ D 10 4 3 ♦ D 10 9 ♣ R 7 6 4 3
Sud : ♠ R D 9 8 6 5 3 ♥ R 5 2 ♦ – ♣ D 10 5

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	3 ♠
3 SA	4 ♠	passe	passe
contre	passe	passe	passe

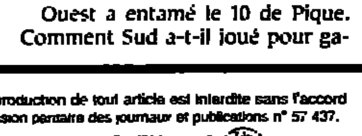
Ouest ayant entamé l'As de Cœur pour le 4 d'Est et le 2 de Cœur de Sud, *comment Berkowitz aurait-il dû ensuite jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES du plus grand nombre de levées possible ?

Note sur les enchères

Plutôt que passer ou faire un contre d'appel, avec son singleton à Cœur, Ouest a préféré intervenir à « 3 SA » avec ses arrêts à Pique.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037





Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

FESTIVAL Fin de siècle, manifestation organisée par le Centre régional de développement culturel (CRDC) de Nantes, accueille la ville de New York pour sa deuxième édition. Deux cent cinquante artistes, musiciens, danseurs, acteurs, plasticiens, dont les deux tiers venus de la métropole de la Côte est, vont infiltrer une douzaine de lieux du 30 décembre au 2 janvier. ● PHOTOGRAPHIE de quelques-unes des facettes de l'art non officiel new-yorkais, Fin de siècle a mis en vedette sur ses affiches Renée Cox, alias « Rajé », photographe dont les grands panneaux publicitaires vantent les exploits d'une « wonder woman » noire. ● LA NUIT de la Saint-Sylvestre sera l'occasion d'une soirée consacrée aux musiques électroniques, très présentes dans le festival. Le guitariste Marc Ribot et le jazzman Joe Maneri figurent parmi les autres invités.

Fin de siècle accueille l'art non officiel new-yorkais

Pour sa deuxième édition le festival nantais reçoit, du 30 décembre au 2 janvier, des plasticiens, des musiciens, des danseurs, des acteurs de la « Grosse pomme ». Parmi eux, Renée Cox qui affiche sur des panneaux publicitaires géants les exploits d'une « Wonder Woman » noire, Rajé

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Renée Cox vit à Soho, Manhattan. Née en Jamaïque, photographe de mode dans les années 80, elle s'est inventé un alter ego, Rajé, *wonder woman* noire qui règne sur New York et sur la terre, et affiche ses exploits sur les panneaux publicitaires géants qui sont la marque d'une société en progrès. Elle sera à Nantes, du 30 décembre au 2 janvier, pour le festival *Fin de siècle*, une manifestation qui veut dévoiler quelques-unes des multiples facettes du New York de l'art non officiel (techno *illbient*, théâtre de marionnettes, avant-gardes du jazz, arts plastiques...).

Les photos-montages de Renée Cox tiennent de la bande dessinée, du *comic strip*. Son héroïne y apparaît triomphante. Bottes fourreau à talons aiguille, body aux couleurs de la Jamaïque, expression guerrière et corps parfait, Rajé-la-rage contrôle l'espace, écrase la terreur du Ku Klux Klan et le marché dominant. Rajé castagne du Blanc. Elle procède à la libération d'Uncle Ben's (le riz) et d'Aunt Jemima (les gâteaux), sortis *manu militari* de leurs emballages carton par ce Robin des Bois rasta qui vole derechef au secours du Sphinx égyptien « profané » par les armées napoléoniennes.

GUERRE AUX STÉRÉOTYPES

A l'image de la New York souterraine, agitée de puissants mouvements tectoniques (mafieux, spirituels, économiques, migratoires...), Renée Cox « Rajé » est en guerre. Elle cogne sur les stéréotypes de la femme noire, bombe sexuelle ou pondeuse d'enfants – versions outrées de la maman et la putain occidentales. Chez elle (un loft), Renée Cox a disposé aux murs un échantillon de ses *Mama's Series*, autre volet de son travail, grands formats noir et blanc à taille humaine : elle, enceinte, nue, posant aux côtés d'un homme noir (Adam et Eve) ; ses enfants ; ses beaux-parents (Blancs, Français) en pyjamas, intimidés, *« comme colonisés*, explique Renée Cox – cheveux tressés, blouson et pantalon de cuir noir, bijoux vaudous. *Le féminisme a pris son essor dans les années 60. Mais aujourd'hui aux Etats-Unis, on ne peut toujours pas être à la fois noire, intelligente, travailler et être mère, sans problèmes »*.

Dans les années 80, Renée Cox fréquentait les milieux de la mode, de la frime new-yorkaise, les boîtes branchées et ses beautés *« inconstantes et nombrilistes »*, repères d'artistes à tout prix – à New York, c'est un statut social. L'art est ici traité comme le carburant nécessaire à toute survie, et suffisamment maltraité pour ne bénéficier d'aucune aide institutionnelle, reproduisant ainsi le schéma d'une société à deux vitesses, où les artistes reconnus valent très cher, tandis que les autres n'ont rien. *« Le soir de la libération de Nelson Mandela, en 1990, je suis allée à une soirée, toute excitée de la nouvelle. Mais l'assistance n'avait qu'un seul sujet de conversation : Donald Trump avait-il oui ou non demandé le divorce ? Je me suis dit : réveille-toi, il faut revenir à tes origines, savoir quoi donner à tes enfants. »* Renée Cox passera deux ans au Whitney Museum of American Art de New York, puis à la School of Visual Arts, pour y apprendre *« à mettre en scène l'injustice de la condition de femme noire »*. Et à faire *« de sa vie, son œuvre »*, mue par *« l'énergie »*, cette essence rare, spécialité new-yorkaise qui permet à la ville de panser ses plaies, d'avancer, de bouillir.

La condition de la femme, le réexamen du passé et des racines, sont autant de soucis récurrents chez Theodora Skipitares, habitante de la 4e rue, dans le Lower East Side, à deux pas du chaotique et périlleux Alphabet City, l'une des poches de résistance immobilière de Manhattan, aujourd'hui en cours de rénovation sous l'action de « Rudy », Rudolf Guliani, le maire nettoyeur de New York. De ses origines grecques, la brune Theodora Skipitares a gardé le profil – cinquante autoportraits, statuettes anguleuses sculptées par ses soins dans le bois en témoignent. Avant de devenir sculpteur, puis marionnettiste, elle a étudié la médecine sur le campus de l'Université de Berkeley, au temps où tout était remis en cause – la guerre au Vietnam, la place de la femme dans la société et celle de l'art, comme représentation de la société.

La *performer*, selon sa définition, s'est beaucoup intéressée aux prisons, aux entrailles, aux maladies – la peste au XIVe siècle, l'ablation du sein, la tuberculose, la gonorrhée, la polio – et à la génétique. Ses œuvres s'intitulent *Under The Knife, The Miracle of The Twins, Body and Crime*. En 1980, Theodora Skipitares avait adapté au théâtre de marionnettes le livre de Suzan Sheehan, journaliste lauréate du Prix Pulitzer, consacré à Sylvia Frumkin, une jeune schizophrène dont elle avait suivi le parcours de la rue à l'asile deux ans durant.

DE LONDRES À MANHATTAN

Avec *A Harlot's Progress*, son dernier travail conçu avec le musicien Barry Greenhut (présenté chapelle de l'Oratoire, deux fois par jour durant le festival nantais), Theodora Skipitares revient *« à la tragédie de la vie urbaine »*. La pièce suit à la lettre une histoire illustrée au XVIIIe siècle par le graveur anglais William Hogarth (1697-1764) : une jeune fille venue de la campagne à Londres rencontre un riche amant. Elle est jetée en prison pour prostitution et y meurt de syphilis. *« Ce scénario montre la position très vulnérable de la femme dans la société, et la vanité masculine, qui sont toujours d'actualité. Ici, à New York, des jeunes filles débarquent à la "Door of Paradise"* ("la Porte du paradis", surnom donné à la gare routière de Manhattan). *Elles ont quinze ans à peine, pas un sou, et croient que la ville est un paradis. Elles deviennent droguées, prostituées, elles attrapent le sida. »*

Renée Cox utilise la photographie, Theodora Skipitares la photocopie : les marionnettes de *A Harlot's Progress* (« Le destin d'une putain ») ont été construites à partir des planches de William Hogarth, agrandies à 1 200 % à la photocopieuse, découpées, collées en papier mâché, articulées. Les marionnettes, en noir et blanc et à taille humaine, sont amenées en scène par des manipulateurs habillés à l'identique. *« Pour les réparations*, dit Theodora, *je retourne au photocopieur. Et pour les femmes, dans le Londres d'il y a deux cent cinquante ans »*.

Véronique Mortaigne

CRISTINEROSE GALLERY

« The Liberation of Lady J. and U. B. », 1998. La « Wonder Woman » Rajé délivre Aunt Jemina (les gâteaux) et Uncle Ben's (le riz) de leurs emballages en carton.



Dans douze lieux

L'équipe de la scène nationale du Centre régional de développement culturel (CRDC), dirigée par Jean Blaise, a conçu et réalisé cette deuxième édition de Fin de siècle, consacrée cette année à New York – en 1997, c'était la ville de Johannesburg, en Afrique du Sud. Ce festival, qui fait suite aux Allumés, éteint en 1996 après six ans d'existence, laisse la ville invitée s'infiltrer dans les moindres recoins de Nantes. Regroupés sur le centre-ville en raison notamment d'un resserrement budgétaire et des travaux de rénovation de l'usine LU, douze lieux accueilleront les artistes. Certains ont été adaptés pour la circonstance, telle la salle du harnachement du Château des Ducs, transformée en loft.

Les chambres de l'Hôtel de la Duchesse-Anne, où sont logés la quasi-totalité des artistes, deviennent salles d'exposition. Le visiteur découvrira, parmi d'autres : les poulains de PS 1 ; « Les Hommes captifs » de Shu-Min Lin ; les vidéos projetées sur des meubles par Edy Ferguson ; « Pulse », lumières, ordinateurs et musique, par Ben Neill et Bill Jones. Renée Cox y effectuera des projections de quarante-deux de ses œuvres (dont une série de portraits jamaïquains), tandis que trois de ses grands formats « Rajé » orneront les panneaux publicitaires dans les rues.

Les poulains de PS 1 investissent la Duchesse-Anne

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Paul Johnson a élu domicile vers Broadway, au dernier étage d'un immeuble en forme de pièce montée appartenant à la ville de New York et abritant les bureaux de la New York Criminal Court, plus connu sous le nom de Clocktower. L'horloge, ronde, a été installée en 1897 par la New York Life Insurance Company, une société d'assurances soucieuse de mesurer le temps de la vie en lieu et place de sa clientèle. L'horloge fut remise en marche il y a quelques années par un retraité bénévole, Marvin Schneider, spécialiste du sauvetage des vieilles mécaniques.

Sur la terrasse, cette nuit-là, on tourne un film « expérimental » (à petit budget). Les jeunes acteurs jouent les amoureux qui s'embrassent, ils ont froid, les techniciens portent des parkas. Un étage plus bas (escalier de fer en colimaçon, murs peints en noir), dans les locaux loués à la ville par le Centre culturel PS-1, Paul Johnson travaille à construire son monde du silence. Tout est noir, il y a des fils électriques partout, une vieille scie égoïne au mur, des canapés efflanqués et des ordinateurs. D'abord peintre, Paul Johnson a gagné sa vie en travaillant pour MTV – incrustations publicitaires, trucages sur écran. Dans son studio-grotte, le jeune homme a disposé de petites caméras, des vidéoprojecteurs inventés de toutes pièces avec des lampes électriques modèle bricolo, des séchoirs à cheveux, des boîtes de jus d'orange.

Paul Johnson récolte des objets dans la rue, plutôt du côté de la 40e Rue ouest, dans cette partie effondrée de Manhattan que ses habitants les plus typiques – clochards, paumés, pauvres, camés – avaient baptisée Hell's Kitchen, la cuisine de l'enfer. Cette drôle de démarche anthropologique, qui mélange les temps et les lieux, préside à l'esthétique des images que Paul Johnson projette à partir de ces petites machines si exotiquement urbaines : celles par exemple, de la destruction d'un *mall*, immense centre commercial, à Minneapolis – on se croirait devant les pyramides de Gizeh photographiées au XIXe siècle. Paul Johnson, long étudiant féru d'anachronismes, prend le large dans son antre, cherchant à voir ce qui se trame sous le fatras des apparences urbaines.

BRASSAGE EN CONTINU

Paul Johnson est en résidence à Manhattan. La maison mère est au Queens, de l'autre côté du Queensborough Bridge, où le bâtiment principal de PS 1 (Public School 1, un ancien local scolaire) fait face à Wall Street. Ouvert en 1971 par Alanna Heiss, ce centre d'art contemporain disposant de 10 000 mètres carrés de surface d'exposition – jamais, au grand jamais ! de collection permanente –, n'a d'autres philosophies que le brassage en continu. D'emblée, il propose d'inhabituelles sorcelleries. Poser le pied sur une femme suppliant qu'on la sorte des flammes de l'enfer – un minuscule écran vidéo dévoilé au coin d'une lame de plancher cassée –, voir un mur pleurer des larmes de sang, ou encore découvrir une exposition d'art chinois contemporain – en Chine communiste, les biens de consommation peuvent aussi être prétexte à la réflexion artistique.

En 1996, Wang Jin avait construit à Zhengzhou (province de Henan) un mur avec des blocs de glace dans lesquels étaient insérés des photographies, des téléviseurs, de l'électroménager, etc., avant de demander aux habitants de la ville de le casser. On verra à PS 1 les photos de ce happening contemporain, *Installation with Ice*, comme on écoutera dans la cour les sessions Warm Up, quarante DJ parmi les meilleurs du monde invités pendant l'été : sans les préjugés de genre, sans l'esprit de caste qui, selon le Français Tony Guerero, numéro deux de PS 1, *« paralyse l'art en France »*. PS 1, qui a gardé l'esthétique des publics schools – couloirs peints en vert, sol de formica – est entièrement occupé par l'art, de la terrasse décorée des œuvres de Julian Schnabel à la cave où Robert Ryman a accroché deux toiles près des anciennes chaufferies.

Alanna Heiss, qui réalisa ses premières *« installations »* dans les structures métalliques du Brooklyn Bridge en 1968, encourage les talents d'artistes multicartes tels Paul Johnson, Shu-Min Lin, un créateur d'hologrammes, Edy Ferguson, une jeune fille accro au rock de Kristin Hersh et d'ACDC, qui prend les fêtes foraines de Coney Island comme objet de recherches picturales.

Il y a seulement quatre ans, explique Tony Guerero, *« un petit vieux mettait encore du charbon dans les chaudières pour assurer le chauffage du bâtiment »*. Les ordinateurs d'artistes travaillaient à temps plein depuis belle lurette. Pat Killoran, trublion adolescent à lunettes réfléchissait déjà à la manière d'impressionner les grands. En leur refilant des T-shirts qui projettent des mini-vidéos sur le torse du porteur. Ou mieux, en les couchant et les ficelant par des sangles sur une planche à glissière, genre réfrigérateur de morgue, que l'on poussera au travers de la fenêtre à guillotine. Suspendu dans le vide, l'amateur d'art aura tout loisir de contempler le ciel, les mouettes, la corniche du cinquième étage, celui du dessus, et de mesurer sa résistance au vertige.

V. Mo.



MICHAEL MORAN

Le bâtiment de PS 1, dans le Queens, à New York, a été conçu par l'architecte Frederick Fisher.



Marc Ribot, caméléon de la six-cordes

IL N'Y A PAS si longtemps, il n'était pas simple de coincer Marc Ribot. Le guitariste, né à Newark (New Jersey) en 1954, courait les clubs de New York, en musicien comme en spectateur, participait aux séances les plus diverses, embrayait aussitôt sur une tournée. Père d'une petite fille de deux ans, il a un peu ralenti son rythme : *« Lorsque je sors, c'est parce que je joue. Et quand c'est terminé je rentre à la maison. »* Pour autant, l'année qui se termine n'a rien eu d'un congé sabbatique.

Marc Ribot a enregistré avec Tom Waits – leur collaboration remonte à une dizaine d'années –, avec Tricky, avec Patti Scialfa (compagne de Bruce Springsteen) ; il a écrit des musiques pour la télévision ; il a répondu aussi à la plupart des multiples demandes du saxophoniste John Zorn – des reprises de Burt Bacharach et de Serge Gainsbourg, une participation à l'orchestre de chambre Bar Kobkha. Durant l'été, le nouveau disque en leader de Ribot est paru chez Atlantic/Warner, le premier pour une major. Son nouveau groupe, Los Cubanos Postizos lorgne vers Cuba avec notamment des compositions d'Arsenio Rodriguez, l'une des références du *son*.

TOUT JOUER

Enfoncé dans le divan d'un minuscule salon d'un hôtel parisien, Marc Ribot gratouille les cordes de sa guitare – *« A une époque, je ne m'en séparais jamais, même dans les avions. On ne sait jamais d'où une bonne idée peut venir. »* Pour parer à toute mauvaise intention, il précise que son intérêt pour la musique cubaine n'a rien à voir avec la mode ; New York a toujours craché à fond les amplis les musiques chaudes du bassin caraïbe. *« C'est une musique que je connais depuis mon arrivée à New York, en 1978. J'étais dans un coin latino-américain. Et puis, pour survivre – je dis bien survivre –, il faut, à New York probablement plus qu'ailleurs, s'intéresser à tout et savoir tout jouer quand on est musicien. On ne sait jamais pourquoi on va t'appeler : un mariage irlandais, une bar-mitzvah, une fête dans une famille italienne, un remplacement dans un orchestre de rhythm'n'blues... Les musiciens du jazz connaissent ça très bien. »*

« IL FAUT QUELQUES VIES »

Marc Ribot apprend la guitare jeune avec le guitariste et compositeur haïtien Frantz Casseus. Il débute, vers vingt ans, comme tous les apprentis *guitar hero*, dans le fond d'un garage – *« J'étais dans le Maine ; je travaillais dans une scierie. Un jour, je me suis aperçu que j'étais le seul gars à avoir ses dix doigts et ses deux mains. J'ai su que si je voulais devenir guitariste, il fallait que je me décide vite. »* Il débarque à New York en pleine révolution punk – *« Ça ne touchait que quelques clubs, le CBGB's, des bars dans le Lower East Side ; sinon, la plupart des gosses écoutaient du heavy metal et les stars du rock, comme maintenant d'ailleurs »* –, apprend en touchant un peu à tous les styles, dont la soul au sein d'un groupe blanc, The Real Tones, qui accompagne des gloires alors oubliées (Rufus Thomas, Solomon Burke, Wilson Pickett...).

Et puis, au milieu des années 80, arrivent Arto Lindsay – Américain né au Brésil – et Fred Frith – Britannique, fondateur d'Henry Cow –, deux guitaristes. *« En les écoutant, j'ai compris qu'il fallait laisser tomber ce recours à la virtuosité pour elle-même qui est liée à la guitare. J'ai passé la quasi-totalité de ma vie avec mes mains sur un manche de guitare, donc je connais. Mais il y a l'art, l'émotion, des histoires à essayer de raconter. Et là, il faut quelques vies... »*


CHRISTIAN ROSE

Le guitariste Marc Ribot.

De ces chocs entre le blues, la soul, l'avant-garde, le jazz, l'improvisation, Marc Ribot fait un style. On le retrouve, notamment, dans les Lounge Lizards du dandy John Lurie ; Tom Waits l'y repère et l'engage, avant qu'Elvis Costello ne soit aussi conquis ; il côtoie The Jazz Passengers, plus ludique que les lézards de Lurie, John Zorn, Marianne Faithfull... A chaque fois, on demande à Ribot d'être lui-même, avec cette approche brute, assez sauvage, qui peut instantanément être gagnée par une délicatesse d'ornementaliste.

Avec Los Cubanos Postizos, Ribot a mis un soupçon de lyrisme dans sa musique ; les mélodies se détachent bien, elles ont un aspect un peu triste, en tempo ralenti, loin de la supposée exubérance dansante liée à Cuba. *« C'est une musique qui est jouée par des grands ensembles, avec des chanteurs, des vents, des percussions. J'en ai conservé le cœur, l'essence, interprétés par un trio guitare, basse et batterie – comme le power trio du rock – et un percussionniste. La musique d'Arsenio Rodriguez, c'est souvent du blues. Quelque chose qui n'est, de toute manière, pas toujours dans la joie. »*

Sylvain Siclier

Joe Maneri, quarante-cinq ans de jazz à découvrir

LE CLARINETTISTE, saxophoniste et compositeur Joe Maneri est venu jouer pour la première fois en France au Théâtre Beaurepaire d'Angers le 8 décembre. Et du 2 au 16 janvier 1999, il va faire en France une tournée d'une dizaine de concerts, en commençant par Nantes (salle Paul-Fort). C'est un théoricien et un créateur quasi inconnu que la Fédération des scènes de jazz (FSJ) – regroupement de dix-huit lieux qui programment plutôt du jazz dit « à risque » et respectent les législations du spectacle, fiscale et sociale, contrairement à bien des garages à vedettes – va ainsi faire mieux connaître.

Né dans le quartier de Brooklyn à New York en 1927, dans une famille italo-américaine, Joe Maneri a vu un premier enregistrement de sa musique paraître en 1991, *Kavalinka* (chez Northeastern), suivi de *Get Ready to Receive Yourself* en 1995 (chez Leo Records, l'un des label les plus pointus de la musique improvisée) ; ECM et Hat Hut ont pris le relais. Soit quarante-cinq ans après la création de ses premiers groupes.

AVEC LA MUSIQUE SÉRIELLE

Longtemps enseignant au New England Conservatory de Boston, chercheur isolé aux Etats-Unis sur l'utilisation de la microtonalité en improvisation et en composition – ce féru d'Arnold Schoenberg s'intéresse, comme Harry Partch par exemple, à l'élaboration de nouvelles gammes, dont une qui comprend soixante-douze notes par octave – Joe Maneri avait bénéficié, dans les années 60, du soutien du compositeur Gunther Schuller, adepte du rapprochement entre la musique sérielle et atonale avec le jazz, avant d'être « oublié ». Maneri improvise sur le dodécaphonisme dès 1946, est très tôt à l'écoute de systèmes, de mélodies ou de rythmes de musiques folkloriques. Clarinettiste et saxophoniste, il est à rapprocher de solistes du jazz au son inclassable, comme Tony Scott ou Ornette Coleman ; on peut aussi lui trouver une filiation avec des compositeurs et directeurs d'orchestre comme George Russell ou Gunther Schuller.

Du solide donc, du sérieux, et même du très sérieux, qui pourrait faire fuir si Joe Maneri ne développait un jazz « à l'ancienne », qu'il s'agisse de sa technique de jeu ou de son phrasé ; un jazz nourri à l'écoute des maîtres du swing, des seconds couteaux, de ceux qui sont parfois sortis pour quelques instants de l'ombre.

Avec ses formations, quartet et trio, Joe Maneri privilégie cette forme de jeu collectif né avec les premiers pas du jazz, et dont le free se souviendra dans les années 60, lorsque composition et improvisation s'entremêleront sans qu'il soit possible – ni souhaitable – de différencier l'une de l'autre. Maneri se souvient aussi des grands airs du gospel, source d'une approche spiritualiste de la musique, comme chez John Coltrane ou Albert Ayler.

Joe Maneri, petit bonhomme à lunettes et barbiche blanche, à la vivacité d'un jeune homme, jouera à Nantes au côté de son fils Mat, violoniste, qui l'a convaincu de revenir à la musique en direct, et du batteur Randy Peterson. Les hommes de Boston seront une entorse géographique, et géographique uniquement, à ce programme-reflet de New York qui, avec Joe Maneri, trouve une correspondance évidente avec l'Europe, et en particulier avec un autre « inconnu », le saxophoniste viennois Fritz Novotny, lui aussi peut-être bientôt destiné à la redécouverte.

S. Si.

Dans les épaisseurs de la jungle des musiques électroniques

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

La nuit, au fond d'un studio de Chelsea, Oliver Chesler, jeune Américain blanc compositeur de musique techno, se branche sur les bruits du monde par le cordon ombilical du Net, du satellite, de l'ordinateur. Au matin, quand il ne sait déjà plus s'il est midi ou minuit, il ira dormir, des fuseaux dans les pattes, Greenwich au ventre, Tokyo dans la tête. Les méchants ascenseurs à porte à glissière qui mènent aux meilleurs lofts de la ville auront grincé sans arrêt, CNN aura diffusé ses *news* non stop, et rien ne se sera tu. Perdu dans le temps, embrouillé dans ses repères géographiques : voici le risque encouru par l'individu plongé dans la jungle de la société dite de l'information, et que la forte programmation de musiques électroniques de Fin de siècle soumet à notre réflexion.

« COMME LE SCARABÉE »

Pendant ce temps, Oliver Chesler aura créé quelques morceaux, des pulsations, des rythmes, des voix – celles de New York, patrie du hip-hop et du rap de revendication. Jeux de miroirs, jeux d'écrans, empire du fil électrique, pendant, courant, envahissant, tombant le long des murs, branchés, mais sur quoi, exactement ? La techno (les musiques électroniques chez les Anglo-Saxons) est peut être née dans les friches des usines automobiles de Detroit et de Chicago où l'ordinateur avait commencé son travail de sape de l'emploi, mais l'embryon de la *house* est sans aucun doute new-yorkais : c'est ici que la *dance* jouée dans les clubs disco s'est déboussolée sous les platines du DJ Larry Levan. Oliver Chesler appartient à la deuxième génération électronique.

Brooklyn : rues droites, bâtiments effondrés, hangars – ici le quartier dévoile ses mauvais côtés, ses flirts avec la pauvreté, les profondeurs de son « *mishmash* », mélange et bric-à-brac ethnique *« des Polonais, des Juifs, des Asiatiques, des Africains, des Porto-Ricains »*, selon S. H. Fernando Jr., alias Skiz, jeune et élégant patron du label « techno » WordSound, créé en 1994 grâce aux 1 000 dollars prêtés par un ami, le producteur et bassiste Bill Laswell. Journaliste au magazine *The Source*, collaborateur de *Rolling Stone* et du *New York Times*, Skiz a étudié l'histoire à l'université Harvard. Fils d'une mère professeur dans une école Montessori, né au Texas de parents sri-lankais, Skiz est parti à la recherche des racines perdues au sein du groupe Scarab, aux côtés d'un ami iranien, Professor Shehab.

Dans son appartement-studio, un loft éventré perdu entre deux entrepôts, Skiz entretient le culte de Bob Marley, lit des traités cabbalistiques, le I Ching, Karl Jung et Albert Einstein, car *« la science et le mysticisme, la physique quantique et le bouddhisme se réunissent ici »*. Des trente-deux albums déjà publiés par WordSound, aucun, aime-t-il à rappeler, n'est exempt d'un *« projet sous-jacent »*. Là où DJ Spooky, chef de file avec le groupe WE, de l'*illbient*, sorte de chariot musical intergalactique rempli d'images subliminales, de BPM (battements par minute) et de sons destructurés, théorise, Skiz et sa bande cherchent l'occulte. *« Scarab* [le scarabée] *est une référence à l'Egypte ancienne. Le scarabée y était sacré, symbole de la renaissance, né de la merde. Comme nous, ici, à New York »*.


JILL GREENBERG

DJ Spooky, chef de file de l'« illbient ».

Qu'est-ce que le nouveau son new-yorkais ? *« C'est*, selon Skiz, *comme si on marchait dans un jeu vidéo : il y a des stimulis partout, des dangers à éviter, des portes à ouvrir, des fausses pistes, des catastrophes soudaines. »* Souterraine, secrète, la musique électronique produite à New York est *« une porte vers l'autre côté de la réalité »* en même temps que le reflet d'un quotidien sonore – sirènes, moteurs, ramassage des poubelles, tout ce qui fait, dit Akin Adams, fondateur avec Manny Oquendo du groupe Byzar, *« la symphonie new-yorkaise »*. Dans un café végétarien de SoHo, Akin explique que *« les sons électroniques permettent de se rapprocher des sons imaginaires. La terre va devenir un univers électronique. L'électricité est un élément naturel, elle est en nous. Les instruments technologiques sont des filtres qui recueillent les vibrations, les battements du cœur, le bruits des conversations téléphoniques, la respiration »*.

TROMPETTE ET ORDINATEUR

Etirées, épaisses, les nouvelles musiques new-yorkaises charrient les informations en vrac. Elles sont davantage destinées à réconcilier l'individu avec son « être intérieur ». Portoricains, Jamaïcains, Indo-pakistanais, Brésiliens (DJ Soulsinger en duo avec le guitariste Eliott Sharp), Haïtiens sont venus diversifier les rangs de la communauté afro-americaine, introduisant les battements du tambour vaudou, les quarts de ton de la musique indienne et la rythmique du reggae au paradis des BPM. *« La scène électronique à Detroit ou à Chicago*, dit le trompettiste Ben Neill, qui marie le jazz et les ordinateurs dans son studio-appartement de Mercer Street, *est davantage basée sur le* "Be Happy", *la couleur, la danse. La scène new-yorkaise se doit d'être davantage mise en scène, conceptuelle. »*

Ben Neill, très influencé par Miles Davis, a inventé la *« mutantrumpet »*, un instrument électro-acoustique hybride qui rappelle les installations vidéos précaires de Paul Johnson. Comparse de DJ Spooky et d'Olive (de WE), Neill joue également aux côtés du minimaliste LaMonte Young. De 1992 à 1997, il fut le programmateur d'un lieu d'expériences musicales oportunément nommé The Kitchen, la cuisine. Viscérale, ésotérique – le titre de son dernier album, *Goldbug* est inspiré par celui d'une nouvelle d'Edgar Allan Poe –, la musique de Ben Neill est aussi intellectuelle. Comme celle de DJ Spooky, WE, Scarab ou Byzar, elle tente *« d'occuper le point d'intersection entre le magique et le scientifique »*, cette zone sombre qui flotte entre ordre et chaos, *« où se dirige le capitalisme global et son sens frénétique de la dépense »*.

V. Mo.

★ Les musiques électroniques seront présentes notamment à l'hôtel de la Duchesse-Anne pour des rencontres avec les avant-gardistes du jazz, à la Cité des congrès lors de la soirée techno New York Explosion (le 31 décembre), aux Olivettes avec une thématique chaque soir.

Un aperçu du programme

● **Théâtre.** *A Harlot's Progress*, de Theodora Skipitares ; *Different Trains, Every Time*, de Catherine Verhelst et Hervé Tougeron ; *Jet Lag*, par The Builders Association et Didier + Scofidio.

● **Images.** Cinéma expérimental avec des films de Jack Smith, Jonas Mekas, Robert Breer, Andy Warhol ; « Images et performances chorégraphiques », de Kathy Rose ; « The Ballad of Sexual Dependency », de Nan Goldin ; projections de Thierry Froger.

● **Musiques.** Jazz et musiques improvisées avec Zeena Parkins, Tim Berne, Jean-Pierre Baudry, Eliott Sharp, Roy Campbell, William Parker, Jazzophone Quartet, Arto Lindsay, Copper Moore, Matthew Shipp, Joe Maneri, Mal Waldron et Jeanne Lee, Marc Ribot... Hip-hop, techno, illbient, expérimentations avec DJ Acustyk, Akim, DJ Olive, Byzar, DJ Slip, Olivier Chesler, Nigel Richard, nuit « Wordsound », DJ Wally, DJ Soul Singer, Cosmo, Silver Apples, Mark Cunningham et Ben Neill, DJ Spooky, DJ Olive... Divers : Uri Caine « Mahler Project », The Klezmatics, Michel Hermon.

● **Renseignements.** Le festival est prévu du 30 décembre 1998 au 2 janvier 1999. Les premiers spectacles débutent vers 12 heures. Accueil du public (de 10 heures à 22 heures) : 15, quai Ferdinand-Favre, canal Saint-Félix (tél. : 02-40-12-14-34). Entrée libre pour certaines manifestations, et de 15 F à 120 F selon les spectacles. Plusieurs « parcours » Fin de siècle sont proposés pour la nuit du 31 janvier (350 F ou 390 F avec repas et spectacles, réservation obligatoire) ; soirée techno New York Explosion seule, de 100 F à 130 F.

Ça jazze dans les shtetels avec les Klezmatics

POUR SALUER le passage à la nouvelle année, fêter la Saint-Sylvestre (et la circoncision de l'enfant Jésus), les Klezmatics seront sur le cours Saint-Pierre de Nantes, mettant ainsi à la rue des musiciens plus habitués aux clubs de jazz. Mais les *klezmorim*, dont les Klezmatics sont les descendants jazzeux et américains, étaient des musiciens des rues, parcourant les shtetels, empruntant ici ou là, à l'oreille, des thèmes, des rythmes, des formes, dans les pays qu'ils traversaient, comme les Tsiganes avec qui les échanges musicaux furent nombreux.

Ces « porteurs de chant » animaient surtout les mariages, jouant parfois des jours et des nuits durant. Ils pratiquaient une musique souvent irrévérencieuse (en particulier pour les belles-mères ou les ivrognes) et dansante comme les *freylachs*, les danses « bulgares », les *horas*, les valses, les polkas... autant que les *nigounim*, airs hassidiques sans paroles, dont les motifs répétés jusqu'à l'obsession mettent les danseurs en transe. Les airs les plus traditionnels de leur répertoire remontent si loin dans le temps que personne ne pourrait dire d'où ils viennent, certains ont des origines contestées, d'autres enfin viennent à peine d'être composés : les Klezmatics font revivre une musique qui aurait pu rester cantonnée dans le folklore si la tradition, perpétuée en Amérique par les immigrants, n'avait été « arrangée » par les jazzmen.

Les Klezmatics comptent parmi les plus novateurs et les plus brillants, les plus fous aussi. En groupe ou individuellement, ils ont joué en particulier avec John Zorn, John Cale, Don Byron, Itzhak Perlman, Marc Ribot, Uri Caine (ces deux derniers présents à Nantes). Ils chantent en anglais, en hébreu et en yiddish et usent de leurs instruments et de leurs multicultures avec un sens incomparable de la dérision et de l'extravagance.

Martine Silber

SPORTS Aimé Jacquet, l'ancien sélectionneur de l'équipe de France de football, a été désigné *« homme de l'année 1998 »* par le magazine de communication *Stratégies*, vendredi 27 novembre, succédant ainsi à Jean-Marie Messier, le président de Vivendi et de Cegetel. ● DEPUIS LA VICTOIRE des Bleus au Mondial, Aimé Jacquet est extrêmement sollicité par les publicitaires, les spécialistes de la communication et les éditeurs. ● FIDÈLE à la *« famille du football »*, il a choisi de ne pas se disperser et entend réserver l'essentiel de son expérience aux *« siens »*. ● IL PUBLIERA ses Mémoires, en mai 1999, chez Plon-Robert Laffont, associés pour l'occasion, moyennant un à-valoir estimé entre 2 et 3 millions de francs. ● APRÈS SES SUCCÈS à la tête des équipes de France de tennis en Coupe Davis et en Coupe de la Fédération, Yannick Noah avait connu une expérience similaire.

Cinq mois après le Mondial, la popularité d'Aimé Jacquet est à son zénith

Désigné « homme de l'année » par le magazine « Stratégies », l'ancien sélectionneur des Bleus est partout sollicité pour relater son expérience de champion du monde. Courtisé par les milieux de la communication et de l'entreprise, il préfère rester fidèle à la famille du sport

CELA N'A RIEN À VOIR, évidemment, avec la *standing ovation* du 12 juillet au Stade de France. Aimé Jacquet savoure néanmoins l'instant comme un jour de victoire. En ce matin de novembre à Voiron, dans l'Isère, 250 personnes acclament à tout rompre l'ancien entraîneur des Bleus. Invité d'honneur du 28e congrès de la Société française des kinésithérapeutes du sport, Aimé Jacquet fait un triomphe. Il vient de parler du Mondial, bien sûr, mais aussi du travail conduit, deux ans durant, avec le staff médical de la Fédération française de football (FFF). Entre anecdotes et grands principes déballés, le technicien a également profité de l'occasion pour rendre un hommage à ces *« grands professionnels que sont les kinés du sport français »*. Devant lui, sur une table, une réplique de la Coupe du monde brille d'un reflet particulier. L'amphithéâtre est debout et n'est finit pas d'applaudir.



STEVENS FREDERIC/SIPA

Sollicité par plusieurs associations caritatives, Aimé Jacquet a porté son choix sur la campagne en faveur des personnes âgées lancée par la fondation de Bernadette Chirac.

Ainsi en va-t-il désormais de la vie d'Aimé Jacquet. Bâton de pèlerin à la main, l'ancien sélectionneur, promu directeur technique national de la FFF, aime aller propager la bonne parole sur les routes du « pays des champions du monde ». Si l'homme se préserve de longues et studieuses journées de travail dans son bureau de Clairefontaine (Yvelines), les invitations qu'il reçoit sont tellement nombreuses qu'il lui est difficile de résister à l'appel du dehors. Depuis ce fameux soir du 3-0 infligé au Brésil, Aimé Jacquet est très certainement le personnage le plus sollicité du paysage sportif français. David Douillet et Yannick Noah *(lire ci-dessous)* le furent en leurs temps. Chaînes de télé, boîtes de pub, organisateurs de séminaires, associations en tous genre... Tout le monde le réclame. *« S'il avait voulu, Aimé serait aujourd'hui millionnaire »*, confie un de ses proches.

CONFIDENCES RÉSERVÉES

Seulement voilà, Aimé Jacquet n'a pas voulu. La lecture de son agenda donne une idée précise de la façon dont « celui qui a fait gagner la France » gère sa nouvelle vie de héros national. Le 17 octobre, il participait à Lyon à un colloque sur le racisme organisé par la Mission interministérielle pour la célébration du 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droit de l'homme. Le 13 novembre à Lille, il prenait part, aux côtés de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, à un débat organisé à l'initiative des Assises nationales du sport. Quatre jours plus tard, il visitait une usine d'andouillettes à Troyes puis remettait les trophées du Challenge de l'offensive à des équipes amateurs du département de l'Aube. Jeudi 26 novembre, c'est à la Maison du sport, à Paris, qu'il faisait sensation, à l'occasion de la remise des prix de l'Association française pour un sport sans violence et pour le *fair-play*. Partout les mêmes scènes. De demandes d'autographes, de prises de photo, de petites tapes sur l'épaule.

S'il se multiplie beaucoup, celui que le magazine de communication *Stratégies* vient de nommer « Homme de l'année 1998 » veille toutefois avec un soin extrême à ne pas s'égarer. Depuis cinq mois, Aimé Jacquet passe en effet son temps à dire non. Non aux médias, d'abord. Guillaume Durand, Jean-Pierre Pernaut, Michel Field l'ont réclamé sur leurs plateaux respectifs. En vain. Jacquet n'a accepté que des invitations spécifiques comme celle de *Téléfoot* ou encore celle de Mireille Dumas qui lui avait donné la garantie d'un entretien « long » dans lequel il pourrait exposer la politique sportive de la FFF. Une interview à la télévision chinoise et une séance photo au Stade de France avec Mario Zagallo, l'ancien entraîneur du Brésil, pour le compte d'un journal portugais figurent également parmi ses rares sorties médiatiques.

Mais Aimé Jacquet a également refusé de nombreuses propositions de séminaires et de tables rondes émanant du monde de l'entreprise, littéralement fasciné par son sens du *management*. Pour l'heure, l'homme réserve l'exclusivité de ses confidences aux éducateurs, aux dirigeants, à tous ceux qui composent sa famille à lui, la famille du football. Aimé Jacquet a également rejeté quelques offres publicitaires. Notamment celle des pains Jacquet qui avaient vu, en lui, un homme-sandwich idéal. Le vertueux champion du monde a décidé de limiter sa contribution publicitaire au domaine de la solidarité. Mais là encore, il a fallu choisir.

PARUTION D'UN LIVRE EN 1999

Le Téléthon et une association de lutte contre la sclérose en plaques rêvaient d'en faire leur parrain. Aimé Jacquet a porté son choix sur la campagne en faveur des personnes âgées lancée par la fondation de Bernadette Chirac Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France. Pour son délégué général, Dominique Bernard, *« le fait qu'il s'agisse d'une cause extrêmement difficile a sans doute convaincu Aimé Jacquet. Il y a un côté "challenge à relever" qui n'est pas éloigné de ce qu'il a connu avec l'équipe de France »*. Une augmentation de 30 à 40 % des dons est espérée dans les caisses de la fondation.

L'« effet Jacquet » est indéniable. Flairant le bon coup, plusieurs sociétés de communication ont offet leurs services. L'une d'elles a proposé à l'ancien ouvrier-fraiseur de figurer dans un catalogue de « consultants de luxe » dans lequel est déjà présent Henry Kissinger. Une dizaine d'éditeurs lui ont, par ailleurs, promis la fortune. Fait très rare dans le domaine de l'édition : deux maisons, Plon et Robert Laffont, se sont associées pour publier un même ouvrage. Le montant de l'à-valoir se situerait, dit-on, entre 2 et 3 millions de francs. Les mémoires du natif de Sail-sous-Couzan, dans la Loire, sortiront en mai 1999 et non pas à Noël, Aimé Jacquet ayant *« voulu prendre son temps »*. D'autres idées, enfin, sont arrivées jusqu'à son secrétariat. Comme ces projets de disque des *« chansons préférées d'Aimé Jacquet »* ou encore de cassette vidéo relatant sa vie.

Le désormais célèbre « Mémé » n'a pas donné suite, trop attentif à ne pas se fourvoyer mais aussi parfaitement conscient qu'il serait aujourd'hui cloué au pilori si les Bleus n'avaient pas gagné la Coupe du monde. Parangon de droiture, l'homme ne s'est autorisé, en fait, qu'une seule note de fantaisie dans son programme. En mai, lors d'un stage effectué à Tignes, en Savoie, le sélectionneur avait parié, en effet, qu'il descendrait en luge le glacier de La Grande-Motte en cas de victoire de l'équipe de France au Mondial. L'heure est venue. Rendez-vous a été pris pour le samedi 5 décembre. L'ancien patron des Bleus s'élancera en milieu de matinée sur une piste présentant un dénivelé de 500 mètres, seul à bord d'une luge biplace. Car Aimé Jacquet n'a qu'une parole.

Frédéric Potet

Son nom sur des bouteilles d'eau

S'il refuse, pour l'instant, de faire de la publicité, Aimé Jacquet pourrait bientôt aider à la promotion d'un produit qui lui est cher : l'eau de source gazeuse de son village natal, Sail-sous-Couzan, dans la Loire (1 080 habitants). La source ne fonctionne plus depuis novembre 1993. Après avoir été stoppée une première fois en 1979 par la société Badoit, qui en assurait l'exploitation, l'activité a périclité, malgré les efforts de trois repreneurs successifs. Le dossier est aujourd'hui le cheval de bataille du maire du village, Simone Daval. Des travaux, qui ont coûté 1,2 million de francs, ont été effectués pour réhabiliter le site, capable de produire 2 500 litres par heure. Une demande d'autorisation d'exploitation devrait être faite en décembre. Un appel d'offres suivra. Dix emplois sont à la clef. Riche en bicarbonates et en potassium, l'eau de Sail-sous-Couzan pourrait être à nouveau commercialisée en 1999. Aimé Jacquet a donné son accord pour que son nom apparaisse, gracieusement, sur les étiquettes.

Une vie vouée au foot

● **212 matches** en première division, entre 1960 et 1976. Cinq titres de champion de France (1964, 1967, 1968, 1969, 1970) et deux Coupes de France (1968, 1970) comme joueur à Saint-Etienne.
● **Deux sélections** en équipe de France.
● **Entraîneur de Bordeaux** de 1980 à 1989 : trois titres de champion de France (1984, 1985, 1987), deux Coupes de France (1986, 1987), une demi-finale de Coupe des clubs champions (1985), une demi-finale de Coupe des coupes (1987).
● **Entraîneur de l'équipe de France** (de 1993 à 1998) : 53 matches, 34 victoires, 16 nuls, 3 défaites. Une demi-finale du championnat d'Europe des nations (1996), une Coupe du monde (1998).
● **Nommé directeur technique national** après le Mondial.

TROIS QUESTIONS À...

HERVÉ BROSSARD

1 Vous dirigez DDB, la troisième agence de publicité en France. Vous avez travaillé pour le Comité français d'organisation pendant la Coupe du monde de football et vous présidez le club de deuxième division de Châteauroux. Qu'incarne Aimé Jacquet pour un publicitaire ?

En dehors du fait que c'est un vainqueur, trois valeurs lui sont associées. La première est la détermination. Il a défendu ses idées avec constance et dans le temps, en restant stoïque et droit dans la tempête. Il est aussi le symbole d'une intégration réussie. Il est allé chercher des joueurs, de cultures différentes, en France, à l'étranger, et a formé une équipe. Ils sont allés tous ensemble vers le même but. Cette qualité-là n'est peut-être pas utile pour vendre des yaourts mais peut nourrir l'image d'une entreprise. Aimé Jacquet a fait un formidable travail de ressources humaines, dans la simplicité. Avec lui, l'ère Tapie des coups de gueule et des paillettes est enterrée. La simplicité ne signifie plus que vous n'avez rien à dire, c'est aujourd'hui considéré comme la forme la plus aboutie de l'intelligence.

2 Et le consensus politique autour de lui ?

Les hommes politiques sont des capteurs extraordinaires. Ils sentent les choses et savent s'adapter en écoutant le peuple et ceux qui font vibrer le peuple. Quand vous avez un million de personnes sur les Champs-Elysées, le phénomène relève de la chose publique. Les politiques ont fait leur boulot, sans exploiter Aimé Jacquet mais en s'y associant. Ils ont compris que les valeurs de détermination, de simplicité qui sont celles prônées par Lionel Jospin étaient incarnées dans cet homme. Et le côté « Je gagne avec bonhomie en devenant, en plus, le porte-drapeau d'une France différente » plait forcément à Jacques Chirac.

3 Il y a donc un « phénomène Jacquet »...

Incontestablement, mais il n'est pas lié à une soudaine évolution de l'homme, parce que lui n'a pas changé. Ce sont les Français qui, en un mois, ont évolué. Ils étaient dubitatifs, voire carrément en grève en juin, et se sont transformés en Français heureux à la mi-juillet. La preuve, Aimé Jaquet n'est pas idolâtré. On ne vend pas de posters à son effigie à tous les coins de rue.

Propos recueillis par Florence Amalou

Les mille vies de Yannick Noah

IL VIT À NEW YORK, il est peut-être à Paris, en visite à la rédaction du mensuel de tennis dont il est l'un des actionnaires. Non, il vient de repartir à Lyon pour une œuvre de bienfaisance. Il est peut-être sur le circuit des vétérans ou bien en concert avec son groupe de rock. Sûr, Yannick Noah est un courant d'air. Le vainqueur de Roland-Garros en 1983 a beau avoir mis fin, en septembre, à ses fonctions de capitaine des équipes de France en Coupe Davis et en Coupe de la Fédération, il continue de parcourir la planète comme si de rien n'était.

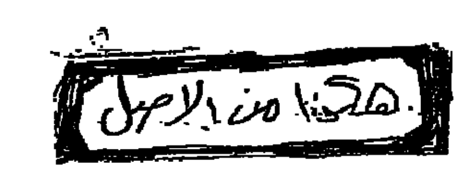
Mais Yannick Noah est Yannick Noah, un des hommes les plus populaires de France. On le demande, on le réclame, on se l'arrache. L'engouement avait commencé au début des années 80 quand il promenait sa silhouette sculpturale, ses nattes jamaïcaines et son tennis enfiévré dans un monde qui n'en revenait pas de tant de talent et de dilettantisme. L'amour fou est venu avec sa victoire aux Internationaux de France, le 5 juin 1983. Yannick Noah a fait durer le plaisir en amenant l'équipe de France à la victoire – en Coupe Davis en 1991 et 1996 ; en Coupe de la Fédération en 1997.

Avec les résultats et l'amour du public, les sollicitations sont venues, sans cesse plus nombreuses. *« Noah est du pain béni pour un publicitaire,* expliquait en 1997 un responsable d'une campagne de publicité pour une confiserie où notre héros tenait le rôle principal. *C'est un homme positif qui prône amour, fraternité, tendresse, en même temps qu'il est habité par une incroyable volonté de vaincre. »* Et puis, Yannick Noah ne sait pas dire non. Alors, il dit oui : à la publicité, à une ligne de vêtements, aux interviews.

Parfois, il étouffe comme en cet hiver 1983. Quelques mois après sa victoire à Roland-Garros, il s'enfuit à New York. Il confiera plus tard avoir fait une dépression avec des envies de *« se flinguer »*. *« Au milieu du désert, la solitude est belle et pleine de leçons,* dira-t-il. *Mais la solitude au milieu des gens qui vous crient qu'ils vous admirent, il faut l'avoir vécue pour pouvoir la comprendre. »* A trente-huit ans, Yannick Noah a finalement trouvé l'équilibre grâce à la méditation, à la lecture et, surtout, grâce à sa famille. Il a quatre enfants – sept fois, il est parti s'installer à New York pour eux –, il en voudrait encore.

D'exhibitions en concerts, il recueille à lui seul environ 70 % des fonds des Enfants de la terre, l'association présidée par sa mère, Marie-Claire. Depuis quelques années, le courant d'air Yannick est toujours aussi vif mais plus serein. Il s'est accommodé de son image *« hyper positive »*. *« Maintentant,* dit-il, *je fais ce que j'ai envie de faire, la fête, de la musique ou du bien. Je voudrais faire plus encore, gagner plus d'argent pour les enfants de la terre. »* A-t-il songé à se poser ? *« En quittant le capitanât des équipes de France,* assure-t-il, *je me suis acheté un peu de temps. »*

Bénédicte Mathieu



MERCREDI 30 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.45 **Providence** ■■■
Alain Resnais (France - Suisse, 1977, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

20.30 *Désir secret* ■■
George Stevens (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min). Ciné Classics

21.00 **Le Septième Ciel** ■■
Benoît Jacquot (France, 1997, 85 min). Canal +

21.00 *Tumultes* ■■■
Bertrand Van Effenterre (France - Belgique, 1989, 90 min). Cinéstar 2

22.10 *Tempête sur la colline* ■■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

22.40 **Le Rouge et le Noir** ■■
Claude Autant-Lara (France, 1954, 180 min). Cinétoile

22.45 *Maris et femmes* ■■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1992, v.o., 110 min). Cinéstar 1

23.00 **Strange Days** ■■
Kathryn Bigelow (Etats-Unis, 1995, 140 min). TSR

0.35 **La Passion Béatrice** ■■
Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min). Cinéstar 1

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Joseph Cotten. Gene Kelly. Paris Première
18.30 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
20.00 *La Vie à l'endroit.* Les dessous du Moulin-Rouge. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.10 Droit de cité. *Nous vieillirons ensemble.* RTBF 1
20.30 ▶ Ils aiment le cinéma. Canal +
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Les anges noirs de l'utopie. Histoire
20.50 *La Marche du siècle.* Eric Tabarly. Invités : Jacqueline Tabarly, Gérard Petitpas, Yves Parlier, Olivier de Kersauzon, l'amiral Hubert Foillard, Jean-François Lemoine, Denis Charles, Roger Le Bohec, Yannick Lebon. France 3
20.50 Mister Biz. Les succès 98. M 6
22.35 Ça se discute. Peut-on passer *sa vie à faire la fête ?* France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Grande Guerre. *Invités : Stéphane Audouin-Rouzeau,* Annette Becker, Gerd Krumeich. Histoire
0.55 *Le Canal du savoir.* Sur les quais de Paris. Invités : Bertrand Lemoine, Alexandre Chemetoff. Paris Première
23.05 *Vivre et mourir en Chine rurale.* Planète
23.10 Histoire de la BD. What's Next ? Odyssée
23.30 *Intégrales coulisses.* Elie Kakou. France 3
0.20 Sébastien Michaud, skieur de l'extrême. M 6
0.20 La Grande Famine. [1/3]. La faim. Planète
0.25 *Une histoire simple.* Patricia Kaas passe à l'Est. France 3
0.30 La Lucarne. Aujourd'hui, *nous construisons une maison.* Arte

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. Le Havane. Arte
19.25 *L'Odyssée bleue.* L'océan perdu. France 2
19.45 Robe d'un jour. Planète
20.15 La Vie en feuilleton. *Caviar sur canapé.* [3/5]. Arte
20.35 Enzo Ferrari, le rêve de Raffaele. Planète
21.20 Les Tribus indiennes. [1/20]. *L'histoire des Amérindiens.* Planète
21.40 Rendez-vous à Tirana. Histoire
22.15 Delacroix, le voyage au Maroc. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

19.00 Ski. Slalom géant messieurs. A Sestrières (Italie). Eurosport
20.00 Equitation. Show de Noël. Coupe des nations. Eurosport

DANSE

22.15 Musica. *La Bayadère.* Chorégraphie. Rudolf Noureev. *Musique. Ludwig Minkus et John* Lanchberry. Palais Garnier 1994. Avec Isabelle Guérin (Nikiya), Laurent Hilaire (Solor). Par l'orchestre Colonne, dir. Michel Quéval. Arte
22.45 Les Grands Pas de deux. *Le Corsaire.* Margot Fonteyn et Rudolf Noureev ; *Spring Waters.* Maria Bilova et Léonid Nikonov ; *Le Prince des pagodes.* Darcey Bussell et Jonathan Cope ; *Roméo et Juliette.* Alessandra Ferri et Wayne Eagling ; *Casse-noisette.* Lesley Collier et Anthony Dowell ; *Manon.* Jennifer Peney et Anthony Dowell ; *Le Lac des cygnes.* Julia Makhilina et Igor Zelenski ; *Un mois à la campagne.* Natalia Makarova et Anthony Dowell ; *Le Corsaire.* Alyinaï Asilmuratova et Evguéni Neff ; *Spartacus.* Irek Mukhamedov et Natalia Bessmertnova ; *La Belle au bois dormant.* Irina Kolpakova et Sergueï Berezhnoï ; *Don Quichotte.* Cynthia Harvey et Mikhaïl Barychnikov. Mezzo

MUSIQUE

18.00 The Charles Mingus Sextet. Charles Mingus, Eric Dolphy, Clifford *Jordan, Johnny Coles, Jaki Bayard,* Dannie Richmond. Muzzik
20.00 Symphonie nº 8, de Dvorak. *Par l'Orchestre philharmonique de* Berlin, dir. André Previn. Muzzik
21.00 Jazz Dance. De Broadway *aux Champs-Elysées.* Muzzik
21.55 Rachid Taha. Saint-Malo 1998. Paris Première
23.35 Florent Pagny au Zénith 98. TF 1

TÉLÉFILMS

20.40 Beauté fatale. Paul Lynch. RTL 9
20.40 Hit Radio. Fred Walton. 13ème Rue
20.50 Les Charmes de la vengeance. David Greene [1 et 2/2]. TF 1
20.55 Un hiver de tourmente. *Bernard Favre.* France 2
20.55 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [1/3]. TMC
22.10 Un métier de seigneur. *Edouard Molinaro* [1 et 2/2]. Festival
22.45 Un si joli bouquet. Jean-Claude Sussfeld. M 6
1.00 Des voix dans le jardin. Pierre Boutron. France 2

SÉRIES

20.40 Homicide. Désillusion. Série Club
21.00 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. Droit ancestral. Canal Jimmy
21.30 Two. *Sous les feux* de la rampe. Série Club
22.15 Oz. Peine capitale (v.o.). Série Club
22.30 Friends. Celui qui cassait *les radiateurs (v.o.).* Celui qui se dédouble (v.o.). Canal Jimmy
23.05 3e planète après le Soleil. Romeo *and Juliet and Dick (v.o.).* Série Club
23.30 Townies. The Good Job (v.o.). Série Club

NOTRE CHOIX

● *20.45 Télétoon*
Le Bateau volant

Rares sont les longs-métrages d'animation à base de marionnettes articulées car leur fabrication, extrêmement minutieuse, demande un tel investissement en moyens et en temps que la plupart des auteurs s'en tiennent à des films courts. *Le Bateau volant,* de Brian Cosgrove et Mark Hall, de la société britannique Cosgrove Hall Films (*Oui-Oui, Oakie Doke*), se passe dans la Russie du *XVIIe siècle. Ce film d'animation* « en volumes » raconte l'histoire d'une princesse que son père, amateur de cadeaux extravagants, décide de donner en mariage à l'homme qui lui offrira un bateau volant. Un joli conte, superbement réalisé. – *S. Ke.*

● 20.50 TF 1
Les Charmes de la vengeance

Sorte de *Parrain* au féminin, ce téléfilm en deux parties de David Greene est plus proche du melo que de la tragédie grecque. On a de la peine à croire qu'il a été écrit par *Lynda La Plante, scénariste de la* superbe série « Suspect nº 1 ».
A Palerme, Sophia, une fille de condition modeste, entre dans le clan mafieux des Luciano en épousant l'un des fils à qui elle donne des jumeaux. Les Luciano ignorent qu'elle a eu un premier enfant, Luka, de l'aîné du clan, abattu par un caïd rival, Carolla. Celui-ci, qui a recueilli le fils caché, *va en faire son instrument de vengeance. Luka, un* psychopathe, tue les jumeaux sans savoir qu'il s'agit de ses demi-frères. Tous les éléments mâles du clan étant assassinés, il propose aux quatre veuves Luciano, surnommées « la Bella Mafia », de les aider à se venger. Il tombe amoureux de sa propre mère, qui finira par le poignarder... – *J.-J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Pluto Dingo.
19.05 *Le Bigdil.*
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Charmes de la vengeance. Téléfilm. *David Greene [1 et 2/2].*
23.35 La Nuit en fête. Florent Pagny au Zénith.
0.50 *TF 1 nuit, Météo.*
1.05 Yula. [5 et 6/6].

FRANCE 2

17.35 Les Mariés de l'an II ■■ *Film. Jean-Paul Rappeneau.*
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 L'Odyssée bleue.
19.55 Le pire Noël est arrivé.
20.00 *Journal, Météo.*
20.55 Un hiver de tourmente. Téléfilm. Bernard Favre.
22.35 Ça se discute. Peut-on passer sa vie à faire la fête ?
0.40 Journal, Météo.
1.00 Des voix dans le jardin. Téléfilm. Pierre Boutron.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Marche du siècle. Eric Tabarly.
22.55 *Météo,* Soir 3.
23.30 Intégrales coulisses. Elie Kakou.
0.25 Une histoire simple. Patricia Kaas passe à l'Est.
1.20 Las Vegas USA.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.30 ▶ Ils aiment le cinéma.
21.00 Le Septième Ciel ■■ Film. Benoît Jacquot.
22.25 Space Jam. Film. Joe Pytka (v.o.).
23.50 South Park. Monsieur Hankey, *le petit caca Noël (v.o.).*
0.15 Spin City. Tommy Dugan (v.o.).
0.35 La Vallée de Gwangi. *Film. James O'Connolly (v.o.).*
2.10 Football NFL.
4.15 City of Crime ■ Film. John Irvin (v.o.).

ARTE

19.00 Connaissance. Le Havane.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [5/5].
20.45 *Musica.* XVIe Festival mondial du cirque de demain.
22.05 Les Cent Photos du siècle. *Le Streaker,* Ian Bradshaw (1974).
22.15 Musica. *La Bayadère.* Ballet. Chorégraphie et mise en scène. Rudolf Noureev.
0.30 La Lucarne. Aujourd'hui, *nous construisons une maison.*

M 6

17.55 Les Quatre Charlots mousquetaires. *Film. André Hunebelle.*
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro.
20.40 Politiquement rock.
20.50 *Mister Biz.* Les succès 98.
22.45 Un si joli bouquet. Téléfilm. Jean-Claude Sussfeld.
0.20 *Les Aventuriers de l'extrême.* Sébastien Michaud, skieur de l'extrême.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Michel Baridon
21.00 Philambule. *Avec Eric Blondel.*
22.10 Fiction. L'Enfance de la parole.
23.00 ▶ Nuits magnétiques. Parquets cirés.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Concert. *Œuvres de Janacek.* Dir. Michel Béroff. *21.00 Œuvres de Janaek.* Michel Béroff, piano.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Naon, Charles.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Louis Beydts.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Poulenc. 20.40 Récital [1/2]. *Œuvres de Mozart,* Rossini, Bellini, Donizetti.
22.10 Orphée aux enfers. Opéra bouffe d'Offenbach. *Interprété par le Chœur,* l'Orchestre de l'Opéra de Lyon et l'Orchestre de chambre de Grenoble, dir. Marc Minkowski.
23.04 Récital (suite). [2/2]. Œuvres de *Fauré, Massenet, Debussy, Gounod.*

JEUDI 31 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

14.35 **Tempête sur la colline** ■■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1951, *N., v.o., 85 min*). Ciné Classics

15.00 **Le Chant du Missouri** ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, *105 min*). Cinétoile

15.10 **Les Incorruptibles** ■■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, *115 min*). Cinéstar 2

16.20 **Les Mines du roi Salomon** ■■
Compton Bennett et Andrew Marton (EU, 1950, 100 min). La Cinquième

16.30 **Qui veut la peau de Roger Rabbit ?** ■■
Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, *105 min*). Ciné Cinémas

16.55 **Aux sources du Nil** ■■
Bob Rafelson (Etats-Unis, 1989, *145 min*). France 2

18.00 **Cyclone à la Jamaïque** ■■
A. Mckendrick (EU, 65, 114 min). M 6

18.15 **Aliens, le retour** ■■
James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min). Ciné Cinémas

19.30 **Bananas** ■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1971, *80 min*). Cinétoile

20.30 **Souvenirs perdus** ■■
Christian-Jaque (France, 1950, *N., 125 min*). Ciné Classics

20.30 **Le Docteur Jivago** ■■
David Lean (Etats-Unis, 1965, *195 min*). Ciné Cinémas

20.40 ▶ **Un Américain à Paris** ■■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, *v.o., 110 min*). Arte

20.50 *Jerry chez les cinoques* ■■
Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, 95 min). Cinétoile

20.55 **Anastasia** ■■
Anatole Litvak (Etats-Unis, 1956, 105 min). TMC

21.00 **Les Sorcières d'Eastwick** ■■
George Miller (Etats-Unis, 1987, v.o., 115 min). Canal Jimmy

21.00 **Au-delà des lois** ■■
John Schlesinger (Etats-Unis, 1995, 100 min). Cinéstar 2

22.35 **Tucker** ■■
Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, 110 min). Cinéstar 1

23.00 **Chérie, je me sens rajeunir** ■■■
H. Hawks (*EU,* 1952, N., *90 min*). Téva

23.45 *Il y a des jours... et des lunes* ■■
Claude Lelouch (France, 1989, *120 min*). Ciné Cinémas

0.05 **Soupe au canard** ■■
Leo McCarey (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 70 min). Ciné Classics

0.50 *La Blonde et Moi* ■■
Frank Tashlin (Etats-Unis, 1956, v.o., 95 min). Arte

2.00 **Le Rouge et le Noir** ■■
Claude Autant-Lara (France, 1954, 180 min). Cinétoile

3.30 **L'Insoutenable** *Légèreté de l'être* ■■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1987, v.o., 170 min). Cinéstar 1

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.30 Envoyé spécial, les années 90. Destins voilés. Invitée : Claire Brisset. Histoire
17.00 Les Lumières du music-hall. Gloria Lasso. Yves Montand. Paris Première
18.00 Stars en stock. Jack Nicholson. Jane Fonda. Paris Première
18.30 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Grande Guerre. *Invités : Stéphane Audouin-Rouzeau,* Annette Becker, Gerd Krumeich. Histoire
18.30 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 *Rive droite,* rive gauche. Paris Première
20.10 Temps présent. Alsace - Vegas. Le siècle en images : Le baiser. TSR
20.40 ▶ *L'Année du zapping.* Canal +
23.30 De l'*actualité* à l'Histoire. La social-démocratie. Invités : Hans Stark, John Crowley, Didier Motchane. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Journal de Pyongyang. Planète
18.05 Les Amants royaux. Odyssée
18.30 Gardien des girafes. La Cinquième
19.00 Voyages, voyages. *Cannibal's Tour.* Arte
19.15 Franz. Planète
19.25 L'Odyssée bleue. La descente aux abysses. France 2
19.30 *Légendes vivantes d'outre-mer.* Fundi requin. Odyssée
19.40 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. [3/12]. *Les grandes curiosités naturelles* de l'Europe [2/2]. Planète
20.00 Kirghizstan, entre désespoir *et prospérité.* Odyssée
20.10 La Vie en feuilleton. Caviar sur canapé [4/5]. Arte
20.35 Deux cœurs à la dérive. Planète
20.55 La Montagne des prières. Odyssée
21.35 Robe d'un jour. Planète
21.45 La Magie Méliès. [2/2]. Odyssée
22.30 Musicals Great Musicals. *L'unité de production* d'Arthur Freed à la MGM. Arte
22.30 Enzo Ferrari, le rêve de Raffaele. Planète
22.45 L'Homme, mon pire ennemi. Odyssée
23.00 Lido. *50 ans de bravo.* RTBF 1
23.15 Les Tribus indiennes. [1/20]. L'histoire des Amérindiens. Planète
23.15 Cités océaniques. Odyssée
23.50 Bourvil de tous les temps. Festival
0.45 Crazy Horse, *Made in France.* TF 1

SPORTS EN DIRECT

17.30 *Patinage artistique.* Gala exhibition. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Jazz at The Maintenance Shop Jazz 79. Muzzik
19.00 Noël russe. *Chants de Noël orthodoxes.* Par le Chœur de chambre de Moscou, le Chœur des enfants de l'église de la Sainte-Vierge de Kazan in Ouzkoïe et les Chœurs du monastère de la Trinité *Saint-Serge.* Mezzo
20.10 La Vie parisienne. Opérette d'Offenbach. *Mise en scène. Alain Marcel.* Dir. Jean-Pierre Haeck. RTBF 1
20.35 Messe en sol majeur, de Schubert. *Par l'Orchestre symphonique* et le Chœur de l'ORF, le Chœur de l'église de Lichtenthal, dir. Franz Rockenbauer. Muzzik
21.00 Huelgas Ensemble. Dir. Paul Van Nevel. Muzzik
22.05 Nuits dans les jardins *d'Espagne, de De Falla.* Par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Mezzo
22.45 Concert du Nouvel An. *En simultané sur France-Musique.* Avec Mirella Freni, soprano ; Christine Schäfer, soprano ; José Cura, ténor ; *Simon Keenlyside, baryton. Par* l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Mezzo
23.45 *Le Chevalier à la rose.* Opéra de Strauss. Mise en scène. Rudolf Harmann. Par l'Orchestre *philharmonique de Vienne,* le Mozartum Orchestra et les Chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. Herbert von Karajan. Muzzik
23.45 These Are Special Times. *Avec Céline Dion ; Rosie O'Donnell ;* Andrea Bocelli. TMC
0.00 Barbara Hendricks chante Gershwin. Arte

THÉÂTRE

21.00 Nuit d'ivresse. Josiane Balasko. *Mise en scène, Josiane Balasko* et Michel Blanc. Paris Première
1.00 On purge Bébé. *Georges Feydeau. Mise en scène.* Raymond Gérôme. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.35 Les Misérables. Robert Hossein [2/2]. Festival
20.30 *Le Diable au corps.* Gérard Vergez. Festival
20.40 Power 98. Jaime Hellman. 13ème Rue
20.55 Fantôme sur l'oreiller. Pierre Mondy. M 6
22.40 Sans dessus dessous. Alan Metter. M 6
23.00 *Le Masque de Satan.* Lamberto Bava. 13ème Rue
0.50 Bonheur d'occasion. Claude Fournier. Festival

SÉRIES

17.20 Seconde B. Attention grand-frère. TMC
18.30 Magnum. *La dernière page.* 13ème Rue
19.20 Force de frappe. Le disparu de San Pedro. 13ème Rue
20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
20.10 Happy Days. *Le feu chez Arnold.* Série Club
20.15 Zorro. Un procès impartial. M 6
20.40 Buffy contre les vampires. Attaque à Sunnydale. Série Club
22.15 Highlander. La patiente disparue. Série Club
23.20 3e planète après le Soleil. *Guilty as Dick (v.o.).* Série Club

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code *ShowView* – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ *Chef-d'œuvre ou classiques*
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.30 Arte
Musicals Great Musicals

Arthur Freed, producteur de l'âge d'or

POUR DOMINER la comédie musicale américaine comme l'a fait Arthur Freed (1894-1973) dans les années 40 et 50, il fallait un talent miraculeux. Ce célèbre producteur de la Metro Goldwyn Mayer, qui avait été l'assistant de Mervyn LeRoy sur *Le Magicien d'Oz* (1939), n'avait pourtant rien d'un apprenti-sorcier. Certes il envoûta les dirigeants de la MGM au point de diriger au sein de la firme sa propre unité de production, « The Arthur Freed Unit », surnommée au faîte de sa gloire « *la famille royale* ». Mais c'est au vu des succès populaires que remportèrent *Place au rythme* (1939), *Ziegfeld Follies* (1946), *Un jour à New York* (1949), *Mariage Royal* (1951), *Un Américain à Paris* (1951), *Chantons sous la Pluie* (1952), *Gigi* (1958), parmi d'autres, qu'il obtint cette liberté totale.

Au moment où la comédie musicale privilégiait un esthétisme quasi abstrait, Arthur Freed renouvela le genre en intégrant mélodies et danses au scénario. Il rassembla autour de lui les plus grands talents, repéra Vincente Minnelli, alors simple décorateur à New York, engagea des arrangeurs et chorégraphes de Broadway. Dans ce très bon documentaire de David Thomson, sous-titré *L'Unité de production d'Arthur Freed à la MGM,* le bras droit du producteur, Roger Edens, des réalisateurs (Vincente Minnelli et Stanley Donen), des acteurs (Leslie Caron, Mickey Rooney, Gene Kelly notamment) reviennent sur la formation de l'« unité » Freed, sur la naissance *des joyaux de la comédie musicale.* Ils racontent en particulier la préparation minutieuse des scènes les plus célèbres. Sans pour autant passer sous silence les failles d'Arthur Freed dans le travail d'adaptation des comédies originelles ou les tentatives de plagiat. Et les images dérisoires d'une Judy Garland sur le déclin, tentant sa chance dans *Annie, la reine du cirque* peu de temps avant son renvoi par la MGM, témoignent assez des revers du métier. Mais ces échecs assombrissent à peine le parcours de cet ancien parolier qui sut imposer ses goûts aux studios hollywoodiens – la musique de George Gershwin en tête.

Fabienne Dumontet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.35 Arabesque.
15.20 La loi est la loi.
16.10 L'homme qui tombe à pic.
17.05 Sunset Beach.
17.50 Beverly Hills.
18.35 Pluto Dingo.
19.10 Le Bigdil.
19.57 Journal, Météo.
20.50 *La Fureur du 31.*
0.45 La Nuit en fête. Crazy Horse, Made in France.
1.45 *Une clé pour deux.* Pièce de John Chapman et Dave Freeman.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Soko.
15.40 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons. [2/2].
16.50 Un livre, des livres.
16.55 Aux sources du Nil ■■ Film. Bob Rafelson.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 L'Odyssée bleue.
19.50 L'Euro, Le pire Noël est arrivé.
20.00 *Les Vœux du président de la République.*
20.15 Le Journal, Météo.
20.50 Tapis rouge. Spécial hits.
0.25 *Souingue.*
1.45 Le Comte Ory. Opéra de Rossini.

FRANCE 3

13.30 L'Enfant perdu. *Téléfilm. Arthur Allan Seidelman.*
15.00 Congo. [4/7].
15.55 Blake et Mortimer.
16.50 Chroniques de l'Afrique sauvage. [10/12].
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 *19-20 de l'information.*
20.00 Les Vœux du président de la République, Météo.
20.20 Le Kouij de 20 heures.
20.50 Tout le sport.
20.53 Le Journal du Dakar.
21.00 Denis la Malice. Film. Nick Castle.
22.40 Portes en délire. *Spéciale Girls.*
23.50 Météo, Soir 3.
0.10 Rendez-vous magique au Paradis latin.
1.10 Tex Avery.

CANAL +

13.40 *Pour l'amour de Roseanna.* Film. Paul Weiland.
15.15 Dans la nature avec Stéphane Peyron.
17.00 Space Jam. Film. Joe Pytka.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.40 ▶ L'Année du zapping.
22.40 Jerry Maguire ■ Film. Cameron Crowe.
0.55 Kama Sutra, une histoire d'amour ■ Film. Mira Nair (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Avalanches.
14.30 L'Egypte. [5/5].
15.20 Terres de légendes.
15.45 Les Lumières du music-hall.
16.20 Les Mines du roi Salomon ■■ Film. Compton Bennett et Andrew Marton.
18.00 100 % question.
18.25 *Météo.*
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages. Cannibal's Tour.
19.35 La vie est trop courte *pour ne pas en profiter.*
19.45 Météo, Arte info.
20.10 La Vie en feuilleton. [4/5].
20.35 Soirée thématique. *George Gershwin et la comédie musicale.* 20.40 ▶ Un Américain à Paris ■■■ Film. Vincente Minnelli (v.o.). 22.30 Musicals Great Musicals. L'unité de production d'Arthur Freed à la MGM. 0.00 Barbara Hendricks *chante Gershwin.*
0.50 La Blonde et Moi ■■ Film. Frank Tashlin (v.o.).
2.25 La Maison démontable. Court métrage muet. Buster Keaton et Eddie Cline.

M 6

13.35 Le Voyage au centre de la Terre. Téléfilm. William Dear.
15.15 Manimal.
16.15 Les Faux Frères.
18.00 Cyclone à la Jamaïque ■■ Film. Alexander Mckendrick.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Les Vœux du président *de la République.*
20.15 Zorro.
20.40 Météo des neiges.
20.45 Politiquement rock.
20.55 Fantôme sur l'oreiller. Téléfilm. Pierre Mondy.
22.40 Sans dessus dessous. Téléfilm. Alan Metter.
0.15 *Le Hit machine* des tubes de l'année 1998.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Vœux du président de la République.
20.10 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora.
21.00 Soirée spéciale. Un soir en compagnie de Paolo Conte.
23.00 *Nuits magnétiques.* Fin de siècle à Nantes.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Le Calendrier des autres. Comment vit-on le passage à la nouvelle année dans des contrées lointaines, dans d'autres cultures ? *En intermède, à 20.00,* Les Vœux du président de la République.
21.00 Demandez le programme.
22.45 *Concert du Nouvel an.* Donné à la Philharmonie de Berlin et émis simultanément sur la chaîne Mezzo, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Œuvres de Mozart, Bizet, Verdi, Donizetti, Berlioz et Puccini.
0.15 Les Papillons de l'an neuf.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Valses et polkas,* de J. Strauss fils, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Kleiber ; *Danses hongroises,* de Brahms. 20.40 Soirée réveillon. Concert. *Jeux d'enfants,* suite, de Bizet, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson ; *Carnaval des animaux,* de Saint-Saëns, par l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. Louis Fremaux. Œuvres de Gershwin, Piazzolla, Chostakovitch, Tchaïkovski.
22.32 *Les Soirées... (suite).* Œuvres de Rossini, Respighi, Dvorak.

Le Conseil constitutionnel annule deux dispositions fiscales mineures de la loi de finances pour 1999

L'interconnexion des fichiers sociaux et fiscaux est validée

APRÈS L'ANNULATION par le Conseil constitutionnel de deux dispositions clefs du projet de financement de la Sécurité sociale pour 1999, portant sur la maîtrise des dépenses de santé (*Le Monde* des 20 et 21 décembre), le gouvernement craignait que sa politique budgétaire ne fût à son tour censurée. *Finalement, il n'en sera rien.* Après une délibération beaucoup plus longue que prévu, mardi 29 décembre, le Conseil constitutionnel a validé l'essentiel des dispositions de deux textes du gouvernement, la loi de finances rectificative pour 1998 et surtout la loi de finances pour 1999.

Pour le « collectif » budgétaire *de fin d'année, ce n'est pas une surprise.* De portée d'abord technique, comme c'est d'usage en fin d'exercice budgétaire, la loi votée par le Parlement se bornait à prendre en compte les recettes nouvelles générées par une croissance plus forte *que prévu* et les dépenses supplémentaires engagées en cours d'année, comme la majoration de l'allocation de rentrée scolaire, et ne comprenait aucune disposition fiscale spectaculaire, en dehors de mesures de simplification. Comme c'était prévisible, le Conseil n'a donc annulé aucun article de ce premier texte.

Dans le second cas, celui de la loi de finances pour 1999, le gouvernement avait de bonnes raisons d'être plus inquiet. C'est, en effet, à travers ce texte qu'il a donné le coup d'envoi de la réforme fiscale qui doit progressivement être appliquée *sur la durée de la législature.* Il comprend tout à la fois les premières dispositions de la réforme de la fiscalité écologique (résorption de l'écart entre la taxation du gazole et celle des autres carburants, etc.), la réforme de la taxe professionnelle ou encore celle de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), avec en particulier, la création d'un nouveau taux de 1,8 % pour les quelque huit cents plus gros contribuables disposant d'un patrimoine dépassant 100 millions *de francs.*

TOUR DE PASSE-PASSE

De surcroît, le gouvernement avait inséré dans son projet de loi de nombreuses autres dispositions très controversées, comme l'interconnexion des fichiers sociaux et fiscaux, ou encore la réforme du quotient familial, avec l'abaisse*ment du plafond décidé* en contrepartie de la suppression de la mise sous condition de ressources des *allocations familiales.*

Or, le Conseil constitutionnel n'a émis de remarques sur aucune de ces réformes importantes. Même l'utilisation *du numéro de* Sécurité sociale pour améliorer la lutte contre la fraude fiscale – un projet *qu'Alain Juppé avait envisagé de* mettre en œuvre et qui avait fait l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) – n'a pas été censuré. *Après avoir été rejetée* par le Sénat, au motif qu'elle portait atteinte aux libertés individuelles, cette disposition avait été réintroduite – et mieux encadrée – par l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 23 décembre).

En fait, deux mesures mineures de cette loi de finances ont été annulées. Dans le premier cas, il s'agit d'une disposition qui *prévoyait* la création d'une taxe sur les activités saisonnières ou ambulantes. Pour certaines de ses activités liées aux flux touristiques (« baraques à frites », etc.), les collectivités locales ont, en effet, des difficultés à *percevoir les impôts locaux* traditionnels. Cette taxe devait permettre de remédier au problème.

La seconde disposition annulée pourrait, de prime abord, sembler plus embarrassante pour le gouvernement puisqu'elle est liée à l'ISF. Mais le Conseil constitutionnel n'a censuré que l'une des mesures souhaitées par Bercy. Dans un but *d'évasion fiscale, il arrive que* certains contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune décident de procéder au démembrement de leur fortune, et qu'ils en donnent l'usufruit à des membres de leur fa*mille non assujettis.* Pour empêcher ce tour de passe-passe fiscal, qui permet de minorer fortement la contribution d'impôt, le gouvernement avait donc fait figurer dans le projet de loi une disposition prévoyant que la totalité de la charge *fiscale* incombe, même en cas de démembrement, au nu-propriétaire. C'est cette mesure qui a été *annulée par le Conseil.*

Pour la forme, bien sûr, le gouvernement déplorera de ne pas pouvoir mettre son projet en œuvre. Mais la correction apportée par le Conseil constitutionnel est, à dire vrai, à la dimension de la ré*forme de l'ISF : modeste.* Si la mesure censurée devait rapporter quelques dizaines de millions de *francs au budget de l'Etat, celle qui* ne l'a pas été – la création d'un nouveau taux de 1,8 % – ne devait guère générer plus de rentrées supplémentaires : tout juste 200 millions de francs. Bref, l'ambition de la réforme était faible, et, du même *coup, la censure du Conseil* sera sans réelle conséquence.

Laurent Mauduit

L'économie de la Martinique repart timidement

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

L'activité reprend peu à peu sur le port de commerce de Fort-de-France paralysé depuis le 24 novembre par des ouvriers des exploitations bananières en grève, soutenus par les dockers. A deux reprises, les forces de l'ordre ont *libéré les accès à la plate-forme,* lundi 28 et mardi 29 décembre. Les grévistes n'ont opposé aucune ré*sistance à ces interventions déci*dées par le préfet, contraint désormais de tenir compte des appels *angoissés des milieux socioprofes*sionnels.

La Chambre de commerce et d'industrie, l'Union régionale des PME, l'Association des petites et moyennes industries, les propriétaires de magasins d'alimentation et d'équipement *n'ont* eu de cesse de réclamer l'intervention de l'Etat, coupable à leurs yeux d'un *non-interventionnisme dange*reux. Il s'agissait pour les chefs d'entreprise de mettre fin à la pénurie de certains produits alimen*taires, de matériaux de construc*tion, de biens d'équipement et surtout d'ingrédients indispensables aux entreprises industrielles qui ne trouvent pas toujours à s'approvisionner sur le marché intérieur.

A *quelques jours de la* fin de l'année, cette reprise partielle de l'activité économique est de nature à estomper quelque peu la *morosité perceptible* avant les fêtes de Noël. Il faudra toutefois deux bonnes semaines avant que les quais soient totalement désengorgés et *que* les navires porte-conteneurs reprennent leurs rotations normales.

REPRISE DES NÉGOCIATIONS

Le résultat le plus tangible de la levée des barrages sur le port est la *reprise des discussions entre* l'intersyndicale des salariés de la banane et la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, *mercredi* 30 décembre, après une interruption d'une semaine. Les employeurs proposent *une augmentation des* rémunérations équivalente à la hausse prévisionnelle du coût de la vie, soit 1,5 %. Ils préconisent une pause salariale *après l'alignement, en* 1995, du SMIC servi dans les départements d'outre-mer sur celui de la France métropolitaine, suivi d'un accord salarial dans la banane en octobre 1997.

Les syndicats exigent un bonus de *3 francs de l'heure,* soit 7,32 % par an, en étant prêts à moduler cette somme selon les possibilités des exploitations. S'y ajoutent l'instauration d'un *treizième mois* et d'une prime d'ancienneté ainsi que le paiement des jours de fêtes locales.

Le patronat estime le surcoût entraîné par ces revendications à 30 000 francs par salarié sur une année, alors que la *plupart* des exploitations ont une trésorerie négative ou proche de zéro. Pour leur part, les ouvriers mettent en évidence *le volume des* subventions dont bénéficie la filière depuis la mise en place, par la Commission européenne, du mécanisme de *l'organisation* commune de marché en juillet 1993. Cette grève se déroule au moment même où les multinatio*nales américaines* menacent les positions des producteurs européens au travers de l'Organisation mondiale du commerce.

Jean-Marc Party

Les hausses des prestations sociales au 1er janvier

A COMPTER du 1er janvier, **les allocations familiales** sont revalorisées de 0,7 % (683,57 francs pour deux enfants à charge, 875,60 francs par enfant supplémentaire à charge). *Le* **revenu minimum d'insertion** augmente de 3 %, avec effet rétroactif au 1er janvier 1998 (2 502,30 francs par mois pour une personne seule ; 3 753,45 francs pour une personne seule avec un enfant, ou pour un couple). En hausse de 3 %, avec effet rétroactif au 1er janvier 1998, **l'allocation de solidarité spécifique** passe à 82,42 francs par jour, soit 2 473,03 francs net par mois (3 551,46 francs pour les personnes âgées de plus de 55 ans). Le montant journalier de **l'allocation d'insertion**, en hausse de 3 %, est fixé à 58,06 francs (1 741,83 francs par mois).

Les retraites de base augmentent de 1,2 %, le **minimum vieillesse** de 2 % (42 485 francs par an pour une personne seule, 76 215 francs pour un couple). *Les* **retraites complémentaires des cadres** sont revalorisées de 0,4 %. **Les pensions d'invalidité et les rentes d'accidents du travail** augmentent de 1,2 %, **les allocations aux adultes handicapés** de 2 %.

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL : David Lévy, ancien ministre et dissident de la droite israélienne** et le chef de l'opposition travailliste Ehud Barak ont décidé de constituer un front commun contre le Likoud aux élections générales de mai, a-t-on appris mercredi 30 décembre. L'accord de principe prévoit que M. Lévy, ancien ministre des affaires étrangères et chef du petit parti Guesher, soutiendra la candidature de M. Barak au poste de premier ministre, en échange d'une place de premier plan sur la liste des candidats à la Knesset du front électoral que les travaillistes veulent constituer. – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : le Parlement macédonien a adopté, mardi 29 décembre, une loi sur l'amnistie** dont devraient bénéficier environ huit cents personnes qui purgent actuellement leurs peines en prison. Des membres de la minorité albanaise de souche, considérés comme des prisonniers politiques, seront remis en liberté. Parmi eux figurent notamment les maires de Tetovo, Alajdin Demiri, et de Gostivar, Rufi Osmani, condamnés respectivement à deux et treize ans de prison en automne 1997 pour avoir refusé d'enlever un drapeau de l'Etat albanais des bâtiments de leurs mairies. – *(AFP.)*

■ **SONDAGE : 56 % des Français se disent pessimistes en pensant à** l'avenir, tandis que 42 % affichent leur optimisme, selon un sondage IFOP, publié cette semaine dans *L'Express*. Réalisée les 17 et 18 décembre auprès d'un échantillon de 1 003 personnes âgées de 18 ans et plus, cette étude assure que 30 % des Français croient à une baisse du chômage en 1999 alors que 69 % pensent qu'il ne va pas diminuer. Dans le domaine politique, 70 % des personnes interrogées ne souhaitent pas et ne croient pas que Jacques Chirac provoquera une élection présidentielle dans l'année qui vient. 22 % seulement sont d'un avis contraire et 27 % souhaitent une présidentielle anticipée.

■ **SÉCURITÉ : la préfecture de police de Paris a annoncé un renforcement des mesures de sécurité** prévues dans la capitale pour la nuit de la Saint-Sylvestre, en particulier dans le quartier des Champs-Elysées. La préfecture redoute la présence de casseurs et les débordements dus à l'excès d'alcool. D'où, explique-t-elle dans un communiqué diffusé mardi 29 décembre, *« la mise en place d'un service d'ordre important et d'un dispositif de secours adaptés à l'événement ».*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le congrès du territoire a voté, mercredi 30 décembre, le budget 1999,** d'un montant de 3,9 milliards de francs. Ce document, présenté pour la dernière fois par le préfet, sera préparé l'année prochaine par le gouvernement local, dans le cadre des nouvelles institutions issues de l'accord de Nouméa.

■ **EXPLOSION : un démineur a été tué et un autre grièvement blessé,** mardi 29 décembre, à Vimy (Pas-de-Calais), lors d'une explosion dans un dépôt de munitions des première et seconde guerres mondiales. L'accident s'est produit alors que les démineurs déchargeaient des engins ramassés dans la journée dans plusieurs communes du département.

■ **FUSILLADE : un lycéen de dix-neuf ans, suspecté d'être l'auteur d'un coup de feu qui avait blessé une adolescente** au cours d'une fusillade entre bandes rivales devant un cinéma de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 11 décembre, a été interpellé, mardi 29 décembre, dans une cité de la ville. Lors de perquisitions dans plusieurs logements, les policiers ont saisi un fusil à pompe, une réplique de M16, deux pistolets automatiques, dix doses d'héroïne, deux pains de résine de cannabis et 7 000 francs.

■ **AGRESSION : un homme de quarante et un ans, qui avait été blessé d'un coup de couteau,** le 23 décembre, à Paris, est décédé des suites de ses blessures, samedi 26 décembre. Selon les premiers éléments de l'enquête, il aurait été frappé par quatre jeunes, rue du Faubourg-Saint-Antoine (12e arrondissement), pour avoir refusé de donner une cigarette à l'un d'eux.

■ **RADIO : l'émission de France-Inter « Philo... j'aime », présentée par Jean-Marie Cavada, nouveau PDG de Radio-France, est arrêtée.** Elle sera remplacée en janvier 1999 par une nouvelle émission consacrée aux thèses de troisième cycle, en partenariat avec *Le Monde de l'éducation.* Ce nouveau programme du samedi matin a été confiée à Laurence Luret, fille du nouveau PDG de Radio-France, et qui était l'assistante de « Philo... j'aime ». Cette nomination suscite des commentaires au sein de la « maison ronde », car il s'agit du premier changement depuis l'arrivée de M. Cavada.

Tirage du *Monde* daté mercredi 30 décembre : 465 103 exemplaires – 3

